

BNP PARIBAS B STRATEGY

SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable publique de droit belge à compartiments multiples
Société anonyme

OPC ayant opté pour des placements répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE



Rapport annuel au 31/12/20

N° d'entreprise : 0452.181.039



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde qui
change

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du document d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	5
1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	5
1.2. RAPPORT DE GESTION	9
1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.20	19
1.4. BILAN GLOBALISE	22
1.5. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE	23
1.6. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	24
2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE CONSERVATIVE	26
2.1. RAPPORT DE GESTION	26
2.2. BILAN	28
2.3. COMPTE DE RESULTATS	29
2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	30
3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DEFENSIVE	35
3.1. RAPPORT DE GESTION	35
3.2. BILAN	37
3.3. COMPTE DE RESULTATS	38
3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	39
4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DYNAMIC	44
4.1. RAPPORT DE GESTION	44
4.2. BILAN	46
4.3. COMPTE DE RESULTATS	47
4.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	48
5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE NEUTRAL	53
5.1. RAPPORT DE GESTION	53
5.2. BILAN	55
5.3. COMPTE DE RESULTATS	56
5.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	57
6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL SUSTAINABLE NEUTRAL	63
6.1. RAPPORT DE GESTION	63
6.2. BILAN	65
6.3. COMPTE DE RESULTATS	66
6.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	67
7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL SUSTAINABLE CONSERVATIVE	72
7.1. RAPPORT DE GESTION	72
7.2. BILAN	74
7.3. COMPTE DE RESULTATS	75
7.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	76
8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL SUSTAINABLE DYNAMIC	81
8.1. RAPPORT DE GESTION	81
8.2. BILAN	83
8.3. COMPTE DE RESULTATS	84
8.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	85

9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL SUSTAINABLE AGGRESSIVE	90
9.1. RAPPORT DE GESTION	90
9.2. BILAN	92
9.3. COMPTE DE RESULTATS	93
9.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	94
10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL SUSTAINABLE DEFENSIVE	99
10.1. RAPPORT DE GESTION	99
10.2. BILAN	101
10.3. COMPTE DE RESULTATS	102
10.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	103
11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE SUSTAINABLE DEFENSIVE	108
11.1. RAPPORT DE GESTION	108
11.2. BILAN	110
11.3. COMPTE DE RESULTATS	111
11.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	112
12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE SUSTAINABLE DYNAMIC	117
12.1. RAPPORT DE GESTION	117
12.2. BILAN	119
12.3. COMPTE DE RESULTATS	120
12.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	121
13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE SUSTAINABLE NEUTRAL	126
13.1. RAPPORT DE GESTION	126
13.2. BILAN	128
13.3. COMPTE DE RESULTATS	129
13.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	130

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège social

Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Date de constitution

23 février 1994

Dénomination

BNP PARIBAS B STRATEGY

Forme juridique

Société Anonyme

Conseil d'administration de la sicav

Marnix Arickx, Président, Chief Executive Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Philip Neyt, Administrateur Indépendant

Olivier Lafont, Administrateur, Business Project Director de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Greet Ramaut, Administrateur, Head of Legal, BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Stefaan Dendauw, Administrateur, Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Stéphanie Gryssolle, Administrateur, Head of Investing RPB de BNP Paribas Fortis (jusqu'au 25 mai 2020)

Robbert Kivits, Administrateur, Product Expert - Tribe Invest de BNP Paribas Fortis (à partir du 25 mai 2020)

Personnes physiques chargées de la direction effective

Olivier Lafont

Stefaan Dendauw

Type de gestion

Sicav qui a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif.

Société de gestion

Nom : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Forme juridique : société anonyme

Siège social : Rue du Progrès, 55- 1210 Bruxelles

Date de constitution : 30 juin 2006

Durée d'existence : illimitée

Liste des fonds gérés :

BNP Paribas B Pension Sustainable Balanced (BNP Paribas B Pension Balanced jusqu'au 19 avril 2020), BNP Paribas B Pension Sustainable Growth (BNP Paribas B Pension Growth jusqu'au 19 avril 2020), BNP Paribas B Pension Sustainable Stability (BNP Paribas B Pension Stability jusqu'au 19 avril 2020), Crelan Pension Fund et Metropolitan-Rentastro

Liste des autres sicav pour lesquelles la société de gestion a été désignée :

BNP Paribas B Control, BNP Paribas B Invest, BNPPF Private, Bpost Bank Fund, BNPPF S-Fund.

Administrateurs :

Philippe Boulenguez, Administrateur (à partir du 7 février 2020 jusqu'au 9 février 2020), Président (à partir du 10 février 2020), Global Chief Operating Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Fabrice Silberzan, Président, Chief Operating Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (jusqu'au 10 février 2020)

Carolus Janssen, Administrateur, Head of Sales Europe de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Marnix Arickx, Administrateur, Chief Executive Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Stefaan Dendauw, Administrateur, Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Alain Kokocinski, Administrateur Indépendant

Olivier Lafont, Administrateur, Head of Strategy, Corporate Development & Organisation de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Hans Steyaert, Administrateur, Head of Global Operation Services de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Lutgarde Sommerijns, Administrateur Indépendant

Denis Panel, Administrateur, Head of Investments (MAQs) de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Pierre Picard, Administrateur, Head of Compliance de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Personnes physiques chargées de la direction effective :

Marnix Arickx, Administrateur et CEO

Olivier Lafont, Administrateur

Stefaan Dendauw, Administrateur

Hans Steyaert, Administrateur

Commissaire :

Deloitte, Réviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d S.R.L., Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, représentée par Bernard De Meulemeester, réviseur d'entreprise.

Capital : 54.114.320,03 EUR

Délégation de l'administration

BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Rue de Loos 25 - 1000 Bruxelles

Gestion du portefeuille d'investissement

La Société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs.

Pour les compartiments repris dans la liste ci-dessous, la Société de gestion fait également appel au conseiller en investissement suivant : BNP Paribas Fortis SA, 3 Montagne du Parc, 1000 Bruxelles, Belgique.

Liste des compartiments :

- BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL SUSTAINABLE NEUTRAL (BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL NEUTRAL jusqu'au 19 avril 2020)
- BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL SUSTAINABLE CONSERVATIVE (BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL CONSERVATIVE jusqu'au 19 avril 2020)
- BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL SUSTAINABLE DYNAMIC (BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL DYNAMIC jusqu'au 19 avril 2020)
- BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL SUSTAINABLE AGGRESSIVE (BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL AGGRESSIVE jusqu'au 19 avril 2020)
- BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL SUSTAINABLE DEFENSIVE (BNP PARIBAS B STRATEGY GLOBAL DEFENSIVE jusqu'au 19 avril 2020)

Le conseiller intervient au travers du comité d'orientation stratégique qui est composé des gestionnaires d'actifs des compartiments de la Société ainsi que de l'équipe de Gestion des portefeuilles privés de BNP Paribas Fortis Private Banking (division de BNP Paribas Fortis SA, une société anonyme de droit belge), tous agissant en tant que conseil.

Comité d'orientation stratégique

Le comité d'orientation stratégique est composé des gestionnaires d'actifs des compartiments de la Société ainsi que de l'équipe de Gestion des portefeuilles privés de BNP Paribas Fortis Private Banking (division de BNP Paribas Fortis SA, une société anonyme de droit belge), tous agissant en tant que conseil.

Le comité d'orientation stratégique assure une analyse fondamentale de la macroéconomie et des marchés aboutissant à des propositions d'allocations (géographiques / styles / tailles de capitalisation / thématiques d'investissement). Les membres de ce comité sont directement nommés par le Conseil d'Administration de la Société en vertu de résolutions prises par ce dernier.

Service financier

BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

BNP PARIBAS B STRATEGY

Distributeur(s)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
BNP Paribas Fortis S.A.
Réseau de distribution « Fintro » de BNP Paribas Fortis S.A.
ABN AMRO BANK
Réseau de bpost, société anonyme de droit public

Dépositaire

BNP Paribas Fortis S.A., institution financière, Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles (jusqu'au 15 mars 2020)
BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Rue de Loos 25 - 1000 Bruxelles (à partir du 16 mars 2020)

Sous-dépositaire(s)

BNP Paribas Securities Services, 60, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg
à qui les tâches matérielles décrites à l'article 51/1, §3 de la loi du 3 août 2012 ont été déléguées pour les valeurs mobilières et les liquidités.

Commissaire

PwC Reviseurs d'entreprises S.R.L., Woluwedal, 18 - 1932 Sint-Stevens-Woluwe représentée par Damien Walgrave

Promoteur

BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Liste des compartiments et des classes d'actions

Europe Conservative: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »
Europe Defensive: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »
Europe Dynamic: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »
Europe Neutral: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »
Global Sustainable Neutral (Global Neutral jusqu'au 19 avril 2020): Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution » - Classe « Life- Capitalisation »
Global Sustainable Conservative (Global Conservative jusqu'au 19 avril 2020): Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »
Global Sustainable Dynamic (Global Dynamic jusqu'au 19 avril 2020): Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution » - Classe « Life- Capitalisation » - Classe « N- Capitalisation »
Global Sustainable Aggressive (Global Aggressive jusqu'au 19 avril 2020): Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »
Global Sustainable Defensive (Global Defensive jusqu'au 19 avril 2020): Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution » - Classe « Life- Capitalisation »
Europe Sustainable Defensive (Europe SRI Defensive jusqu'au 19 avril 2020): Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution » - Classe « I- Capitalisation »
Europe Sustainable Dynamic (Europe SRI Dynamic jusqu'au 19 avril 2020): Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution » - Classe « I- Capitalisation »
Europe Sustainable Neutral (Europe SRI Neutral jusqu'au 19 avril 2020): Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »

Classe « Classic »

Les actions « Classic » sont offertes aux personnes physiques et aux personnes morales. Elles sont, sauf disposition contraire mentionnée au prospectus, au choix de l'investisseur, de capitalisation (« Classic- Capitalisation » ou « Classic- C ») ou de distribution (« Classic- Distribution » ou « Classic- D »), sous forme nominative ou dématérialisée.

Souscription minimale : 1 action.

Classe « Life »

Cette catégorie se distingue de la catégorie « Classic » par une contribution moins élevée aux frais d'exercice des fonctions de gestion et par son canal de distribution indirect. Elle est réservée à la compagnie d'assurance belge AG Insurance, laquelle offrira indirectement les parts de la sicav au public via un produit d'assurance.

Classe « I »

Les actions « I » sont réservées aux investisseurs professionnels définis à l'article 5 § 3 de la loi du trois août deux mille douze relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

Cette catégorie se distingue de la catégorie « Classic » par sa structure de frais et, étant donné la qualité de l'investisseur à laquelle elle est réservée, par une taxe d'abonnement réduite. Pour entrer dans cette catégorie, les souscriptions doivent être de minimum EUR 250.000.

Dans cette catégorie, les actions seront nominatives. S'il s'avère que des actions de cette catégorie sont détenues par des personnes autres que celles autorisées, le conseil d'administration procédera à la conversion, sans frais, desdites actions en actions de la catégorie « Classic ».

Classe « I Plus »

Les actions « I Plus » sont réservées aux investisseurs professionnels définis à l'article 5 § 3 de la loi du trois août deux mille douze relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

Cette catégorie se distingue de la catégorie « Classic » par sa structure de frais et, étant donné la qualité de l'investisseur à laquelle elle est réservée, par une taxe d'abonnement réduite. Pour entrer dans cette catégorie, les souscriptions doivent être de minimum EUR 15.000.000.

Dans cette catégorie, les actions seront nominatives. S'il s'avère que des actions de cette catégorie sont détenues par des personnes autres que celles autorisées, le conseil d'administration procédera à la conversion, sans frais, desdites actions en actions de la catégorie « Classic ».

Classe « N »

Les actions « N » sont offertes aux personnes physiques et aux personnes morales. Elles sont de capitalisation (« N-Cap ») uniquement.

Cette catégorie se distingue de la catégorie « Classic » par une contribution plus élevée aux frais d'exercice des fonctions de gestion et/ou de distribution.

Cette catégorie est réservée aux investisseurs servis par un canal de distribution qui n'est pas administré par une compagnie appartenant au groupe BNP Paribas.

1.2. RAPPORT DE GESTION

1.2.1. Informations aux actionnaires

BNP PARIBAS B STRATEGY (anciennement BNP PARIBAS B GLOBAL) est une société d'investissement à capital variable (en abrégé "SICAV") à compartiments multiples de droit belge constituée sous la forme d'une société anonyme pour une durée illimitée. Elle est inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0452.181.039. Ses statuts sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles.

Sicav à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 28/10/2005 a opté pour la catégorie de placements répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement. Elle a désigné BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium en qualité de société de gestion d'organismes de placement collectif aux fins d'exercer de manière globale l'ensemble des fonctions de gestion.

Les rapports financiers sont tenus sans frais à la disposition des actionnaires au siège de la sicav et aux guichets des organismes habilités à recevoir les souscriptions, les rachats et les conversions d'actions.

La valeur nette d'inventaire des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation de chaque catégorie, leur prix d'émission et de rachat ainsi que tous les avis destinés aux actionnaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables bancaires au siège de la sicav ainsi qu'auprès des organismes susmentionnés. Ils sont en outre publiés sur le site de BEAMA (<http://www.beama.be>).

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tient au siège social ou à l'endroit de la Région Bruxelles-Capitale indiqué dans les convocations, le deuxième jeudi du mois d'avril à quatorze heures trente, ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire, le premier jour ouvrable bancaire suivant.

Gouvernance d'entreprise et vote par procuration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (BNPP AM) estime que la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de ses responsabilités. La gouvernance d'entreprise renvoie au système par lequel une société est dirigée et contrôlée. Il concerne le fonctionnement de la direction, sa supervision et les mécanismes de contrôles, ainsi que la relation avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. BNPP AM attend de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit de se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles les investissements sont effectués et fait partie intégrante des processus de gestion de BNPP AM.

BNPP AM veille à exercer le droit de vote sur la base des circonstances spécifiques de l'entreprise. La politique et les lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché et sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM.

La politique de vote s'applique à l'ensemble des activités de gestion de BNPP AM. Les entités auxquelles est déléguée la gestion sont tenues d'exercer leurs droits de vote en tenant compte des attentes de BNPP AM et des pratiques de marché et de communiquer régulièrement les résultats atteints.

Gouvernance et principes de vote

Les principes suivants décrivent les attentes de BNPP AM envers les entreprises cotées dans lesquelles elle investit. Ils constituent une ligne de conduite pour l'exécution des responsabilités de BNPP AM.

1. Agir dans l'intérêt à long terme des actionnaires

L'objectif prépondérant des sociétés devrait être la création de valeur actionnariale à long terme. Les pratiques de gouvernance d'entreprise devraient concentrer l'attention du conseil sur cet objectif. Une stratégie claire doit être mise en place pour atteindre cet objectif en prenant en compte toutes les parties prenantes clés.

2. Protéger le droit des actionnaires

Tous les actionnaires doivent avoir la possibilité de voter sur les décisions qui concernent les changements fondamentaux de l'entreprise. Les entreprises devraient s'assurer que les droits des investisseurs sont protégés et traités de manière équitable, notamment en respectant le principe d'une action - un vote - un dividende.

Les augmentations de capital devraient être soigneusement contrôlées afin de minimiser les risques de dilution pour les actionnaires existants. Les dispositifs anti-OPA ne doivent pas être utilisés pour protéger les dirigeants de leurs responsabilités.

3. Veiller à une structure de conseil indépendante et efficace

Le conseil et les comités devraient inclure une forte présence d'administrateurs indépendants pour permettre un contrôle efficace de la direction. Les administrateurs doivent avoir une compétence et une implication suffisante pour améliorer l'efficacité du conseil. Enfin, les administrateurs doivent être choisis afin que le conseil reflète une diversité appropriée.

4. Aligner les structures de rémunérations avec l'intérêt à long terme des actionnaires

Les rémunérations doivent être alignées avec la performance à long terme de l'entreprise. Les programmes de rémunération ne devraient pas limiter la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants. Ils doivent respecter les meilleures pratiques du marché et être communiqués aux actionnaires d'une manière claire et approfondie.

5. Divulgence d'informations exactes, adéquates et en temps opportun

Les sociétés devraient s'assurer que les résultats financiers et opérationnels, la répartition du capital et les performances environnementales, sociales et de gouvernance sont communiqués en temps opportun et de manière exacte. Les audits annuels des états financiers réalisés par des auditeurs externes indépendants devraient exister dans toutes les sociétés.

6. Veiller à la bonne performance environnementale et sociale

Les sociétés devraient agir de manière responsable avec toutes les parties prenantes et respecter les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance afin de protéger les intérêts à long terme des actionnaires. Les sociétés devraient fournir les informations sur leurs émissions de carbone et leur engagement à lutter contre le changement climatique.

Modalités pratiques de vote

1. L'approche client

BNPP AM conseille à ses clients de déléguer les pouvoirs de vote à BNPP AM afin de préserver leurs intérêts d'actionnaires. BNPP AM vote dans le seul intérêt de ses clients et des bénéficiaires finaux des fonds dont elle est responsable. BNPP AM ne doit pas subordonner les intérêts de ses clients à d'autres objectifs.

Pour les clients qui ont délégué le droit de vote à BNPP AM, BNPP AM s'assurera que les procurations sont reçues et que les votes sont effectués conformément à ses lignes directrices. Tous les clients de BNPP AM sont informés que cette politique et ces procédures de vote sont en place.

2. Comité de vote

BNPP AM a nommé un comité de vote (« Proxy Voting Committee », PVC) qui établit la politique de vote et s'assure que cette politique et les procédures sont suivies. Comme le vote est considéré comme une partie intégrante du processus d'investissement, la responsabilité finale du vote incombe au responsable de gestion.

3. Périmètre de vote

Le choix des titres pour lesquels le droit de vote est exercé répond à un double objectif : concentrer les efforts sur les positions représentant une proportion importante des actifs sous gestion et participer aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles la gestion collective détient une part significative du capital.

Le périmètre de vote est constitué de sociétés dont les positions agrégées répondent aux deux conditions suivantes :

- Représenter 90 % du total cumulé des positions en actions
- Constituer 1 % ou plus de la capitalisation boursière de la société.

4. Procédure de vote

Les points suivants décrivent les étapes clés du processus de vote par correspondance de la notification de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires (AGO) ou extraordinaires (AGE) à l'exécution de vote :

- a. Notification de la part de la société de l'AGO/AGE et de l'ordre de jour.
- b. Le dépositaire envoie les bulletins à la plate-forme de vote.
- c. Rappel ou restriction sur les prêts de titres si le vote est important pour la société ou si un trop grand nombre de titres sont prêtés.
- d. Analyse de l'ordre du jour et recommandation de vote.
- e. Dialogue avec les émetteurs sur une base ad hoc.
- f. Instruction de vote par le gérant ou le PVC et exécution du vote par le biais de la plate-forme.

5. Conflits d'intérêt

Le libre exercice des droits de vote par BNPP AM est susceptible d'être affecté par les situations suivantes :

- Collaborateur ayant des liens personnels ou professionnels avec l'entreprise dont les actions sont soumises au vote,
- Relations commerciales entre l'entreprise concernée par le vote et une autre entité du Groupe BNP Paribas,
- Exercice des droits de vote concernant les actions du groupe BNP Paribas ou des participations significatives du groupe.

Un certain nombre de mécanismes visent à prévenir d'éventuels conflits d'intérêt :

- La politique de vote spécifie que celui-ci est réalisé « dans l'intérêt exclusif des clients afin de protéger et de renforcer la valeur à long terme de leur investissement » ;
- Les lignes directrices de vote qui servent de cadre décisionnel à l'exercice des droits de vote sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM ;
- Les projets de résolutions sont évalués sur la base d'analyses réalisées par des consultants externes et indépendants ;
- Les collaborateurs sont tenus de respecter les procédures régissant les cadeaux et avantages personnels et sont tenus d'indiquer toute autre activité professionnelle ;
- L'existence d'une « muraille de Chine » entre BNPP AM et les autres entités du Groupe garantissant que les collaborateurs de BNPP AM demeurent indépendants dans l'accomplissement de leurs missions et responsabilités.

Les dossiers relatifs à tous les conflits d'intérêts potentiels et à leur résolution seront tenus dans le cadre du procès-verbal du PVC.

Les conflits d'intérêt qui ne pourraient être prévenus sont résolus selon un mécanisme d'escalade impliquant la direction de BNPP AM, à savoir :

- i. Le Responsable de gestion
- ii. Les Responsables de la conformité et du contrôle interne

iii. Le Président

6. **Transparence & Reporting**

BNPP AM est transparent en ce qui concerne son approche sur le vote et son exécution :

- Une copie de cette politique peut être consultée sur le site internet de BNPP AM ;
- Un reporting annuel est publié et donne un aperçu des activités de vote ;
- Le détail des votes, résolution par résolution, peut être obtenu sur demande.

Lignes directrices de vote

Ces lignes directrices de vote complètent la politique de vote aux assemblées générales des sociétés cotées de BNPP AM. Les principaux types de résolutions soumises au vote sont regroupés au sein de quatre thèmes :

1. Approbation des comptes
2. Opérations financières
3. Nomination et rémunération des administrateurs et des mandataires sociaux
4. Autres résolutions (p.ex. Conventions réglementées)

Pour chaque type de résolution, les lignes directrices mettent en avant les « meilleures pratiques » ainsi que les situations pouvant aboutir à une « opposition » ou à une « abstention » lors du vote:

Les décisions de vote sont basées sur les principes suivants :

- « Pour » : la résolution reflète ou tend vers les « meilleures pratiques », et s'inscrit dans l'intérêt à long terme des actionnaires.
- « Abstention » : la résolution soulève une problématique du point de vue des actionnaires.
- « Opposition » : la résolution n'est pas acceptable et ne s'inscrit pas dans l'intérêt à long terme des actionnaires.

Déclaration suivant l'article 118 de l'arrêté Royal du 12 novembre 2012

Considérant que les soft commissions payées par les courtiers en valeurs mobilières à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT à l'occasion de l'exécution des ordres sur titres relatifs à la sicav constituent un avantage commercial, consenti par ces courtiers à la société de gestion elle-même, pour les développements informatiques, administratifs et autres que celle-ci a mis en place pour faciliter la transmission, l'exécution et le règlement desdits ordres, il n'y a pas de conflit d'intérêt dans le chef de ladite société de gestion vis-à-vis de la sicav qu'elle gère, au titre de la perception de cet avantage commercial.

Informations sur la politique de rémunération (données non auditées)

Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2020, sont disponibles sur le site Internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>, et seront également mises à disposition sans frais et sur demande par la Société de gestion.

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion) ¹.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Belgium (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V):

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM Belgium	274	23,265	3,599

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Belgium dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « Collaborateurs Régulés » (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V):

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM Belgium	11	2,021
dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / d'OPCVM / gérants de mandats européens	4	485

¹ NB: les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués, sur la base du périmètre des effectifs à la clôture de la campagne annuelle de rémunération variable, en mai 2020. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

Autres informations sur BNPP AM Belgium:

- Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion

	Nombre de fonds au 31.12.2020	En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2020
OPCVM	42	23.7
Fonds d'Investissement Alternatifs	33	20.7

- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre au cours de l'exercice 2019/2020, a été réalisé entre mai et juillet 2020. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités du périmètre de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Satisfactory ».
- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société.

Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevés. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résidant constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnaît qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

Opérations de financement sur titres

Aucun compartiment ne s'engagera dans des opérations de financement sur titres comme des prêts ou des emprunts de titres, des opérations de pension ou des opérations d'achat-revente ou de vente-rachat, des opérations de prêt avec appel de marge ou des contrats d'échange de performance global.

Politique d'investissement durable

La Politique d'Investissement Durable décrit l'intégration de l'analyse ESG et/ou des standards ESG (tels que définis ci-dessous) dans les critères d'investissement appliqués par les gestionnaires pour chaque compartiment. ESG signifie Environnement, Social et Gouvernance. Ce sont trois facteurs couramment utilisés pour évaluer le niveau de durabilité d'un investissement. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT s'engage à adopter une approche durable en matière d'investissement. Néanmoins, la mesure dans laquelle ces normes et analyses peuvent être appliquées varie en fonction du type de compartiment, de classe d'actifs, de région et d'instrument utilisé. En outre, certains compartiments peuvent appliquer des règles d'investissement plus restrictives, telles que décrites dans la partie spécifique du prospectus. Par conséquent, la mise en œuvre de cette politique ne peut être appliquée de la même manière dans tous les portefeuilles.

Les Standards ESG sont intégrés dans le processus d'investissement de chaque compartiment. Les normes consistent à 1) respecter les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et 2) respecter les politiques sectorielles de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Le Pacte Mondial des Nations Unies (<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>) est un cadre commun, reconnu dans le monde entier et applicable à tous les secteurs industriels. Il s'appuie sur les conventions internationales dans les domaines des droits de la personne, des normes du travail, du respect de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les sociétés qui violent un ou plusieurs des principes sont exclues des investissements dans les compartiments et celles qui risquent de le faire sont étroitement surveillées ou exclues.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT a également défini une série de lignes directrices ESG relatives aux investissements dans les secteurs sensibles. Les sociétés de ces secteurs sensibles qui ne respectent pas les principes minimaux énoncés dans ces lignes directrices sont exclues des investissements des compartiments. Les secteurs concernés comprennent, entre autres, l'huile de palme, la pâte à papier, les activités minières, les sables bitumineux, le nucléaire, la production d'énergie à partir du charbon, le tabac, les armes controversées et l'amiante.

Les Standards ESG sont communiqués aux gestionnaires par le Sustainability Center de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

BNP PARIBAS B STRATEGY

L'analyse ESG consiste à analyser, avec l'aide des principales agences de notation sociale et environnementale (ou extra-financière) (comme par exemple Sustainalytics, Vigeo Eiris, MSCI, ISS-Oekom, etc.), les émetteurs sur des critères non financiers tels que (liste non exhaustive):

- Environnement : promotion de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie des ressources naturelles, traitement des déchets.
- Social : respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, politique de formation et de rémunération, taux de rotation, suivi de carrière, résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, respect du droit des actionnaires minoritaires, séparation des fonctions de direction et de contrôle, lutte contre la corruption, liberté de la presse, rémunération des dirigeants, respect des droits des actionnaires minoritaires.

La manière et le degré d'intégration de l'analyse ESG, comme les scores ESG, sont déterminés par le gestionnaire d'investissement pour chaque processus d'investissement. Les gestionnaires appliqueront soit une approche d'intégration ESG (prise en compte du score ESG dans le processus d'investissement), soit une approche Best In Class (sélection des émetteurs consistant à privilégier les meilleures pratiques des entreprises, quel que soit le ou les secteurs d'activité dans lesquels elles évoluent). Certains gestionnaires sont susceptibles de combiner les deux approches dans leur processus d'investissement.

L'engagement et le dialogue avec les entreprises, qui doit être utilisé pour les influencer et orienter le monde sur la bonne voie, est une partie intégrante et cruciale de l'investissement durable. Dans ce cadre, BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT s'engage sur trois dimensions différentes:

- Engagement des entreprises : inciter les entreprises à se conformer à des normes strictes sur le plan de la gouvernance, de l'environnement et de la société, et les accompagner à cet égard;
- Engagement lié au vote : le vote aux assemblées générales est un élément clé d'un dialogue permanent avec les sociétés sous-jacentes et fait partie intégrante du processus d'investissement.
- Engagement de la politique publique : impliquer les décideurs dans l'élaboration d'un cadre réglementaire qui encourage les entreprises sous-jacentes à se conformer à des normes environnementales et sociales strictes.

De même, la Société de gestion travaille en étroite collaboration avec des organisations de référence dans le domaine de l'investissement responsable pour promouvoir le développement durable et améliorer les pratiques actuelles.

Une révision de chaque instrument autorisé et du respect du contrôle de leurs critères durables est prévue au moins une fois par an. Dans l'éventualité où les normes et critères ci-dessus ne seraient plus respectés, les gestionnaires de placement ajusteront la composition des portefeuilles dans le meilleur intérêt des actionnaires et selon l'analyse et les normes ESG mentionnées ci-dessus, le cas échéant.

De plus amples informations et documents sur la politique globale de développement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sont disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibas-am.com/en/our-approach-to-responsibility/as-a-responsible-investor/>.

Politique applicable en matière de class actions

Conformément à sa politique, la Société de gestion :

- ne participe pas, en principe, à des class actions actives (à savoir, la société de gestion n'engage aucune procédure, n'agit pas en qualité de plaignant, ne joue aucun autre rôle actif dans une class action contre un émetteur);
- peut participer à des class actions passives dans les juridictions où la société de gestion estime, à sa seule discrétion, que (i) la class action est suffisamment rentable (par exemple, lorsque les revenus attendus dépassent les coûts à prévoir pour la procédure), (ii) l'issue de la class action est suffisamment prévisible et (iii) les données pertinentes requises pour l'évaluation de l'éligibilité de la class action sont raisonnablement disponibles et peuvent être gérées de manière efficiente et suffisamment fiable;
- toutes les sommes perçues par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT dans le cadre d'une class action, nettes des coûts externes supportés, seront reversées aux fonds impliqués dans la class action concernée.

La société de gestion peut à tout moment modifier sa politique applicable en matière de class actions et peut s'écarter des principes énoncés ci-dessus dans des circonstances particulières.

Les principes de la politique en matière de class actions applicable au Fonds sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

Conjoncture

Les espoirs de voir l'activité conserver son rythme de croisière atteint fin 2019 ont volé en éclats début 2020 sous l'effet de la pandémie de COVID-19. Après la mise à l'arrêt de l'économie mondiale en mars et avril, le 2^e trimestre 2020 a été caractérisé par la reprise de l'activité à partir de mai alors que le confinement était levé dans de nombreux pays. Les enquêtes de conjoncture ont touché leur point bas en avril et les indicateurs « objectifs » ont commencé à se redresser en mai, parfois plus solidement qu'attendu. Ces évolutions favorables n'ont pas empêché un violent recul du PIB de l'OCDE au 2^e trimestre. La croissance du PIB des grandes économies au 3^e trimestre a nettement surpris à la hausse mais le niveau d'activité reste inférieur à celui qui prévalait au 4^e trimestre 2019. Alors que le reflux de l'épidémie de COVID-19 après la première vague du printemps avait permis un net rebond du PIB au 3^e trimestre (+9,0 % pour l'OCDE après une baisse de 10,6 % au 2^e), la seconde vague a pesé sur la confiance des entreprises et des ménages en fin d'année. Les banques centrales ont assoupli davantage leurs politiques monétaires après les mesures exceptionnelles décidées en urgence en mars pour éviter une dislocation des marchés financiers. Les anticipations sur la croissance mondiale expliquent les variations du prix du pétrole. Jusqu'en janvier, le WTI est resté relativement stable entre 55 et 60 dollars le baril avant de connaître une baisse vertigineuse (accentuée par des raisons techniques en avril). Un accord de réduction de la production conclu par les pays de l'OPEP et leurs partenaires et les espoirs de reprise de l'activité l'ont renvoyé vers 40 dollars fin juin, niveau autour duquel il s'est stabilisé avant d'être entraîné à la hausse par les perspectives de reprise cyclique et une meilleure coordination de l'OPEP et de ses partenaires. Il a ainsi retrouvé fin 2020 son plus haut niveau depuis mars à plus de 48 dollars le baril de WTI. En douze mois, le cours du baril a perdu de 20,5 %.

Etats-Unis

Début 2020, les indicateurs économiques restaient solides. Le taux de chômage était retombé à 3,5 % en février. Portée par le dynamisme de l'emploi, la confiance des ménages avait retrouvé ses points hauts du cycle. Les économistes envisageaient une croissance en 2020 similaire à celle enregistrée en 2019 (2,2 %). Tous semblaient convaincus que le principal risque pour l'économie américaine en 2020 découlerait des incertitudes liées à l'élection présidentielle de novembre. Un facteur exogène, impossible à imaginer, est venu contrarier ces analyses. La pandémie de COVID-19 a entraîné un recul du PIB de 5,0 % en rythme annualisé au 1^{er} trimestre et de 31,4 % au 2^e. Après le rebond de 33,4 % au 3^e trimestre, le PIB devrait progresser de près de 5 % au 4^e trimestre malgré la recrudescence de l'épidémie à l'automne. Toutefois, si le secteur manufacturier et immobilier ont retrouvé leur dynamisme, certains indicateurs économiques ont déçu. Les créations d'emploi fin 2020 ont été bien moindres qu'en septembre et octobre où elles avaient atteint 660 000 en moyenne, et bien évidemment nettement inférieures au rythme observé cet été (2,7 millions en moyenne de juin à août). Près de 10 millions d'emplois ont été perdus par rapport au niveau prépandémique. Dans ce contexte, le plan de relance adopté par le Congrès fin 2020, qui prévoit un soutien direct aux ménages et le maintien des aides fédérales aux chômeurs est indispensable pour soutenir la consommation dans les prochains mois. Sur le front politique, même si tout ne s'est pas déroulé tout à fait comme prévu et si des incertitudes sur la composition du Sénat demeuraient fin 2020, les scénarios les plus défavorables envisagés par certains d'un chaos généralisé à Washington après les élections de novembre ont été évités. La victoire de Joe Biden s'est dessinée en quelques jours sans pouvoir être remise en cause.

Europe

Les conséquences de la pandémie ont frappé de plein fouet la zone euro. Le recul de 3,7 % du PIB au 1^{er} trimestre a été suivi par une chute de 11,7 % au 2^e (malgré l'amélioration des données de production et de consommation à partir de mai), reflet du confinement du printemps. Les enquêtes laissent envisager un rebond de l'activité au second semestre. L'indice composite PMI, reflétant l'opinion des directeurs d'achats dans le secteur manufacturier et les services est tombé à un point bas historique de 13,6 en avril avant de remonter jusqu'à 54,9 en juillet, son plus haut niveau en deux ans. Il a par la suite baissé jusqu'en novembre (45,3). Le rebond en décembre l'a laissé sous 50 même si les enquêtes dans le secteur manufacturier sont plus encourageantes. Après le confinement, la production industrielle a commencé à remonter en mai tout en restant encore largement inférieure au niveau qui prévalait un an auparavant et en montrant des signes de tassement en août. Comparée à l'effondrement de l'activité, la baisse de l'emploi a été limitée par les mécanismes de chômage partiel mais n'en est pas moins la plus importante depuis le début de la série en 1995. Cette situation impose que la vigilance des autorités s'exerce au-delà des mesures d'urgence prises en mars d'autant plus que la seconde vague de l'épidémie a déferlé. Après un rebond de 12,5 % du PIB au 3^e trimestre, les mesures de restrictions remises en place à l'automne ont entraîné une contraction de l'activité au 4^e trimestre. Un rebond de l'activité est envisageable mais ne sera sans doute pas uniforme entre les pays de la zone euro (stratégies sanitaires différentes, part des services dans le PIB, exposition à la demande extérieure). Le soutien des pouvoirs publics va donc rester indispensable. Sur le plan budgétaire, un compromis a permis l'adoption définitive du plan de relance Next Generation EU. Après de longues discussions autour de la pêche, le Royaume-Uni et l'Union européenne ont trouvé un accord de partenariat économique et commercial après le Brexit qui fixe leurs relations à partir du 1^{er} janvier.

Japon

Au 1er trimestre 2020, la baisse de 2,1 % du PIB (en rythme annualisé) a signé l'entrée de l'économie en récession après un très violent recul au 4e trimestre (-7,2 %) dû à la hausse de la TVA. L'évolution de l'activité au 2e trimestre s'est soldée par un recul du PIB de 29,2 %. L'indice PMI Composite (manufacturier et services) est remonté par rapport à son point bas d'avril (25,8) sans parvenir à s'inscrire au-dessus de 50, contrairement à ce qui a été observé dans les autres grandes économies développées dès juillet. Les perspectives d'investissement des entreprises sont dégradées. La demande intérieure reste fragile. La hausse de 22,9 % du PIB au 3e trimestre n'est donc pas synonyme de sortie du gué. L'accélération du nombre de nouvelles contaminations fin 2020 (au-delà de 3 000 par jour) a inquiété la population et les autorités. Le gouvernement a décidé de fermer les frontières aux non-résidents étrangers et d'imposer des restrictions aux déplacements et à certaines activités. Les données économiques ont commencé à refléter les conséquences de ces mesures. La production industrielle est restée stable en novembre, décevant les attentes. Le gouvernement a révisé à la baisse son diagnostic sur la conjoncture et évoque désormais « certaines faiblesses de la reprise » en raison de la pandémie. Après la démission du Premier ministre pour raisons de santé fin août, la procédure pour remplacer Shinzo Abe a été rapide et la désignation de Yoshihide Suga a été perçue comme assurant la continuité de la politique économique. Un nouveau plan de relance massif (14 % du PIB dont 8 % de dépenses budgétaires) a été annoncé par le gouvernement de Yoshihide Suga et marque le début des Suganomics. La Banque du Japon a prolongé de 6 mois ses programmes d'achats d'actifs et ses dispositifs de prêts aux entreprises alors que l'inflation hors produits alimentaires frais est tombée à -0,9 % en glissement annuel en novembre, au plus bas depuis 10 ans.

Marchés émergents

L'économie chinoise se distingue favorablement : après avoir progressé de 3,2 % au 2e trimestre et de 4,9 % au 3e (PIB en glissement annuel), les indicateurs disponibles traduisent la mise en place d'une croissance autoentretenu sur fond de maîtrise de l'épidémie. Les ventes au détail ont retrouvé leur tendance pré-COVID. Par ailleurs, les exportations chinoises ont fortement rebondi en novembre. L'Asie émergente, où la situation sanitaire est moins dramatique que dans les grands pays développés, profite du dynamisme chinois. Dans le reste du monde émergent, la situation est contrastée même si les indicateurs avancés de l'OCDE montrent une croissance à un rythme stable (Chine, Brésil, Russie) ou modéré (Inde) dans les grandes économies. Les pays émergents en mesure de profiter de la croissance en Chine ou des mesures de relance budgétaire aux Etats-Unis et dans la zone euro en 2021 devraient tirer leur épingle du jeu. Les enquêtes PMI dans le secteur manufacturier en novembre illustrent ce facteur : les indices sont supérieurs à 50 et ont progressé en République Tchèque, Corée du Sud, Taiwan, Indonésie. Le FMI prévoit pour 2021 un rebond de 6 % du PIB dans les zones émergentes (après une baisse de 3,3 % en 2020).

Politique monétaire

Début 2020, la Banque centrale européenne (BCE) communiquait surtout sur la revue de sa stratégie en insistant sur la nécessité d'évaluer les effets secondaires des taux négatifs. Ces préoccupations ont été balayées par l'épidémie de COVID-19 même si le Conseil des gouverneurs n'a pas inclus de baisse des taux directeurs (0,00 % pour les opérations principales de refinancement, 0,25 % pour la facilité de prêt marginal et -0,50 % pour la facilité de dépôt) dans le « vaste ensemble de mesures de politique monétaire » présenté le 12 mars. Parmi les mesures figuraient notamment un assouplissement des conditions de TLTRO (opérations de refinancement à plus long terme ciblées -Targeted longer-term refinancing operations) et une enveloppe de 120 milliards d'euros d'achats de titres (QE), venant s'ajouter aux achats mensuels de 20 milliards. Le 18 mars, la BCE a annoncé un programme supplémentaire d'achats de titres à hauteur de 750 milliards d'euros (PEPP pour Pandemic emergency purchase programme) rapidement mis en œuvre. Fin avril, les conditions des TLTRO ont encore été assouplies et, le 4 juin, le PEPP a été étendu jusqu'à fin juin 2021 et son enveloppe a été augmentée de 600 milliards d'euros. La BCE a indiqué que, malgré la reprise constatée depuis début juin, « l'activité économique reste bien inférieure aux niveaux d'avant la pandémie et les perspectives hautement incertaines ». Fin octobre, la BCE a annoncé que le Conseil des gouverneurs allait « recalibrer ses instruments » en décembre. Cet engagement est intervenu au moment où la seconde vague de l'épidémie de COVID-19 déferlait sur l'Europe et alors que les anticipations d'un geste supplémentaire de la BCE allaient grandissantes depuis l'été. Le ton très accommodant adopté et l'analyse pessimiste de la situation conjoncturelle ont même entraîné des attentes d'une baisse supplémentaire du taux de dépôt qui ont rapidement reflué lorsqu'il est apparu que la BCE allait privilégier deux instruments pour fournir la meilleure réponse à la crise économique : les achats de titres et le refinancement des banques. Le 10 décembre, l'enveloppe du PEPP a été augmentée de 500 milliards d'euros (à 1 850 milliards) avec une prolongation jusqu'à mars 2022 au moins. Par ailleurs, les conditions des TLTROs ont été une nouvelle fois assouplies pour encourager davantage les prêts au secteur privé. En affirmant qu'elle cherche à « préserver des conditions financières favorables », la BCE a, implicitement, adopté une politique de contrôle de la courbe des taux et des spreads.

Après trois baisses en 2019, une longue période de statu quo des fonds fédéraux américains s'annonçait en 2020. Un certain coronavirus en a décidé autrement, entraînant un assouplissement dès le 3 mars. Le 15 mars, le principal taux directeur a été ramené dans la fourchette 0 % - 0,25 % (en vigueur de décembre 2008 à décembre 2015). Par ailleurs la Fed (Réserve fédérale américaine) a réactivé et amplifié son programme d'achats de titres et a multiplié les mesures destinées à favoriser un « fonctionnement fluide du marché » (fonds monétaires, marché du crédit, financement à court terme en dollars) et à assurer la transmission efficace de sa politique monétaire via la distribution de crédit. Plusieurs membres de la Fed ont exprimé leurs inquiétudes sur « les risques considérables » à moyen terme que fait peser la pandémie sur l'économie américaine. Leur prudence a grandi au fil des mois. C'est dans ce contexte que la Fed a annoncé à la fin de l'été un changement important du cadre de sa politique monétaire. La Fed est désormais convaincue que l'emploi peut rester dynamique sans provoquer une hausse indésirable de l'inflation et elle fera en sorte, qu'après une période où l'inflation aura été durablement inférieure à 2 %, ce seuil soit dépassé modérément pendant un certain temps. Cette approche constitue une forme flexible de ciblage d'un niveau d'inflation moyen. La dernière réunion de l'année a conclu que le taux objectif des fonds fédéraux devrait rester pendant plusieurs années à son niveau actuel malgré l'amélioration attendue des perspectives économiques. En décembre, la Fed a également précisé l'orientation future de son programme d'achats d'actifs. Ils se poursuivront au rythme actuel de 120 milliards de dollars par mois « jusqu'à ce que des progrès supplémentaires substantiels aient été accomplis vers les objectifs de plein emploi et de stabilité des prix ». La Fed n'a pas indiqué de changement dans la composition (répartition entre titres du Trésor et MBS) ni dans les maturités des achats même si ces options ont été évoquées. L'assurance d'une longue période de statu quo donne une meilleure visibilité à la politique monétaire, ce qui pourrait se révéler crucial. Le plan de relance budgétaire adopté fin 2020 devrait en effet soutenir la demande intérieure en 2021. Le changement de la fonction de réaction de la Fed lui permettra d'accompagner cette relance budgétaire plutôt que de resserrer de façon préventive sa politique monétaire comme par le passé. L'inflation sous-jacente (mesurée par le déflateur des dépenses de consommation hors alimentaire et énergie) est largement inférieure à l'objectif de 2 % (1,4 % en novembre) mais la Fed prévoit sa remontée graduelle.

Marchés des changes

Pendant le 1er trimestre 2020, la parité EUR/USD a évolué dans un très large intervalle (1,06 – 1,15) dont les extrémités ont été touchées en mars, mois caractérisé par une forte volatilité sur tous les actifs. Ces évolutions se soldent par une variation trimestrielle relativement limitée (-1,7 % à 1,1029). Après avoir évolué sans tendance entre 1,08 et 1,10 jusqu'à la mi-mai, la parité EUR/USD s'est orientée à la hausse pour repasser au-dessus de 1,14 le 10 juin, au plus haut depuis le 10 mars. Elle termine le 2e trimestre à 1,1231, soit une hausse de 1,8 % par rapport à fin mars, proche du niveau qui prévalait en début d'année. La dépréciation du dollar s'est accentuée dès le début du 3e trimestre. Cet accès de faiblesse a été déclenché par l'évolution très préoccupante de l'épidémie aux Etats-Unis. Au même moment, le regain des tensions géopolitiques avec la Chine à quelques mois de l'élection présidentielle américaine a mis en évidence le manque de visibilité politique alors que les dirigeants de l'Union européenne parvenaient à conclure un accord historique scellant la solidarité budgétaire. Après cette envolée vers 1,18 en juillet, la parité EUR/USD a connu une évolution moins unidirectionnelle en août et septembre tout en parvenant à passer ponctuellement au-dessus de 1,20 le 1er septembre. Elle termine le 3e trimestre à 1,1743, en hausse de +4,6 % puis a évolué entre 1,16 et 1,20 jusqu'en octobre en raison des anticipations de baisse du taux de dépôt de la BCE et des inquiétudes sur la croissance de la zone euro. Début novembre, dans un environnement plus favorable aux actifs risqués, la parité EUR/USD a renoué avec sa tendance haussière. Elle est passée au-dessus de 1,22 après les annonces de la Fed mi-décembre pour terminer l'année à 1,2229, au plus haut depuis avril 2018. La parité EUR/USD a gagné 4,2 % au 4e trimestre et 9,0 % en douze mois.

Au début du 1er trimestre 2020, la parité USD/JPY a continué à évoluer sans direction autour de 109. Le 20 février, elle est brusquement passée au-dessus de 112. Cet accès de faiblesse du yen reflétait les inquiétudes liées à l'épidémie. L'économie japonaise était alors, à l'instar des autres économies en Asie, jugée susceptible d'être davantage affectée par les interruptions de l'activité en Chine. Pour cette raison, le yen n'a pas bénéficié de son statut de devise refuge malgré les difficultés des marchés actions. C'est la baisse du dollar qui explique le retour brutal de la parité USD/JPY vers 101 début mars, au plus bas depuis novembre 2016. Par la suite, elle a regagné du terrain pour terminer à 107,5, en baisse de 1,0 % par rapport à fin 2019. Au 2e trimestre 2020, la parité USD/JPY a évolué dans un intervalle étroit autour de 107, seuil technique important, et termine le trimestre à 107,92, soit une modeste hausse (+0,4 %) par rapport à fin mars et une quasi-stabilité par rapport au niveau qui prévalait douze mois auparavant. Au 3e trimestre, elle a évolué entre 108 et 104, un niveau qui reste surveillé par le ministère des finances, et affiche une baisse de 2,3 % qui l'a amenée à 105,47 fin septembre. Elle s'est ensuite inscrite sur une tendance baissière qui l'a amenée à 103,20 fin décembre (-2,2 % en 3 mois). L'appréciation du yen face au dollar en 2020 (5,3 %) a été limitée par le contexte économique japonais dégradé.

Marchés obligataires

Au 1er trimestre 2020, le rendement du T-note américain à 10 ans s'est détendu de 125 pb pour s'inscrire à 0,67 % le 31 mars, proche de son point bas historique (0,54 %) établi le 9 mars. La détente s'est mise en place dès les premiers jours de janvier et s'est accentuée à la mi-février en raison de la chute des actions, des craintes de récession mondiale et des anticipations de baisse des taux directeurs de la Fed. En avril et mai, le taux à 10 ans a évolué sans direction dans un intervalle étroit autour de 0,65 %. Après une légère tension début juin, le taux à 10 ans est revenu à 0,65 % pratiquement inchangé par rapport à fin mars. Cette quasi-stabilité reflète la coexistence de facteurs dont les effets sur le marché obligataire sont a priori opposés. D'un côté une politique monétaire très accommodante et une inflation faible, de l'autre des perspectives de reprise économique et de creusement du déficit et de la dette. Au 3e trimestre, le rendement du T-note à 10 ans a commencé par se détendre pour s'inscrire à 0,53 % fin juillet, sous son précédent point bas touché en mars. Sa détente par rapport au début de l'année ressortait alors à 139 pb en raison des baisses de taux directeurs au printemps, des diverses opérations destinées à stabiliser les marchés (dont les achats de titres) et des attentes de mesures supplémentaires. Il est repassé au-dessus de 0,70 % à la mi-août pour évoluer par la suite sans tendance dans un intervalle étroit, au gré des discussions au Congrès sur de nouvelles mesures budgétaires, et terminer le trimestre à 0,69 %. Les évolutions au 4e trimestre ont été heurtées. Le taux à 10 ans s'est rapproché de 1 % en novembre suite aux annonces très positives sur les vaccins avant de rapidement revenir vers 0,80 % puis d'évoluer autour de 0,90 % jusqu'à la fin de l'année. Cette tension au 4e trimestre (+23 pb) résulte essentiellement des considérations autour de la politique budgétaire, qu'il s'agisse des attentes d'un accord avant les élections pour un plan de soutien, de l'anticipation d'une large victoire de Joe Biden ouvrant la voie à une hausse des dépenses publiques dès le début de 2021 ou encore, lorsqu'il est apparu que la vague démocrate était moins forte qu'attendu, des espoirs de voir aboutir les discussions au Congrès pour un plan de relance supplémentaire. Le rendement du T-note à 10 ans termine l'année à 0,91 % (-101 pb en 12 mois). La courbe des taux s'est repentifiée, l'écart entre les taux à 10 ans et à 2 ans passant de 35 pb fin 2019 à 80 pb fin 2020.

Au 1er trimestre 2020, le rendement du Bund allemand à 10 ans s'est détendu de 28 pb pour terminer à -0,47 %. Une nette tendance baissière s'est dessinée à partir de mi-janvier et a amené le taux allemand à 10 ans à un nouveau point bas historique (-0,86 % le 9 mars) dans un mouvement de fuite vers la sécurité. En mars, les variations des marchés de la zone euro ont été plus erratiques. Le taux allemand à 10 ans a ainsi retrouvé son plus haut niveau depuis la mi-janvier à -0,20 %, ce qui constituait une dégradation impressionnante par rapport à son point bas. Les marchés obligataires de la zone euro ont connu des variations heurtées au 2e trimestre 2020. Malgré les achats de la BCE, les obligations ont, en début de trimestre, pâti du rebond des actifs risqués. Par la suite leurs évolutions ont reflété l'état de la solidarité européenne, budgétaire ou monétaire. Dans ce contexte, le taux allemand à 10 ans a varié entre -0,60 % et -0,25 % et termine à -0,45 %, proche du niveau de fin mars (-0,47 %). Fin juillet, il est repassé sous le taux de dépôt de la BCE (-0,50 %), la reprise de l'épidémie de COVID-19 occultant des données économiques qui étaient alors supérieures aux attentes. La perspective d'importantes émissions à l'automne et des signes de dissensions au sein de la BCE ont ensuite pesé sur les marchés obligataires. Fin août, le taux allemand à 10 ans est ainsi remonté vers -0,40 % puis les facteurs macroéconomiques de soutien au marché obligataire ont fini par l'emporter et l'ont ramené à -0,52 % fin septembre, soit une détente de 7 pb au 3e trimestre 2020. Au 4e trimestre, il a connu une évolution sans tendance dans un intervalle étroit, ne repassant que ponctuellement au-dessus de -0,50 % et parvenant même à se décorréler des marchés américains au moment où ceux-ci ont commencé à se dégrader. Le rendement du Bund allemand à 10 ans a terminé l'année à -0,57 %, soit une détente de 38 pb en douze mois alors que les taux directeurs de la BCE sont restés inchangés.

Marchés des actions

En janvier 2020, malgré des données sanitaires préoccupantes en provenance de Chine, les grands indices actions n'avaient enregistré qu'une baisse modeste et étaient même parvenus à établir de nouveaux points hauts historiques le 12 février. Au cours de la dernière semaine de février, le monde et les marchés financiers ont basculé. La panique s'est accentuée en mars lorsque l'épidémie est devenue pandémie. Entre le 12 février et le 12 mars, les actions mondiales ont perdu 26 %. La violence de cette baisse, qui contenait en germe une crise de liquidité sur l'ensemble des marchés financiers, a conduit les pouvoirs publics à annoncer des mesures d'urgence. Malgré l'ampleur des mesures déployées, la remontée des grands indices est demeurée hésitante mais s'est un peu affirmée à partir du 24 lorsque les annonces budgétaires ont pris le relais des communications des banques centrales. L'indice MSCI AC World en dollars, tombé le 23 mars à son plus bas depuis la mi-2016, a perdu 21,7 % au 1er trimestre 2020, ce qui constitue sa plus forte baisse trimestrielle.

Au 2e trimestre 2020, les actions mondiales ont rapidement retracé le tiers de la baisse en raison des anticipations d'une reprise rapide de l'activité alors que le ralentissement de la pandémie a permis la levée progressive des mesures de confinement dans de nombreux pays en mai. Par ailleurs, en assurant que les taux longs resteraient bas pour très longtemps, les banques centrales ont, de fait, renforcé l'attrait des actions par rapport aux obligations gouvernementales. Le 8 juin, l'indice MSCI AC World en dollars avait retrouvé son plus haut niveau depuis le 25 février et regagné 42 % par rapport au point bas de mars. Par la suite, la tendance est devenue un peu plus hésitante. Plusieurs éléments expliquent ces variations plus heurtées. Tout d'abord, des tensions géopolitiques variées (Corée du Nord/Corée du Sud; Chine/Inde; Chine/Etats-Unis), qui se sont toutefois rapidement apaisées. Ensuite, et surtout, les inquiétudes sur l'épidémie suite à la reprise des contaminations, et enfin la sévérité de la récession. Malgré l'amélioration de certains indicateurs économiques, les scénarios officiels restent très prudents et insistent sur le caractère sans précédent de cette crise qui laissera des cicatrices profondes. Malgré ces éléments, auquel il faut sans doute ajouter quelques prises de bénéfices début juin, le bilan trimestriel est très positif puisque les actions mondiales ont progressé de 18,7 % en trois mois.

Leur progression au 3e trimestre (+7,7 % pour l'indice MSCI AC World en dollars) masque des variations plus heurtées en fin de période et la persistance, tout au long du trimestre, d'une certaine prudence chez les investisseurs. Après avoir enregistré en août une cinquième hausse mensuelle consécutive, permise notamment par des résultats d'entreprise moins dégradés que prévu, les actions mondiales ont été rattrapées en septembre par plusieurs inquiétudes latentes. Les craintes suscitées par l'évolution de l'épidémie et les doutes sur la pérennité de la reprise (ainsi que quelques prises de bénéfices en septembre, en particulier sur les valeurs technologiques américaines, dont le parcours depuis mars était spectaculaire), ont réduit la progression trimestrielle des actions et entraîné une hausse de la volatilité. Face à ces interrogations, les investisseurs ont trouvé du réconfort dans le message très accommodant des banques centrales, qui assurent des taux bas pour très longtemps et indiquent qu'elles pourront faire davantage si nécessaire.

Au 4e trimestre, les progrès de la recherche médicale ont rassuré. Les annonces de grands laboratoires à partir du 9 novembre ont suscité un enthousiasme qui ne s'est pas démenti. Les résultats très prometteurs des tests cliniques des vaccins contre la COVID-19 ont convaincu les investisseurs qu'un vaccin efficace et sans effet secondaire sera rapidement disponible. Cette hypothèse favorable, et inespérée quelques mois auparavant, a permis aux marchés de résister aux mauvaises nouvelles sur le front de l'épidémie et à leurs conséquences sur l'activité économique ainsi qu'aux incertitudes politiques. Ces dernières ont trouvé, aux Etats-Unis comme en Europe, des conclusions rassurantes aux yeux des investisseurs. Dans ce contexte, l'indice MSCI AC World en dollars a enregistré en novembre sa plus forte progression mensuelle (+12,2 %) et a encore gagné 4,5 % en décembre pour terminer à un nouveau point haut, en hausse de 14,4 % en trois mois et de 14,3 % en douze mois.

L'indice MSCI Emerging en dollars affiche une légère surperformance annuelle (+15,9 %) qui s'est dessinée au second semestre et reflète des situations très variées selon les grandes zones. Au sein des marchés développés, les actions américaines ont très nettement surperformé (+16,3 % pour le S&P 500) portées par l'envolée des valeurs technologiques (+43,6 % pour le Nasdaq composite). Les grandes places européennes ne sont pas parvenues à récupérer tout le retard accumulé et l'indice Eurostoxx 50 a perdu 5,1 % par rapport à fin 2019. La composition sectorielle des indices et l'appréciation de l'euro face au dollar (+9 %) ont pu contribuer à cette contreperformance. Au Japon, le Topix a progressé de 4,8 % pour terminer l'année à son plus haut niveau en 2 ans.

Evénement significatif : COVID-19

L'épidémie de COVID-19 a entraîné une crise sanitaire et économique sans précédent à l'échelle mondiale. Le Conseil continue de suivre les efforts déployés par les gouvernements pour contenir la propagation du virus et de surveiller l'impact économique de l'épidémie sur les sociétés représentées dans le portefeuille du Fonds.

1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.20

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE BNP PARIBAS B STRATEGY SA (SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de BNP Paribas B Strategy SA (SICAV publique de droit Belge) (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 12 avril 2018, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 22 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un actif net globalisé qui s'élève à EUR 4.060.645.734,70 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice globalisé de l'exercice de EUR 79.599.913,45. Un aperçu de l'actif net et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous :

Compartiment	Devise	Actif net	Résultat
Europe Conservative	EUR	53.999.371,92	728.172,49
Europe Defensive	EUR	493.698.784,86	-3.539.014,89
Europe Dynamic	EUR	44.711.517,77	-2.026.649,52
Europe Neutral	EUR	253.617.175,64	-8.238.388,85
Europe Sustainable Defensive	EUR	341.962.618,83	2.583.860,77
Europe Sustainable Dynamic	EUR	32.359.954,55	421.746,11
Europe Sustainable Neutral	EUR	189.692.138,55	81.958,72
Global Sustainable Aggressive	EUR	31.391.081,07	1.421.184,04
Global Sustainable Conservative	EUR	57.992.872,51	707.228,28
Global Sustainable Defensive	EUR	1.252.244.495,08	32.370.161,79
Global Sustainable Dynamic	EUR	253.296.600,84	12.030.804,00
Global Sustainable Neutral	EUR	1.055.679.123,08	43.058.850,51

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique (et plus particulièrement l'Arrêté Royal du 10 novembre 2006).

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable aux organismes de placement collectifs en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société de gestion désignée;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le conseil d'administration à cesser l'exploitation de la Société;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires*Responsabilités du Conseil d'Administration*

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

BNP PARIBAS B STRATEGY

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux organismes de placement collectifs en Belgique;
- La répartition des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux dispositions légales et statutaires;
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Woluwe-Saint-Etienne, le 17 mars 2021

Le Commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par

Damien Walgrave
Reviser d'Entreprises

1.4. BILAN GLOBALISE

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	4.060.645.734,70	3.740.420.872,67
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	4.003.638.780,59	3.721.924.921,72
E. OPC à nombre variable de parts	4.003.260.156,74	3.720.368.406,23
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	-28.900,00	501.410,00
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	39.898,85	814.288,50
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	367.625,00	240.816,99
IV. Créances et dettes à un an au plus	-1.069.337,11	2.536.832,94
A. Créances		
a. Montants à recevoir	1.798.425,09	5.382.757,94
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-2.867.188,62	-2.841.661,40
c. Emprunts (-)	-573,58	-4.263,60
V. Dépôts et liquidités	66.504.786,90	24.006.220,64
A. Avoirs bancaires à vue	63.108.533,70	19.639.884,34
C. Autres	3.396.253,20	4.366.336,30
VI. Comptes de régularisation	-8.428.495,68	-8.047.102,63
C. Charges à imputer (-)	-8.428.495,68	-8.047.102,63
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.060.645.734,70	3.740.420.872,67
A. Capital	3.921.820.496,63	3.440.821.473,19
B. Participations au résultat	-8.814.230,80	33.727.383,88
C. Résultat reporté	68.039.555,42	-83.098.175,69
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	79.599.913,45	348.970.191,29
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	45.716.609,92	369.161.858,72
A. Contrats à terme achetés	35.282.806,28	181.308.971,16
B. Contrats à terme vendus	10.433.803,64	187.852.887,56

1.5. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	136.944.889,04	399.030.516,51
E. OPC à nombre variable de parts	163.986.633,32	410.408.106,94
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-2.971.995,00	-10.610.920,00
I. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	2.875.066,00	1.247.813,70
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	5.128.573,39	-1.235.711,50
b. Autres positions et opérations de change	-32.073.388,67	-778.772,63
II. Produits et charges des placements	634.461,49	1.426.936,20
A. Dividendes	940.779,10	1.312.258,66
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	13.806,20	24.275,51
C. Intérêts d'emprunts (-)	-762.702,41	-236.709,28
F. Autres produits provenant des placements	442.578,60	327.111,31
III. Autres produits	11.756,87	10,50
B. Autres	11.756,87	10,50
IV. Coûts d'exploitation	-57.991.193,95	-51.487.271,92
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-927.865,17	-791.554,58
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-1.048.475,08	-1.692.867,33
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-44.418.058,90	-39.332.603,53
b. Gestion administrative et comptable	-5.483.093,65	-4.152.681,17
H. Services et biens divers (-)	-11.904,34	-708,42
J. Taxes	-3.487.140,10	-3.196.511,66
K. Autres charges (-)	-2.614.656,71	-2.320.345,23
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-57.344.975,59	-50.060.325,22
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	79.599.913,45	348.970.191,29
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	79.599.913,45	348.970.191,29
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	138.825.238,07	299.599.399,48
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	68.039.555,42	-83.098.175,69
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	79.599.913,45	348.970.191,29
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-8.814.230,80	33.727.383,88
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-35.173.164,64	-209.860.972,49
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-86.909.111,25	-68.039.555,42
IV. (Distribution des dividendes)	-16.742.962,18	-21.698.871,57

1.6. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.6.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-) annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est au moment de leur acquisition portée à leur prix d'achat dans les postes du bilan correspondants. Après la première évaluation, les variations de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats pour chaque devise.

BNP PARIBAS B STRATEGY

Evénement significatif : COVID-19

L'épidémie de COVID-19 a entraîné une crise sanitaire et économique sans précédent à l'échelle mondiale. Le Conseil continue de suivre les efforts déployés par les gouvernements pour contenir la propagation du virus et de surveiller l'impact économique de l'épidémie sur les sociétés représentées dans le portefeuille du fonds.

1.6.2. Taux de change

	31.12.20		31.12.19	
1 EUR	102,8641	ARS	67,2073	ARS
	1,5856	AUD	1,5969	AUD
	10,4760	NOK	9,8638	NOK
	10,0485	SEK	10,5078	SEK
	1,2236	USD	1,1225	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE CONSERVATIVE

2.1. RAPPORT DE GESTION

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 30/04/2015 au prix de 100 EUR par part.

2.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans les marchés d'obligations.

2.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans des emprunts d'Etat ou autres obligations de bonne qualité, libellés en EUR, directement ou par l'investissement en autres organismes de placement collectifs établis dans la zone Euro.

La sélection des actifs est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en liquidités et instruments du marché monétaire, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence conservateur dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 0%
- Obligations : 100%
- Investissements alternatifs* : 0%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 0% - 5%
- Obligations : 0% - 100%
- Investissements alternatifs* : 0% - 15%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 100%

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury (EUR) RI + 50% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières, ou tout autre investissement éligible qui n'est pas classé dans l'une des autres catégories.

2.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début d'année optimiste en raison de perspectives de données économiques positives, la crise de COVID-19 a provoqué d'importantes incertitudes sur les marchés financiers. Dans ce contexte de rendements extrêmement faibles, nous avons maintenu nos positions sous-pondérées dans les obligations d'État tout au long de l'année. Début avril, compte tenu du soutien monétaire important des banques centrales, nous avons renforcé notre position dans le crédit « Investment Grade ». Dans ce contexte de soutien financier important, cette classe d'actifs est apparue plus attractive en termes de prévisions de rendements. Vers la fin de l'année, nous avons réduit la position, ce qui a permis de sécuriser certains bénéfices. Dans l'ensemble, nous avons maintenu une exposition faible au risque de duration dans le portefeuille.

2.1.5. Politique future

Les prévisions pour 2021 sont celles d'une reprise progressive, soutenue par des politiques monétaires particulièrement accommodantes qui devraient être maintenues, ainsi que par des taux à long terme demeurant faibles et un soutien budgétaire supplémentaire. À court terme, il existe encore des préoccupations au sujet de l'épidémie et des incertitudes sur les campagnes de vaccination, qui sont considérées comme les principaux risques.

2.1.6. Profil de risque et de rendement

3 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 3.

2.1.7. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,40 EUR contre remise du coupon n°6.

Date paiement : 21/04/2021.

2.2. BILAN

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	53.999.371,92	61.610.899,49
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	53.635.311,65	61.428.154,71
E. OPC à nombre variable de parts	53.638.691,65	61.409.300,19
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	-3.380,00	5.120,00
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		13.734,52
IV. Créances et dettes à un an au plus	-133.074,81	-80.604,21
A. Créances		
a. Montants à recevoir	1.183,15	7.324,58
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-134.257,96	-87.928,79
V. Dépôts et liquidités	588.619,89	372.958,20
A. Avoirs bancaires à vue	575.754,19	369.211,40
C. Autres	12.865,70	3.746,80
VI. Comptes de régularisation	-91.484,81	-109.609,21
C. Charges à imputer (-)	-91.484,81	-109.609,21
TOTAL CAPITAUX PROPRES	53.999.371,92	61.610.899,49
A. Capital	53.443.356,84	60.757.135,39
B. Participations au résultat	8.865,82	-278.599,29
C. Résultat reporté	-181.023,23	-673.686,77
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	728.172,49	1.806.050,16
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	687.620,00	2.025.904,96
A. Contrats à terme achetés		684.323,91
B. Contrats à terme vendus	687.620,00	1.341.581,05

2.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	1.290.023,28	2.416.937,56
E. OPC à nombre variable de parts	1.312.789,39	2.673.383,86
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-31.760,00	-266.860,00
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	19.992,32	30.413,52
b. Autres positions et opérations de change	-10.998,43	-19.999,82
II. Produits et charges des placements	-1.391,63	59.227,09
A. Dividendes		61.102,25
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	0,04	0,22
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1.750,95	-1.875,38
F. Autres produits provenant des placements	359,28	
III. Autres produits	0,37	0,54
B. Autres	0,37	0,54
IV. Coûts d'exploitation (*)	-560.459,53	-670.115,03
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-27,64	-1.477,75
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-16.066,12	-34.315,75
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-371.841,96	-446.103,81
b. Gestion administrative et comptable	-84.137,75	-85.789,10
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-48.341,16	-54.386,04
K. Autres charges (-)	-40.044,90	-48.042,58
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-561.850,79	-610.887,40
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	728.172,49	1.806.050,16
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	728.172,49	1.806.050,16
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	556.015,08	853.764,10
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	-181.023,23	-673.686,77
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	728.172,49	1.806.050,16
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	8.865,82	-278.599,29
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-443.320,42	-916.305,73
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-27.478,19	181.023,23
IV. (Distribution des dividendes)	-85.216,47	-118.481,60

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1. Composition des actifs au 31.12.20

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
EURO OAT FUT GOVT 10YR 6% 0 08/03/2021	2	EUR		-1.760,00		0,00%	0,00%
EURO-BUND FUTURE 08/03/2021	2	EUR		-1.620,00		0,00%	0,00%
FUTURES				-3.380,00		0,00%	0,00%
<u>INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES</u>							
				-3.380,00		0,00%	0,00%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS FUNDS BOND EUR GOV-MC	3.179	EUR	518,55	1.648.494,30	0,14%	3,07%	3,05%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO CORPORATE-X	20.418	EUR	241,60	4.933.036,15	0,25%	9,20%	9,14%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO HIGH YIELD CAP	20.518	EUR	167,22	3.431.021,97	0,65%	6,40%	6,35%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO SHORT TERM-X	78.796	EUR	134,67	10.611.394,83	5,09%	19,79%	19,64%
BNP PARIBAS FUNDS QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	18.704	EUR	107,80	2.016.313,30	0,77%	3,76%	3,73%
BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	36.208	EUR	145,94	5.284.252,29	0,30%	9,85%	9,79%
BNPP EURO HIGH QUALITY GOV BD XCA	18.035	EUR	122,07	2.201.479,11	0,59%	4,10%	4,08%
BNPP FLEXI I ABS EUROPE AAA XCA	572	EUR	1.023,02	585.167,44	0,10%	1,09%	1,08%
BNPP FLEXI I ABS EUROPE IG XCA	509	EUR	1.195,56	608.540,04	0,11%	1,13%	1,13%
BNPP SUSTAINABLE ENHANCED BOND 12M XCA	73.103	EUR	105,10	7.683.088,20	0,37%	14,33%	14,23%
Directive 2009/65/CE - FSMA				39.002.787,63		72,72%	72,22%
BNP PARIBAS FUNDS BD EUR INFL-LINKD-MC	27.355	EUR	124,79	3.413.629,58	1,45%	6,36%	6,32%
VANGUARD-EUROZ IN LK IND-EPL	11.701	EUR	125,76	1.471.568,53	0,11%	2,74%	2,73%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				4.885.198,11		9,10%	9,05%
OPC-Obligations							
				43.887.985,74		81,82%	81,27%
BNP PARIBAS FUNDS ENHANCED CASH-6M-MC	55.653	EUR	116,78	6.499.136,67	0,27%	12,12%	12,04%
Directive 2009/65/CE - FSMA				6.499.136,67		12,12%	12,04%
NORDEA 1-EURO CON BD-BI EUR	212.660	EUR	15,29	3.251.569,24	0,04%	6,06%	6,02%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				3.251.569,24		6,06%	6,02%
OPC-Mixtes							
				9.750.705,91		18,18%	18,06%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
				53.638.691,65		100,00%	99,33%
TOTAL PORTEFEUILLE							
				53.635.311,65		100,00%	99,33%
Compte géré futures		EUR		12.865,70			0,02%
Autres				12.865,70			0,02%
BP2S		EUR		575.754,19			1,07%
Avoirs bancaires à vue				575.754,19			1,07%
DEPOTS ET LIQUIDITES							
				588.619,89			1,09%
CREANCES ET DETTES DIVERSES							
				-133.074,81			-0,25%
AUTRES							
				-91.484,81			-0,17%
TOTAL DE L'ACTIF NET							
				53.999.371,92			100,00%

2.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	100,00%
OPC-Mixtes	18,18%
OPC-Obligations	81,82%

FUTURES	0,00%
EUR	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

2.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	3.488.879,73	3.537.562,51	7.026.442,24
Ventes	7.547.098,50	8.562.741,67	16.109.840,17
Total 1	11.035.978,23	12.100.304,18	23.136.282,41
Souscriptions	866.780,14	648.420,20	1.515.200,34
Remboursements	4.551.857,93	5.184.560,87	9.736.418,80
Total 2	5.418.638,07	5.832.981,07	11.251.619,14
Moyenne de référence de l'actif net total	58.565.358,33	55.933.281,79	57.212.617,80
Taux de rotation	9,59%	11,20%	20,77%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

2.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagement sur Futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUT GOVT 10YR 6% 08/03/2021	EUR	-333.960,00	-333.960,00	1.000	02.12.20
EURO-BUND FUTURE 08/03/2021	EUR	-353.660,00	-353.660,00	1.000	02.12.20

2.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	14.728	62.232	124.688	80.381	457.420	297.715	755.135	1.472.892,12	6.204.181,25	12.454.517,70	7.989.199,12	74.195.813,66	98,45	97,96
2019	9.348	22.618	100.641	74.181	366.127	246.152	612.279	938.832,17	2.246.525,16	10.093.607,23	7.395.724,92	61.610.899,49	100,95	100,15
2020	7.202	7.963	56.001	41.074	317.328	213.041	530.369	723.271,61	791.928,73	5.642.644,77	4.093.774,03	53.999.371,92	102,35	101,01

2.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 30.04.15 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

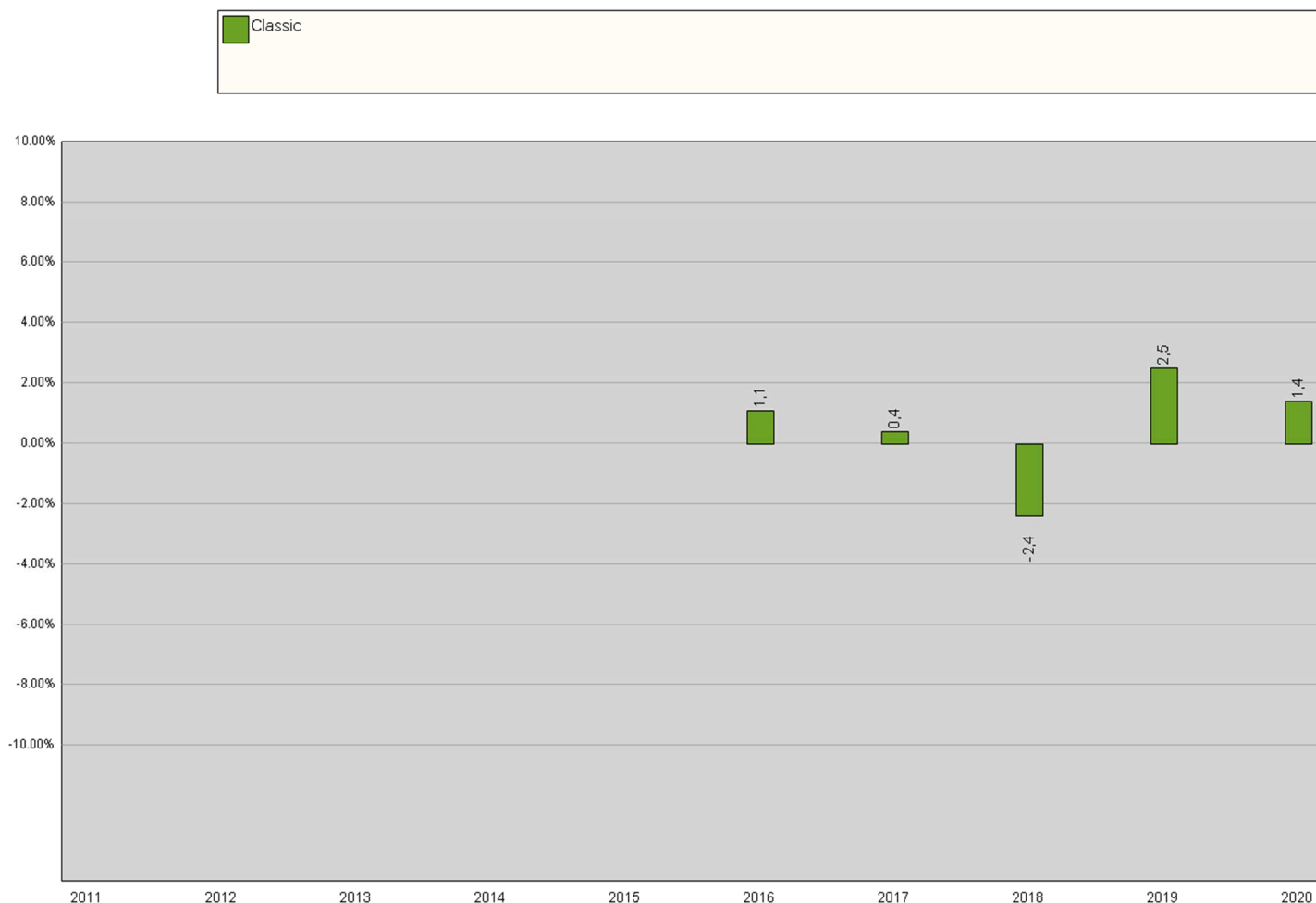


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans
Classic	30.04.15	EUR	1,4%	0,5%	0,6%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n
n le nombre d'année (périodes)
 $P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période
 VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1
 VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t
 α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t
 $VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n le nombre de paiements de dividendes la période t

2.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégataires (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,17%
Dis.	1,17%

2.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,64% en faveur des gestionnaires et 65,36% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Quelques dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus et/ou dans la loi et détaillés ci-dessous ont été relevés au cours de la période :

Contraintes d'investissement dépassées :

- Un organisme de placement collectif peut acquérir des parts visées à l'article 52, § 1er, 5° et 6°, à condition de ne pas placer plus de 20% de ses actifs dans les parts d'un même organisme de placement collectif. Chaque compartiment est, pour l'application du présent paragraphe, considéré comme un organisme de placement collectif distinct. Ces organismes de placement collectif, ne placent pas, au total, plus de 10% de leurs actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif

Tous les dépassements ont été régularisés entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation

Capitalisation

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	9.639,11
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	223.106,66
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	50.483,78
Services et biens divers	0
Taxes	28.857,18
Autres charges	24.027,27

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	6.427,01
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	148.735,30
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	33.653,97
Services et biens divers	0
Taxes	19.483,98
Autres charges	16.017,63

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DEFENSIVE

3.1. RAPPORT DE GESTION

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 30/04/2015 au prix de 100 EUR par part.

3.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

3.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence défensif dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 21,5%
- Obligations : 68%
- Investissements alternatifs : 10,5%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 0% - 30%
- Obligations : 30% - 90%
- Investissements alternatifs : 0% - 30%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 70%

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 9% MSCI Europe (EUR) NR + 7.5% MSCI Europe Small Caps (EUR) NR + 5% MSCI World (EUR) NR + 34% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury (EUR) RI + 34% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (EUR) RI + 10.5% Cash Index EONIA (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières, ou tout autre investissement éligible qui n'est pas classé dans l'une des autres catégories.

3.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début d'année optimiste en raison de perspectives de données économiques positives, la crise de COVID-19 a provoqué d'importantes incertitudes sur les marchés financiers. Au cours du premier semestre, alors que nous escomptions un endiguement rapide du virus, nous avons d'abord augmenté notre exposition aux actions. Suite à l'aggravation de la crise et à la poursuite des mouvements de ventes massives, nous avons préféré adopter une approche plus prudente en réduisant cette position. Au cours du second semestre, nous avons progressivement augmenté à nouveau notre exposition aux actions, devenant plus optimistes quant à l'amélioration des perspectives économiques et à la reprise post-pandémie. Nos préférences régionales ont été principalement axées sur les marchés émergents et les actions belges. Du côté des titres à revenu fixe, nous avons maintenu nos positions sous-pondérées dans les obligations d'État dans un contexte de rendements extrêmement faibles. Début avril, compte tenu du soutien monétaire important des banques centrales, nous avons renforcé notre position dans le crédit « Investment Grade ». Dans ce contexte de soutien financier important, cette classe d'actifs est apparue plus attrayante en termes de prévisions de risque et de rendement. Vers la fin de l'année, nous avons réduit certaines de nos positions dans le crédit « Investment Grade », ce qui a permis de sécuriser certains bénéfices.

3.1.5. Politique future

Les prévisions pour 2021 sont celles d'une reprise progressive, soutenue par des politiques monétaires particulièrement accommodantes qui devraient être maintenues, ainsi que par des taux à long terme demeurant faibles et un soutien budgétaire supplémentaire. À court terme, il existe encore des préoccupations au sujet de l'épidémie et des incertitudes sur les campagnes de vaccination, qui sont considérées comme les principaux risques.

3.1.6. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 3.

3.1.7. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,80 EUR contre remise du coupon n°6.

Date paiement : 21/04/2021.

3.2. BILAN

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	493.698.784,86	577.766.293,73
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	487.290.996,30	574.512.163,70
E. OPC à nombre variable de parts	487.072.236,30	574.190.503,61
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	-15.840,00	44.670,00
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		125.126,82
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	234.600,00	151.863,27
IV. Créances et dettes à un an au plus	-617.327,53	-474.181,85
A. Créances		
a. Montants à recevoir	7.639,14	69.447,20
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-624.966,67	-543.629,05
V. Dépôts et liquidités	8.085.319,72	5.016.474,75
A. Avoirs bancaires à vue	5.927.876,02	2.399.941,94
C. Autres	2.157.443,70	2.616.532,81
VI. Comptes de régularisation	-1.060.203,63	-1.288.162,87
C. Charges à imputer (-)	-1.060.203,63	-1.288.162,87
TOTAL CAPITAUX PROPRES	493.698.784,86	577.766.293,73
A. Capital	491.172.215,39	546.585.401,71
B. Participations au résultat	1.942.900,47	-5.089.644,59
C. Résultat reporté	4.122.683,89	-16.498.288,16
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-3.539.014,89	52.768.824,77
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	22.367.040,00	65.942.122,16
A. Contrats à terme achetés	19.361.400,00	30.264.814,90
B. Contrats à terme vendus	3.005.640,00	35.677.307,26

3.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	4.490.481,33	61.776.072,79
E. OPC à nombre variable de parts	3.673.623,45	63.353.980,14
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-176.390,00	-2.254.235,00
I. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	1.845.043,32	786.086,72
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-469.029,43	-44.248,13
b. Autres positions et opérations de change	-382.766,01	-65.510,94
II. Produits et charges des placements	-66.022,43	397.774,08
A. Dividendes		404.243,53
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	2.966,98	409,13
C. Intérêts d'emprunts (-)	-127.698,43	-19.795,31
F. Autres produits provenant des placements	58.709,02	12.916,73
III. Autres produits	1,00	1,38
B. Autres	1,00	1,38
IV. Coûts d'exploitation (*)	-7.963.474,79	-9.405.023,48
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-51.868,47	-64.621,41
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-146.165,51	-305.420,79
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-6.192.211,54	-7.323.974,53
b. Gestion administrative et comptable	-758.335,13	-763.551,74
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-446.346,74	-519.865,04
K. Autres charges (-)	-368.547,40	-427.589,97
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-8.029.496,22	-9.007.248,02
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-3.539.014,89	52.768.824,77
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-3.539.014,89	52.768.824,77
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	2.526.569,47	31.180.892,02
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	4.122.683,89	-16.498.288,16
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-3.539.014,89	52.768.824,77
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.942.900,47	-5.089.644,59
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	827.576,65	-24.203.447,53
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-1.492.049,53	-4.122.683,89
IV. (Distribution des dividendes)	-1.862.096,59	-2.854.760,60

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1. Composition des actifs au 31.12.20

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
EURO OAT FUT GOVT 10YR 6% 0 08/03/2021	18	EUR		-15.840,00		0,00%	0,00%
EURO STOXX 50 - FUTURE 19/03/2021	552	EUR		234.600,00		0,05%	0,05%
FUTURES				218.760,00		0,05%	0,05%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				218.760,00		0,05%	0,05%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS FUNDS BOND EUR GOV-MC	38.449	EUR	518,55	19.937.560,94	1,67%	4,09%	4,04%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO CORPORATE-X	110.377	EUR	241,60	26.667.164,62	1,36%	5,47%	5,40%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO HIGH YIELD CAP	159.463	EUR	167,22	26.665.431,96	5,06%	5,47%	5,40%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO SHORT TERM-X	174.671	EUR	134,67	23.522.891,05	11,28%	4,83%	4,76%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO-MC	681.867	EUR	132,39	90.272.393,18	10,14%	18,53%	18,29%
BNP PARIBAS FUNDS QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	154.894	EUR	107,80	16.697.608,99	6,35%	3,43%	3,38%
BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	117.534	EUR	145,94	17.152.913,27	0,96%	3,52%	3,47%
BNPP EURO HIGH QUALITY GOV BD XCA	403.668	EUR	122,07	49.275.702,47	13,17%	10,11%	9,98%
BNPP FLEXI I ABS EUROPE AAA XCA	2.516	EUR	1.023,02	2.573.918,32	0,44%	0,53%	0,52%
BNPP FLEXI I ABS EUROPE IG XCA	2.240	EUR	1.195,56	2.678.054,40	0,50%	0,55%	0,54%
BNPP SUSTAINABLE ENHANCED BOND 12M XCA	47.289	EUR	105,10	4.970.083,46	0,24%	1,02%	1,01%
Directive 2009/65/CE - FSMA				280.413.722,66		57,55%	56,79%
VANGUARD-EUROZ IN LK IND-EPL	83.768	EUR	125,76	10.534.774,28	0,79%	2,16%	2,13%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				10.534.774,28		2,16%	2,13%
OPC-Obligations				290.948.496,94		59,71%	58,92%
BNP PARIBAS FUNDS ENHANCED CASH-6M-MC	199.434	EUR	116,78	23.289.865,27	0,98%	4,78%	4,72%
BNPP FLEXI I FLEXIBLE CONVERTIBLE BD XCA	7	USD	1.099.311,17	6.291.917,88	5,59%	1,29%	1,27%
Directive 2009/65/CE - FSMA				29.581.783,15		6,07%	5,99%
BNPP EASY JPM GBI EMU TRACK X CAP	191	EUR	154.492,88	29.549.080,60	3,92%	6,06%	5,99%
BNPP EASY MSCI EUROPE EX CW TRCK X CAP	10	EUR	183.634,07	1.836.340,67	0,91%	0,38%	0,37%
BNPP SMALLCAP EUROLAND 11C	10.789	EUR	3.167,36	34.173.641,59	2,98%	7,01%	6,92%
ISHARES CORE MSCI WORLD UCITS	152.909	EUR	59,87	9.154.356,01	0,04%	1,88%	1,85%
NORDEA 1-EURO CON BD-BI EUR	1.378.105	EUR	15,29	21.071.218,02	0,28%	4,32%	4,27%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				95.784.636,89		19,65%	19,40%
OPC-Mixtes				125.366.420,04		25,72%	25,39%
BNP PARIBAS FUNDS EQUITY BEST SELECTION WORLD XCA	113.511	EUR	141,61	16.074.281,10	3,04%	3,30%	3,26%
BNP PARIBAS FUNDS EQUITY EUROPE SMALL CAP - XCA	71.141	EUR	251,61	17.899.803,62	1,38%	3,67%	3,63%
BNPP BELGIUM EQUITY XCA	1.277	EUR	12.043,26	15.377.833,96	6,38%	3,16%	3,11%
BNPP EASY EPRA EUROZONE CP UCIT ETF CAP	550.446	EUR	10,12	5.570.568,56	1,02%	1,14%	1,13%
Directive 2009/65/CE - FSMA				54.922.487,24		11,27%	11,13%
BNPP EASY S&P 500 EUR HEDGE	202.210	EUR	12,74	2.575.791,42	0,07%	0,53%	0,52%
MSCI JAPAN EX CW 9IL	426.473	EUR	11,80	5.033.447,58	1,11%	1,03%	1,02%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				7.609.239,00		1,56%	1,54%
OPC-Actions				62.531.726,24		12,83%	12,67%
PARV RE SEC EU SHS X CAPITALISATION	41.613	EUR	197,67	8.225.593,08	2,60%	1,69%	1,67%
Directive 2009/65/CE - FSMA				8.225.593,08		1,69%	1,67%
OPC-Immobiliers				8.225.593,08		1,69%	1,67%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				487.072.236,30		99,95%	98,65%
TOTAL PORTEFEUILLE				487.290.996,30		100,00%	98,70%

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
Compte géré futures		EUR		2.157.443,70			0,44%
Autres				2.157.443,70			0,44%
BP2S		EUR		5.927.876,02			1,20%
Avoirs bancaires à vue				5.927.876,02			1,20%
DEPOTS ET LIQUIDITES				8.085.319,72			1,64%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-617.327,53			-0,13%
AUTRES				-1.060.203,63			-0,21%
TOTAL DE L'ACTIF NET				493.698.784,86			100,00%

3.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,95%
OPC-Actions	12,83%
OPC-Immobiliers	1,69%
OPC-Mixtes	25,72%
OPC-Obligations	59,71%
FUTURES	0,05%
EUR	0,05%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

3.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	86.786.278,48	48.950.127,42	135.736.405,90
Ventes	173.148.161,59	52.776.175,76	225.924.337,35
Total 1	259.934.440,07	101.726.303,18	361.660.743,25
Souscriptions	6.154.263,49	3.361.983,75	9.516.247,24
Remboursements	42.817.585,57	44.372.395,05	87.189.980,62
Total 2	48.971.849,06	47.734.378,80	96.706.227,86
Moyenne de référence de l'actif net total	530.853.740,34	503.150.811,18	516.615.979,94
Taux de rotation	39,74%	10,73%	51,29%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

3.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagement sur Futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUT GOVT 10YR 6% 08/03/2021	EUR	-3.005.640,00	-3.005.640,00	1.000	02.12.20
EURO STOXX 50 - FUTURE 19/03/2021	EUR	19.361.400,00	19.361.400,00	10	14.12.20

3.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	388.253	654.610	346.301	301.431	3.114.110	3.157.871	6.271.981	39.897.086,40	66.164.050,70	35.390.719,65	30.264.363,68	608.128.481,91	97,98	95,96
2019	123.353	168.936	490.440	581.675	2.747.023	2.745.132	5.492.155	12.698.835,03	16.887.027,07	51.003.179,23	58.904.048,32	577.766.293,73	106,77	103,63
2020	52.011	41.426	395.234	458.937	2.403.800	2.327.621	4.731.421	5.380.710,62	4.135.536,62	41.103.778,04	46.086.202,58	493.698.784,86	106,49	102,13

3.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 30.04.15 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

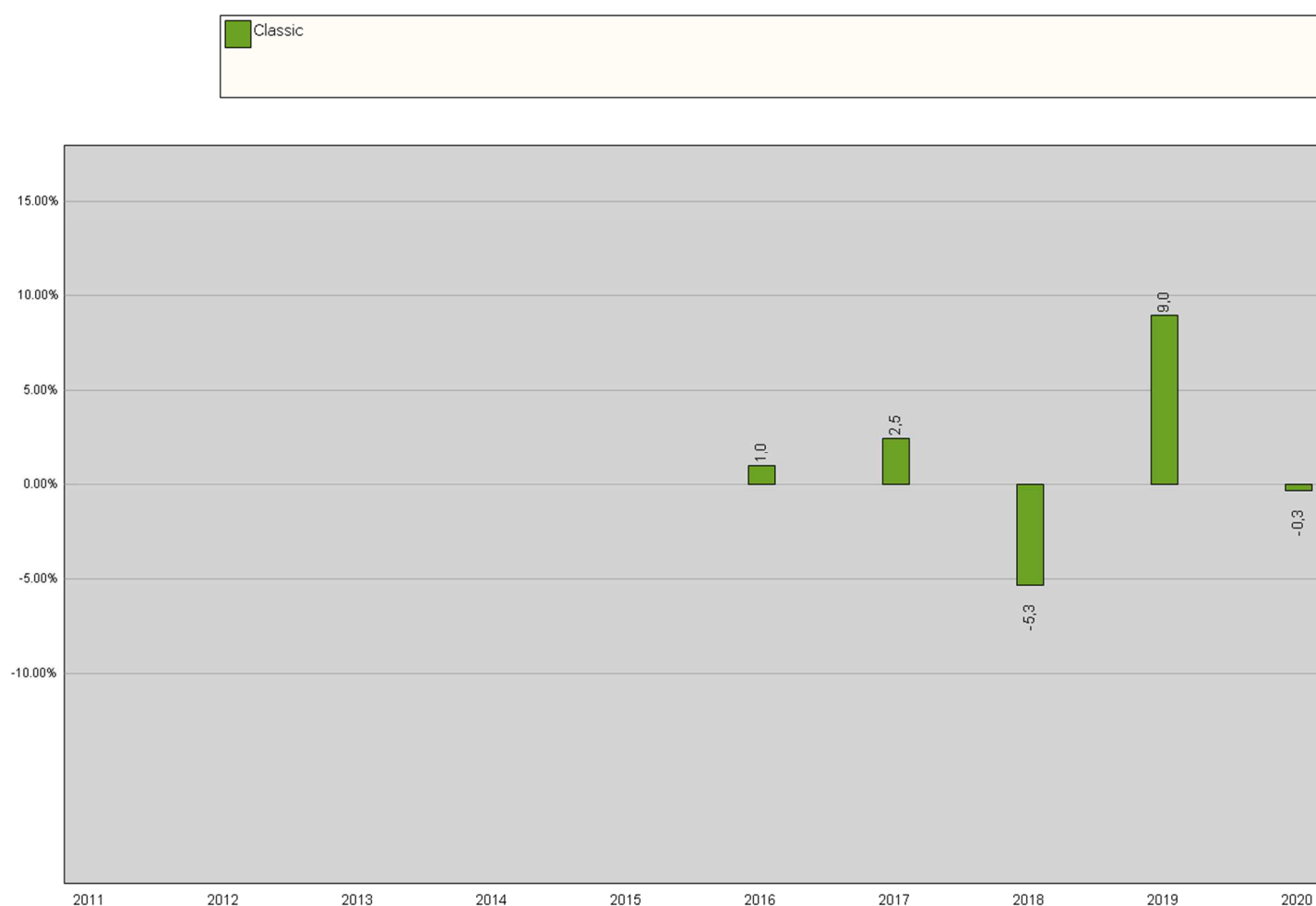


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans
Classic	30.04.15	EUR	-0,3%	0,9%	1,3%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

3.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,74%
Dis.	1,74%

3.4.8. Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs**

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,31% en faveur des gestionnaires et 65,69% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Coûts d'exploitation

Capitalisation

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	75.026,71
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	3.185.211,80
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	390.239,65
Services et biens divers	0
Taxes	228.360,64
Autres charges	193.011,30

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	71.138,80
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	3.006.999,74
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	368.095,48
Services et biens divers	0
Taxes	217.986,10
Autres charges	175.536,10

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DYNAMIC

4.1. RAPPORT DE GESTION

4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 30/04/2015 au prix de 100 EUR par part.

4.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

4.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence dynamique dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 68,5%
- Obligations : 10,5%
- Investissements alternatifs : 21%
- Liquidités et instruments du marché monétaire: 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 40% - 90%
- Obligations : 0% - 40%
- Investissements alternatifs : 0% - 40%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 50%

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 40% MSCI Europe (EUR) NR + 21.5% MSCI Europe Small Caps (EUR) NR + 7% MSCI World (EUR) NR + 5.3% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury (EUR) RI + 5.2% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (EUR) RI + 21% Cash Index EONIA (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières, ou tout autre investissement éligible qui n'est pas classé dans l'une des autres catégories.

4.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début d'année optimiste en raison de perspectives de données économiques positives, la crise de COVID-19 a provoqué d'importantes incertitudes sur les marchés financiers. Au cours du premier semestre, alors que nous escomptions un endiguement rapide du virus, nous avons d'abord augmenté notre exposition aux actions. Suite à l'aggravation de la crise et à la poursuite des mouvements de ventes massives, nous avons préféré adopter une approche plus prudente en réduisant cette position. Au cours du second semestre, nous avons progressivement augmenté à nouveau notre exposition aux actions, devenant plus optimistes quant à l'amélioration des perspectives économiques et à la reprise post-pandémie. Nos préférences régionales ont été principalement axées sur les marchés émergents et les actions belges. Du côté des titres à revenu fixe, nous avons maintenu nos positions sous-pondérées dans les obligations d'État dans un contexte de rendements extrêmement faibles. Début avril, compte tenu du soutien monétaire important des banques centrales, nous avons renforcé notre position dans le crédit « Investment Grade ». Dans ce contexte de soutien financier important, cette classe d'actifs est apparue plus attrayante en termes de prévisions de risque et de rendement. Vers la fin de l'année, nous avons réduit certaines de nos positions dans le crédit « Investment Grade », ce qui a permis de sécuriser certains bénéfices.

4.1.5. Politique future

Les prévisions pour 2021 sont celles d'une reprise progressive, soutenue par des politiques monétaires particulièrement accommodantes qui devraient être maintenues, ainsi que par des taux à long terme demeurant faibles et un soutien budgétaire supplémentaire. À court terme, il existe encore des préoccupations au sujet de l'épidémie et des incertitudes sur les campagnes de vaccination, qui sont considérées comme les principaux risques.

4.1.6. Profil de risque et de rendement

5 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 5.

4.1.7. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 1,60 EUR contre remise du coupon n°6.

Date paiement : 21/04/2021.

4.2. BILAN

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	44.711.517,77	51.476.374,12
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	43.828.423,28	51.032.455,32
E. OPC à nombre variable de parts	43.811.058,28	51.004.659,88
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	-1.760,00	3.970,00
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		10.494,38
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	19.125,00	13.331,06
IV. Créances et dettes à un an au plus	-24.315,58	-93.606,88
A. Créances		
a. Montants à recevoir	2.737,14	12.194,23
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-27.052,72	-105.801,11
V. Dépôts et liquidités	1.006.669,19	656.085,76
A. Avoirs bancaires à vue	828.967,19	428.233,81
C. Autres	177.702,00	227.851,95
VI. Comptes de régularisation	-99.259,12	-118.560,08
C. Charges à imputer (-)	-99.259,12	-118.560,08
TOTAL CAPITAUX PROPRES	44.711.517,77	51.476.374,12
A. Capital	46.193.031,84	43.636.112,76
B. Participations au résultat	277.958,06	-662.817,93
C. Résultat reporté	267.177,39	-738.033,72
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-2.026.649,52	9.241.113,01
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	1.912.335,00	5.707.905,38
A. Contrats à terme achetés	1.578.375,00	2.635.440,34
B. Contrats à terme vendus	333.960,00	3.072.465,04

4.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-1.281.676,55	10.085.284,73
E. OPC à nombre variable de parts	-1.274.864,72	10.192.449,83
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-23.890,00	-184.475,00
I. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	137.065,03	69.877,56
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-70.943,08	21.872,03
b. Autres positions et opérations de change	-49.043,78	-14.439,69
II. Produits et charges des placements	-8.703,52	-392,84
A. Dividendes		2.854,36
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	236,52	132,77
C. Intérêts d'emprunts (-)	-12.969,20	-4.906,78
F. Autres produits provenant des placements	4.029,16	1.526,81
III. Autres produits	0,29	0,28
B. Autres	0,29	0,28
IV. Coûts d'exploitation (*)	-736.269,74	-843.779,16
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-11.274,13	-2.848,52
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-12.629,53	-25.757,27
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-576.053,69	-669.126,78
b. Gestion administrative et comptable	-65.036,89	-64.393,12
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-39.614,97	-45.593,07
K. Autres charges (-)	-31.660,53	-36.060,40
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-744.972,97	-844.171,72
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-2.026.649,52	9.241.113,01
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-2.026.649,52	9.241.113,01
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-1.481.514,07	7.840.261,36
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	267.177,39	-738.033,72
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-2.026.649,52	9.241.113,01
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	277.958,06	-662.817,93
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	1.528.099,63	-7.431.792,05
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	42.128,83	-267.177,39
IV. (Distribution des dividendes)	-88.714,39	-141.291,92

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

4.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

4.4.1. Composition des actifs au 31.12.20

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
EURO OAT FUT GOVT 10YR 6% 0 08/03/2021	2	EUR		-1.760,00		0,00%	0,00%
EURO STOXX 50 - FUTURE 19/03/2021	45	EUR		19.125,00		0,04%	0,04%
FUTURES				17.365,00		0,04%	0,04%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				17.365,00		0,04%	0,04%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS FUNDS ENHANCED CASH-6M-MC	31.088	EUR	116,78	3.630.507,79	0,15%	8,28%	8,12%
BNPP FLEXI I FLEXIBLE CONVERTIBLE BD XCA	1	USD	1.099.311,17	522.005,47	0,46%	1,19%	1,17%
Directive 2009/65/CE - FSMA				4.152.513,26		9,47%	9,29%
BNPP EASY MSCI EUROPE EX CW TRCK X CAP	36	EUR	183.634,07	6.542.147,27	3,23%	14,94%	14,64%
BNPP SMALLCAP EUROLAND 11C	2.433	EUR	3.167,36	7.705.201,83	0,67%	17,59%	17,24%
ISHARES CORE MSCI WORLD UCITS	15.180	EUR	59,87	908.796,24		2,07%	2,03%
NORDEA 1-EURO CON BD-BI EUR	18.698	EUR	15,29	285.889,76		0,65%	0,64%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				15.442.035,10		35,25%	34,55%
OPC-Mixtes				19.594.548,36		44,72%	43,84%
BNP PARIBAS FUNDS EQUITY BEST SELECTION WORLD XCA	15.312	EUR	141,61	2.168.321,27	0,41%	4,95%	4,85%
BNP PARIBAS FUNDS EQUITY EUROPE SMALL CAP - XCA	15.667	EUR	251,61	3.941.880,27	0,30%	8,99%	8,82%
BNP PARIBAS FUNDS SICAV - EUROPE EQUITY	16.202	EUR	200,58	3.249.778,51	0,24%	7,41%	7,27%
BNPP BELGIUM EQUITY XCA	413	EUR	12.043,26	4.970.253,40	2,06%	11,34%	11,12%
BNPP EASY EPRA EUROZONE CP UCIT ETF CAP	47.913	EUR	10,12	484.884,35	0,09%	1,11%	1,08%
BNPP FUNDS EUROPE MULTI FACTOR EQUITY XCA	5.727	EUR	106,79	611.615,38	0,16%	1,40%	1,37%
Directive 2009/65/CE - FSMA				15.426.733,18		35,20%	34,51%
BNP MSCI EUROP SR S-S 5C-XC	3	EUR	129.857,35	376.586,32	0,04%	0,86%	0,84%
BNPP EASY S&P 500 EUR HEDGE	18.036	EUR	12,74	229.746,18	0,01%	0,52%	0,51%
MSCI JAPAN EX CW 9IL	37.975	EUR	11,80	448.199,94	0,10%	1,02%	1,00%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				1.054.532,44		2,40%	2,35%
OPC-Actions				16.481.265,62		37,60%	36,86%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EUR GOV-MC	683	EUR	518,55	354.238,62	0,03%	0,81%	0,79%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO CORPORATE-X	5.115	EUR	241,60	1.235.742,20	0,06%	2,82%	2,76%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO HIGH YIELD CAP	6.106	EUR	167,22	1.021.113,55	0,19%	2,33%	2,28%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO-MC	12.097	EUR	132,39	1.601.519,45	0,18%	3,65%	3,58%
BNP PARIBAS FUNDS QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	2.646	EUR	107,80	285.266,94	0,11%	0,65%	0,64%
BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	1.946	EUR	145,94	284.003,03	0,02%	0,65%	0,64%
BNPP FLEXI I ABS EUROPE AAA XCA	203	EUR	1.023,02	207.673,06	0,04%	0,47%	0,46%
BNPP FLEXI I ABS EUROPE IG XCA	181	EUR	1.195,56	216.396,36	0,04%	0,49%	0,48%
BNPP SUSTAINABLE ENHANCED BOND 12M XCA	2.259	EUR	105,10	237.445,91	0,01%	0,54%	0,53%
Directive 2009/65/CE - FSMA				5.443.399,12		12,41%	12,16%
VANGUARD-EUROZ IN LK IND-EPL	3.596	EUR	125,76	452.188,41	0,03%	1,03%	1,01%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				452.188,41		1,03%	1,01%
OPC-Obligations				5.895.587,53		13,44%	13,17%
PARV RE SEC EU SHS X CAPITALISATION	9.307	EUR	197,67	1.839.656,77	0,58%	4,20%	4,11%
Directive 2009/65/CE - FSMA				1.839.656,77		4,20%	4,11%
OPC-Immobiliers				1.839.656,77		4,20%	4,11%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				43.811.058,28		99,96%	97,98%
TOTAL PORTEFEUILLE				43.828.423,28		100,00%	98,02%

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
Compte géré futures		EUR		177.702,00			0,40%
Autres				177.702,00			0,40%
BP2S		EUR		828.967,19			1,85%
Avoirs bancaires à vue				828.967,19			1,85%
DEPOTS ET LIQUIDITES				1.006.669,19			2,25%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-24.315,58			-0,05%
AUTRES				-99.259,12			-0,22%
TOTAL DE L'ACTIF NET				44.711.517,77			100,00%

4.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,96%
OPC-Actions	37,60%
OPC-Immobiliers	4,20%
OPC-Mixtes	44,72%
OPC-Obligations	13,44%
FUTURES	0,04%
EUR	0,04%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

4.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	12.182.831,32	5.780.575,71	17.963.407,03
Ventes	18.693.294,72	5.136.363,77	23.829.658,49
Total 1	30.876.126,04	10.916.939,48	41.793.065,52
Souscriptions	1.464.934,60	1.324.909,24	2.789.843,84
Remboursements	3.343.306,65	4.043.452,10	7.386.758,75
Total 2	4.808.241,25	5.368.361,34	10.176.602,59
Moyenne de référence de l'actif net total	44.984.179,30	43.837.553,76	44.397.107,03
Taux de rotation	57,95%	12,66%	71,21%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

4.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagement sur Futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUT GOVT 10YR 6% 08/03/2021	EUR	-333.960,00	-333.960,00	1.000	02.12.20
EURO STOXX 50 - FUTURE 19/03/2021	EUR	1.578.375,00	1.578.375,00	10	14.12.20

4.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	57.701	20.994	45.729	7.594	439.362	63.993	503.355	6.168.260,47	2.189.266,40	4.813.698,13	786.928,12	48.029.414,29	95,83	92,59
2019	24.550	7.816	75.952	8.462	387.960	63.347	451.307	2.600.957,49	784.858,96	8.158.463,16	868.898,31	51.476.374,12	114,95	108,61
2020	23.678	3.674	58.742	11.575	352.896	55.448	408.342	2.433.837,41	356.006,43	6.252.184,44	1.134.574,31	44.711.517,77	110,72	101,72

4.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 30.04.15 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

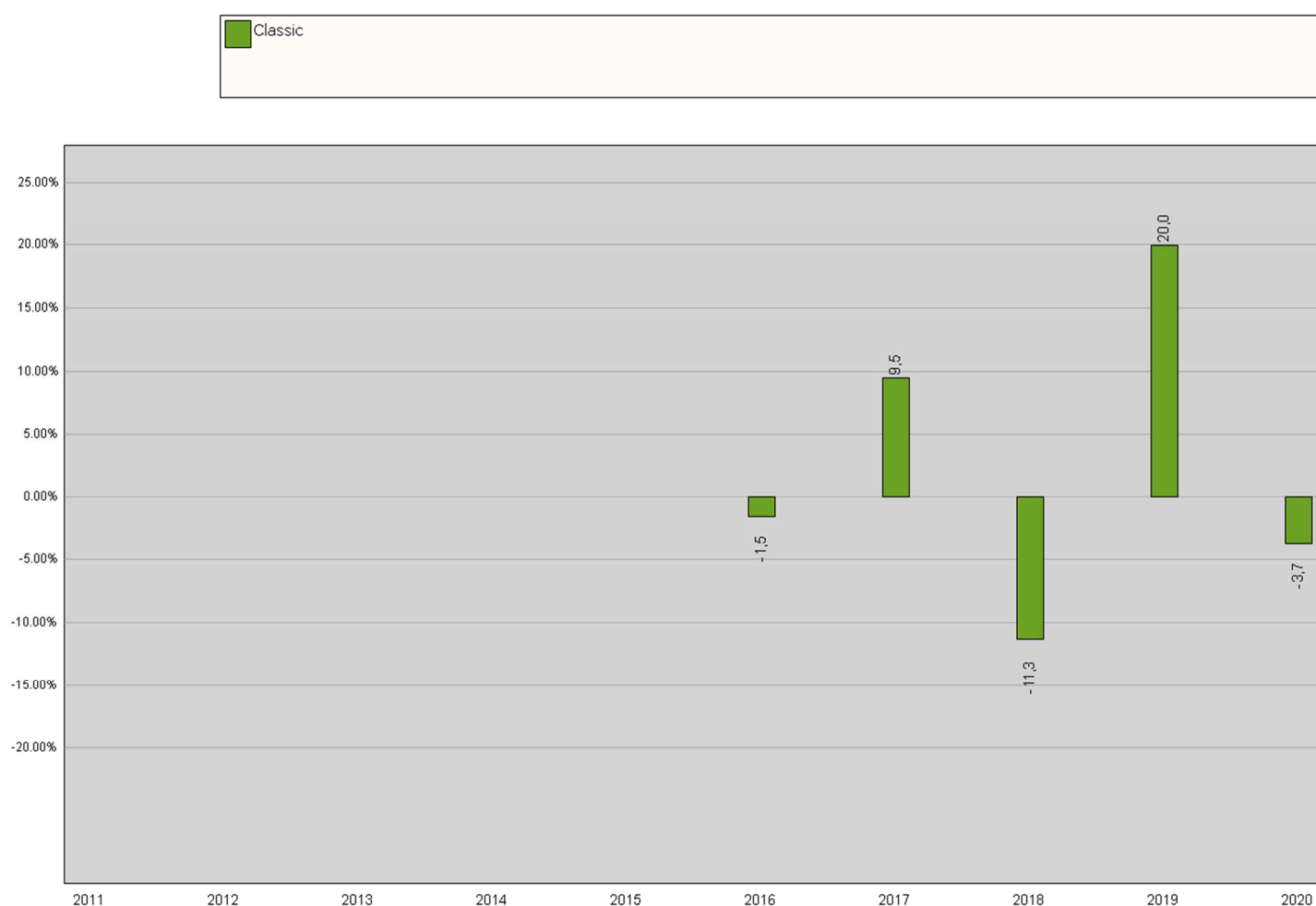


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans
Classic	30.04.15	EUR	-3,7%	0,8%	2,0%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuée de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

4.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,90%
Dis.	1,90%

4.4.8. Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs**

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,88% en faveur des gestionnaires et 65,12% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Coûts d'exploitation

Capitalisation

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	10.975,25
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	501.042,00
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	56.577,48
Services et biens divers	0
Taxes	34.495,21
Autres charges	27.618,40

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	1.654,28
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	75.011,69
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	8.459,41
Services et biens divers	0
Taxes	5.119,76
Autres charges	4.042,13

5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE NEUTRAL

5.1. RAPPORT DE GESTION

5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 30/04/2015 au prix de 100 EUR par part.

5.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

5.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence neutre dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 47%
- Obligations : 37%
- Investissements alternatifs : 16%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 25% - 65%
- Obligations : 15% - 55%
- Investissements alternatifs : 0% - 35%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 60%

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 24.5% MSCI Europe (EUR) NR + 16.5% MSCI Europe Small Caps (EUR) NR + 6% MSCI World (EUR) NR + 18.5% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury (EUR) RI + 18.5% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (EUR) RI + 16% Cash Index EONIA (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières, ou tout autre investissement éligible qui n'est pas classé dans l'une des autres catégories.

5.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début d'année optimiste en raison de perspectives de données économiques positives, la crise de COVID-19 a provoqué d'importantes incertitudes sur les marchés financiers. Au cours du premier semestre, alors que nous escomptions un endiguement rapide du virus, nous avons d'abord augmenté notre exposition aux actions. Suite à l'aggravation de la crise et à la poursuite des mouvements de ventes massives, nous avons préféré adopter une approche plus prudente en réduisant cette position. Au cours du second semestre, nous avons progressivement augmenté à nouveau notre exposition aux actions, devenant plus optimistes quant à l'amélioration des perspectives économiques et à la reprise post-pandémie. Nos préférences régionales ont été principalement axées sur les marchés émergents et les actions belges. Du côté des titres à revenu fixe, nous avons maintenu nos positions sous-pondérées dans les obligations d'État dans un contexte de rendements extrêmement faibles. Début avril, compte tenu du soutien monétaire important des banques centrales, nous avons renforcé notre position dans le crédit « Investment Grade ». Dans ce contexte de soutien financier important, cette classe d'actifs est apparue plus attrayante en termes de prévisions de risque et de rendement. Vers la fin de l'année, nous avons réduit certaines de nos positions dans le crédit « Investment Grade », ce qui a permis de sécuriser certains bénéfices.

5.1.5. Politique future

Les prévisions pour 2021 sont celles d'une reprise progressive, soutenue par des politiques monétaires particulièrement accommodantes qui devraient être maintenues, ainsi que par des taux à long terme demeurant faibles et un soutien budgétaire supplémentaire. À court terme, il existe encore des préoccupations au sujet de l'épidémie et des incertitudes sur les campagnes de vaccination, qui sont considérées comme les principaux risques.

5.1.6. Profil de risque et de rendement

5 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 4.

5.1.7. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 1,20 EUR contre remise du coupon n°6.

Date paiement : 21/04/2021.

5.2. BILAN

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	253.617.175,64	291.125.222,96
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	249.369.652,85	289.314.679,46
E. OPC à nombre variable de parts	249.263.672,85	289.156.340,92
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	-7.920,00	21.890,00
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		60.825,88
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	113.900,00	75.622,66
IV. Créances et dettes à un an au plus	-267.302,08	-123.307,26
A. Créances		
a. Montants à recevoir	3.331,19	83.251,90
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-270.633,27	-206.559,16
V. Dépôts et liquidités	5.068.948,39	2.591.115,73
A. Avoirs bancaires à vue	4.020.706,59	1.288.901,39
C. Autres	1.048.241,80	1.302.214,34
VI. Comptes de régularisation	-554.123,52	-657.264,97
C. Charges à imputer (-)	-554.123,52	-657.264,97
TOTAL CAPITAUX PROPRES	253.617.175,64	291.125.222,96
A. Capital	258.219.913,25	260.407.141,47
B. Participations au résultat	1.512.175,83	-2.257.114,66
C. Résultat reporté	2.123.475,41	-7.090.730,27
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-8.238.388,85	40.065.926,42
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	10.902.920,00	32.621.735,61
A. Contrats à terme achetés	9.400.100,00	15.001.817,07
B. Contrats à terme vendus	1.502.820,00	17.619.918,54

5.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-4.087.775,52	44.615.871,28
E. OPC à nombre variable de parts	-4.292.368,04	45.248.366,66
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-94.980,00	-1.029.575,00
I. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	892.957,65	391.849,42
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-323.315,52	56.461,62
b. Autres positions et opérations de change	-270.069,61	-51.231,42
II. Produits et charges des placements	-50.048,41	115.999,56
A. Dividendes		115.351,52
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	1.326,26	204,57
C. Intérêts d'emprunts (-)	-78.566,41	-10.301,62
F. Autres produits provenant des placements	27.191,74	10.745,09
III. Autres produits	0,71	1,03
B. Autres	0,71	1,03
IV. Coûts d'exploitation (*)	-4.100.565,63	-4.665.945,45
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-43.132,19	-28.297,72
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-72.630,04	-146.517,59
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-3.196.022,35	-3.657.345,69
b. Gestion administrative et comptable	-375.521,84	-366.294,08
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-228.488,59	-262.364,85
K. Autres charges (-)	-184.770,62	-205.125,52
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-4.150.613,33	-4.549.944,86
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-8.238.388,85	40.065.926,42
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-8.238.388,85	40.065.926,42
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-4.602.737,61	30.718.081,49
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	2.123.475,41	-7.090.730,27
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-8.238.388,85	40.065.926,42
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.512.175,83	-2.257.114,66
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	4.911.773,07	-27.439.593,14
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	498.705,47	-2.123.475,41
IV. (Distribution des dividendes)	-807.740,93	-1.155.012,94

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

5.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

5.4.1. Composition des actifs au 31.12.20

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
EURO OAT FUT GOVT 10YR 6% 0 08/03/2021	9	EUR		-7.920,00		0,00%	0,00%
EURO STOXX 50 - FUTURE 19/03/2021	268	EUR		113.900,00		0,05%	0,04%
FUTURES				105.980,00		0,05%	0,04%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				105.980,00		0,05%	0,04%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS FUNDS ENHANCED CASH-6M-MC	155.877	EUR	116,78	18.203.311,16	0,76%	7,30%	7,18%
BNPP FLEXI I FLEXIBLE CONVERTIBLE BD XCA	3	USD	1.099.311,17	2.927.183,84	2,60%	1,17%	1,15%
Directive 2009/65/CE - FSMA				21.130.495,00		8,47%	8,33%
BNPP EASY JPM GBI EMU TRACK X CAP	88	EUR	154.492,88	13.651.763,30	1,81%	5,47%	5,38%
BNPP EASY MSCI EUROPE EX CW TRCK X CAP	79	EUR	183.634,07	14.575.219,52	7,21%	5,84%	5,75%
BNPP SMALLCAP EUROLAND 11C	10.800	EUR	3.167,36	34.207.564,02	2,99%	13,73%	13,49%
ISHARES CORE MSCI WORLD UCITS	85.954	EUR	59,87	5.145.894,07	0,02%	2,06%	2,03%
NORDEA 1-EURO CON BD-BI EUR	363.724	EUR	15,29	5.561.336,37	0,07%	2,23%	2,19%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				73.141.777,28		29,33%	28,84%
OPC-Mixtes				94.272.272,28		37,80%	37,17%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EUR GOV-MC	2.580	EUR	518,55	1.337.965,30	0,11%	0,54%	0,53%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO CORPORATE-X	29.965	EUR	241,60	7.239.486,26	0,37%	2,90%	2,85%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO HIGH YIELD CAP	53.545	EUR	167,22	8.953.806,77	1,70%	3,59%	3,53%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO-MC	199.158	EUR	132,39	26.366.541,39	2,96%	10,58%	10,40%
BNP PARIBAS FUNDS QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	40.100	EUR	107,80	4.322.752,08	1,64%	1,73%	1,70%
BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	36.597	EUR	145,94	5.340.914,08	0,30%	2,14%	2,11%
BNPP EURO HIGH QUALITY GOV BD XCA	89.864	EUR	122,07	10.969.758,05	2,93%	4,40%	4,33%
BNPP FLEXI I ABS EUROPE AAA XCA	1.199	EUR	1.023,02	1.226.600,98	0,21%	0,49%	0,48%
BNPP FLEXI I ABS EUROPE IG XCA	1.068	EUR	1.195,56	1.276.858,08	0,24%	0,51%	0,50%
BNPP SUSTAINABLE ENHANCED BOND 12M XCA	21.605	EUR	105,10	2.270.687,08	0,11%	0,91%	0,90%
Directive 2009/65/CE - FSMA				69.305.370,07		27,79%	27,33%
VANGUARD-EUROZ IN LK IND-EPL	31.101	EUR	125,76	3.911.253,28	0,29%	1,57%	1,54%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				3.911.253,28		1,57%	1,54%
OPC-Obligations				73.216.623,35		29,36%	28,87%
BNP PARIBAS FUNDS EQUITY BEST SELECTION WORLD XCA	56.367	EUR	141,61	7.982.067,57	1,51%	3,20%	3,15%
BNP PARIBAS FUNDS EQUITY EUROPE SMALL CAP - XCA	73.594	EUR	251,61	18.516.944,07	1,43%	7,43%	7,30%
BNP PARIBAS FUNDS SICAV - EUROPE EQUITY	58.057	EUR	200,58	11.645.011,88	0,87%	4,67%	4,59%
BNPP BELGIUM EQUITY XCA	1.636	EUR	12.043,26	19.707.879,70	8,18%	7,90%	7,77%
BNPP EASY EPRA EUROZONE CP UCIT ETF CAP	274.508	EUR	10,12	2.778.048,41	0,51%	1,11%	1,10%
BNPP FUNDS EUROPE MULTI FACTOR EQUITY XCA	41.971	EUR	106,79	4.482.060,56	1,14%	1,80%	1,77%
Directive 2009/65/CE - FSMA				65.112.012,19		26,11%	25,68%
BNP MSCI EUROP SR S-S 5C-XC	20	EUR	129.857,35	2.597.147,02	0,25%	1,04%	1,02%
BNPP EASY S&P 500 EUR HEDGE	103.312	EUR	12,74	1.316.008,92	0,04%	0,53%	0,52%
MSCI JAPAN EX CW 9IL	217.839	EUR	11,80	2.571.044,80	0,57%	1,03%	1,01%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				6.484.200,74		2,60%	2,55%
OPC-Actions				71.596.212,93		28,71%	28,23%
PARV RE SEC EU SHS X CAPITALISATION	36.897	EUR	197,67	7.293.357,84	2,31%	2,92%	2,88%
Directive 2009/65/CE - FSMA				7.293.357,84		2,92%	2,88%
OPC-Immobiliers				7.293.357,84		2,92%	2,88%
BNP INSTICASH EUR GOV-XC	28.569	EUR	100,99	2.885.206,45	0,07%	1,16%	1,14%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				2.885.206,45		1,16%	1,14%

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
OPC-Monétaires				2.885.206,45		1,16%	1,14%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				249.263.672,85		99,95%	98,29%
TOTAL PORTEFEUILLE				249.369.652,85		100,00%	98,33%
Compte géré futures				1.048.241,80			0,41%
Autres				1.048.241,80			0,41%
BP2S		EUR		4.020.706,59			1,59%
Avoirs bancaires à vue		EUR		4.020.706,59			1,59%
DEPOTS ET LIQUIDITES				5.068.948,39			2,00%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-267.302,08			-0,11%
AUTRES				-554.123,52			-0,22%
TOTAL DE L'ACTIF NET				253.617.175,64			100,00%

5.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,95%
OPC-Actions	28,71%
OPC-Immobiliers	2,92%
OPC-Mixtes	37,80%
OPC-Monétaires	1,16%
OPC-Obligations	29,36%
FUTURES	0,05%
EUR	0,05%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

5.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	59.626.330,94	34.831.038,55	94.457.369,49
Ventes	101.804.506,78	27.961.492,11	129.765.998,89
Total 1	161.430.837,72	62.792.530,66	224.223.368,38
Souscriptions	5.892.291,49	3.661.003,63	9.553.295,12
Remboursements	18.523.595,29	19.144.345,36	37.667.940,65
Total 2	24.415.886,78	22.805.348,99	47.221.235,77
Moyenne de référence de l'actif net total	260.196.312,60	252.234.492,14	256.119.860,52
Taux de rotation	52,66%	15,85%	69,11%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

5.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés**Engagement sur Futures**

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUT GOVT 10YR 6% 0 08/03/2021	EUR	-1.502.820,00	-1.502.820,00	1.000	02.12.20
EURO STOXX 50 - FUTURE 19/03/2021	EUR	9.400.100,00	9.400.100,00	10	14.12.20

5.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	346.187	288.202	167.085	59.929	2.050.179	790.195	2.840.374	36.518.116,68	29.554.492,31	17.499.456,54	6.105.368,58	273.646.440,46	97,24	94,00
2019	140.530	98.908	299.398	137.236	1.891.311	751.867	2.643.178	14.753.372,44	9.915.644,37	31.892.119,33	13.984.538,81	291.125.222,96	111,71	106,19
2020	61.236	32.521	252.283	111.271	1.700.264	673.117	2.373.381	6.372.032,59	3.181.262,53	26.558.054,20	11.109.886,45	253.617.175,64	108,93	101,64

5.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 30.04.15 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

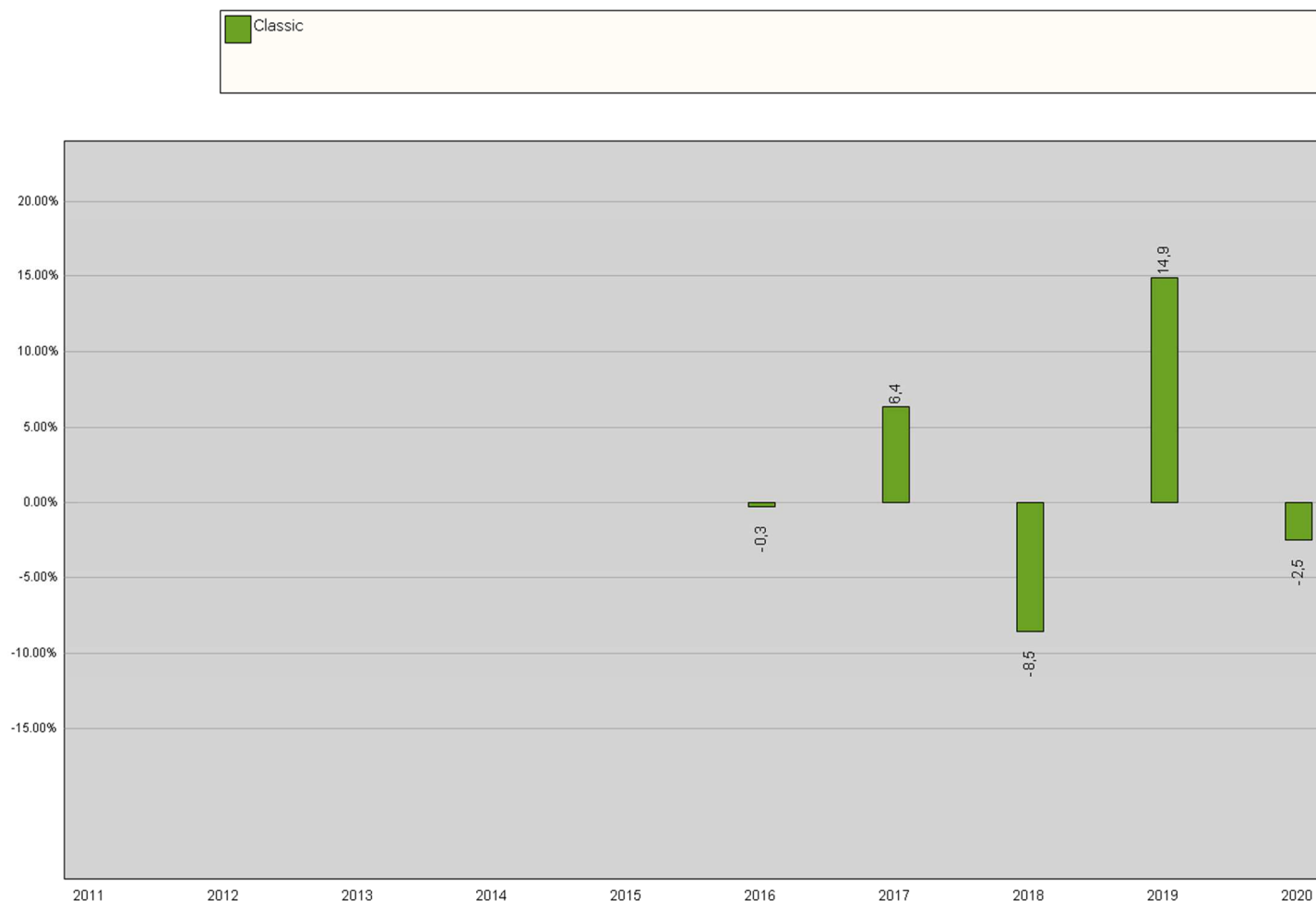


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans
Classic	30.04.15	EUR	-2,5%	0,8%	1,7%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuée de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n
n le nombre d'année (périodes)
 $P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période
 VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1
 VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t
 α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t
 $VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n le nombre de paiements de dividendes la période t

5.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégataires (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,82%
Dis.	1,82%

5.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,67% en faveur des gestionnaires et 65,33% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Coûts d'exploitation

Capitalisation

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	52.907,42
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	2.329.689,58
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	273.764,99
Services et biens divers	0
Taxes	166.443,98
Autres charges	136.219,37

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	19.722,62
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	866.332,77
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	101.756,85
Services et biens divers	0
Taxes	62.044,61
Autres charges	48.551,25

6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL SUSTAINABLE NEUTRAL

6.1. RAPPORT DE GESTION

6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 31/03/1994 au prix de 5.000 BEF (123,94 EUR) par part.

6.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant au niveau mondial principalement dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

6.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire. Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Ces fonds sous-jacents devront avoir obtenu le label Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacents, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais conformément aux procédures applicables par la Société de gestion, avec un maximum de 10 jours.

Pour plus d'informations sur ce label, voir <https://www.febelfin.be/fr/professionnels/article/les-5-questions-les-plus-pertinentes-sur-la-norme-et-le-label-de-durabilite>.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence neutre dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 47%
- Obligations : 37%
- Investissements alternatifs : 16%
- Liquidités et instruments du marché monétaire: 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 25% - 65%
- Obligations : 15% - 55%
- Investissements alternatifs : 0% - 35%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 60%

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 6.2% STOXX Europe 600 (EUR) NR + 13.3% EURO STOXX (EUR) NR + 16% S&P 500 Composite (EUR) NR + 3% Topix 100 (EUR) RI + 8.5% MSCI Emerging Markets (EUR) NR + 18.5% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury (EUR) RI + 18.5% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (EUR) RI + 16% Cash Index EONIA (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières, ou tout autre investissement éligible qui n'est pas classé dans l'une des autres catégories.

6.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début d'année optimiste en raison de perspectives de données économiques positives, la crise de COVID-19 a provoqué d'importantes incertitudes sur les marchés financiers. Dans ce contexte de soutien financier important, tant au niveau budgétaire que monétaire, nous avons maintenu notre position surpondérée, en phase avec notre allocation stratégique à long terme sur l'exposition aux actions. Du côté des titres à revenu fixe, nous avons maintenu nos positions sous-pondérées dans les obligations d'État dans un contexte de rendements extrêmement faibles. En outre, compte tenu du soutien monétaire important des banques centrales, nous gardons confiance en notre position dans le crédit « Investment Grade ». Nous estimons que cette classe d'actifs est plus attractive concernant les prévisions de risque et de rendement.

6.1.5. Politique future

Les prévisions pour 2021 sont celles d'une reprise progressive, soutenue par des politiques monétaires particulièrement accommodantes qui devraient être maintenues, ainsi que par des taux à long terme demeurant faibles et un soutien budgétaire supplémentaire. À court terme, il existe encore des préoccupations au sujet de l'épidémie et des incertitudes sur les campagnes de vaccination, qui sont considérées comme les principaux risques.

6.1.6. Profil de risque et de rendement

5 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 5.

6.1.7. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,90 EUR contre remise du coupon n°26.

Date paiement : 21/04/2021.

6.2. BILAN

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	1.055.679.123,08	785.373.101,80
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.038.501.137,39	780.249.851,50
E. OPC à nombre variable de parts	1.038.501.137,39	780.060.085,52
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)		90.225,00
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		99.540,98
IV. Créances et dettes à un an au plus	623.439,72	2.175.936,59
A. Créances		
a. Montants à recevoir	945.965,77	2.582.737,22
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-322.526,05	-406.800,63
V. Dépôts et liquidités	18.714.089,23	4.582.289,80
A. Avoirs bancaires à vue	18.714.089,23	4.537.640,50
C. Autres		44.649,30
VI. Comptes de régularisation	-2.159.543,26	-1.634.976,09
C. Charges à imputer (-)	-2.159.543,26	-1.634.976,09
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1.055.679.123,08	785.373.101,80
A. Capital	996.320.615,47	695.996.460,37
B. Participations au résultat	-8.176.430,46	22.451.988,16
C. Résultat reporté	24.476.087,56	-13.016.405,33
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	43.058.850,51	79.941.058,60
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)		54.020.060,12
A. Contrats à terme achetés		27.616.063,15
B. Contrats à terme vendus		26.403.996,97

6.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	56.823.254,01	89.019.515,41
E. OPC à nombre variable de parts	69.314.041,89	92.182.208,47
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-432.075,00	-1.761.555,00
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	1.987.172,46	-607.594,47
b. Autres positions et opérations de change	-14.045.885,34	-793.543,59
II. Produits et charges des placements	145.334,59	184.209,38
A. Dividendes	286.249,55	188.556,34
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	1.409,89	6.557,69
C. Intérêts d'emprunts (-)	-181.808,85	-64.783,74
F. Autres produits provenant des placements	39.484,00	53.879,09
III. Autres produits	1,91	1,58
B. Autres	1,91	1,58
IV. Coûts d'exploitation (*)	-13.909.740,00	-9.262.667,77
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-358.117,45	-222.067,39
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-243.114,90	-304.462,34
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-10.558.288,97	-6.983.235,24
b. Gestion administrative et comptable	-1.278.576,80	-724.654,64
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-869.292,58	-624.812,08
K. Autres charges (-)	-602.349,30	-403.436,08
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-13.764.403,50	-9.078.456,81
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	43.058.850,51	79.941.058,60
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	43.058.850,51	79.941.058,60
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	59.358.507,61	89.376.641,43
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	24.476.087,56	-13.016.405,33
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	43.058.850,51	79.941.058,60
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-8.176.430,46	22.451.988,16
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-20.355.917,39	-60.015.359,93
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-33.967.310,68	-24.476.087,56
IV. (Distribution des dividendes)	-5.035.279,54	-4.885.193,94

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

6.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

6.4.1. Composition des actifs au 31.12.20

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS EASY MSCI KLD 400 US SRI 9XC	1.044	USD	212.492,16	181.327.337,11	7,98%	17,46%	17,19%
BNP PARIBAS FUNDS GREEN TIGERS-XCAP	1.825	EUR	12.368,69	22.572.859,25	3,16%	2,17%	2,14%
BNPP EASY MSCI JAPAN SRI 9XC	214	EUR	127.487,67	27.282.361,79	2,93%	2,63%	2,58%
BNPP ENV ABS RET THEMAT EQTY XCA	99	USD	144.166,96	11.661.787,99	10,16%	1,12%	1,10%
BNPP EURO MULTI FACTOR EQUITY XCA	670	EUR	94.846,58	63.594.631,89	34,63%	6,12%	6,02%
BNPP FUNDS EUROPE MULTI FACTOR EQUITY XCA	123.426	EUR	106,79	13.180.662,54	3,36%	1,27%	1,25%
ISHARES AUTOMATION&ROBOTICS	658.000	USD	11,89	6.392.852,76	0,20%	0,62%	0,61%
ISHARES SMART CITY INFR USDA	1.450.000	EUR	5,07	7.345.700,00	10,25%	0,71%	0,70%
THEAM QUANT-EQUITY EUROPE CLI CARE XCA	1.050	EUR	10.875,27	11.419.033,50	5,69%	1,10%	1,08%
Directive 2009/65/CE - FSMA				344.777.226,83		33,20%	32,67%
BNP MSCI EUROP SR S-S 5C-XC	244	EUR	129.857,35	31.632.471,61	3,05%	3,05%	3,00%
BNPP AQUA X 3D PARTS	75.472	EUR	285,86	21.574.425,92	0,68%	2,08%	2,04%
BNPP EASY MSCI EMU SRI SRS 5pc CAP 9XC	453	EUR	108.475,72	49.161.194,22	10,27%	4,73%	4,66%
BNPPEASY LOW CARBN UCITS ETF	82.784	EUR	187,02	15.482.271,96	1,84%	1,49%	1,47%
ISHARES AGEING POPULATION	1.085.500	USD	7,16	6.349.937,68	2,03%	0,61%	0,60%
LGT SUSTNBL EQU MKT NEU-CEUR	6.956	EUR	1.049,28	7.298.791,68	5,38%	0,70%	0,69%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				131.499.093,07		12,66%	12,46%
OPC-Actions				476.276.319,90		45,86%	45,13%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO HIGH YIELD CAP	130.000	EUR	167,22	21.738.600,00	4,13%	2,09%	2,06%
BNP PARIBAS FUNDS QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	466.000	EUR	107,80	50.234.800,00	19,10%	4,84%	4,76%
BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	814.780	EUR	145,94	118.908.999,62	6,69%	11,45%	11,26%
BNPP SUSTAINABLE ENHANCED BOND 12M XCA	150.000	EUR	105,10	15.765.000,00	0,75%	1,52%	1,49%
DPAM L -BDS EMK	303.173	EUR	137,13	41.574.113,49	1,54%	4,00%	3,94%
Directive 2009/65/CE - FSMA				248.221.513,11		23,90%	23,51%
ALFRED BERG NOR INV GD-I NOK	1.887.745	NOK	106,86	19.255.143,95	1,03%	1,85%	1,82%
BNPP EASY CORP BD SRI FOSSIL FREE 9XC	470	EUR	109.326,10	51.383.265,59	6,47%	4,95%	4,87%
BNPP EASY EUR CP BD SRI FOS FREE 1-3 9XC	408	EUR	100.505,41	41.006.205,69	7,31%	3,95%	3,88%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				111.644.615,23		10,75%	10,57%
OPC-Obligations				359.866.128,34		34,65%	34,08%
BNP PARIBAS FUNDS GLOBAL ENVIRONMENT - XCA	115.769	EUR	181,84	21.051.434,96	0,93%	2,03%	1,99%
Directive 2009/65/CE - FSMA				21.051.434,96		2,03%	1,99%
BNP PARIBAS FUNDS REAL ESTATE SECURITIES WORLD CAP	240.053	EUR	148,60	35.671.881,00	30,77%	3,43%	3,38%
BNP PARIBAS MOIS-O	12.989	EUR	1.099,39	14.279.929,95	0,12%	1,38%	1,35%
BNPP EASY FTSE EPRA DEV EUR EX UK GR 9XC	175	EUR	96.207,94	16.836.389,78	5,11%	1,62%	1,59%
BNPPEASY MSCI EMMK SRI-TRK X	1.049	EUR	109.154,57	114.503.143,93	12,98%	11,03%	10,85%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				181.291.344,66		17,46%	17,17%
OPC-Mixtes				202.342.779,62		19,49%	19,16%
BNP PP REAL ESTATE FD EUR	2.110	EUR	7,54	15.909,53	2,47%	0,00%	0,00%
Ne répondant pas à la Directive 2009/65/CE - Non FSMA				15.909,53		0,00%	0,00%
OPC-Immobiliers				15.909,53		0,00%	0,00%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				1.038.501.137,39		100,00%	98,37%
TOTAL PORTEFEUILLE				1.038.501.137,39		100,00%	98,37%
BP2S		EUR		18.696.423,77			1,77%
BP2S		NOK		11.804,13			0,00%
BP2S		USD		5.801,59			0,00%
CASH AT SIGHT DE - BP2S LUXEMBOURG		ARS		59,74			0,00%
Avoirs bancaires à vue				18.714.089,23			1,77%
DEPOTS ET LIQUIDITES				18.714.089,23			1,77%

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
CREANCES ET DETTES DIVERSES				623.439,72			0,06%
AUTRES				-2.159.543,26			-0,20%
TOTAL DE L'ACTIF NET				1.055.679.123,08			100,00%

6.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	100,00%
OPC-Actions	45,86%
OPC-Immobiliers	0,00%
OPC-Mixtes	19,49%
OPC-Obligations	34,65%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

6.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	276.104.693,01	293.133.378,06	569.238.071,07
Ventes	172.153.742,57	194.508.122,59	366.661.865,16
Total 1	448.258.435,58	487.641.500,65	935.899.936,23
Souscriptions	177.695.070,12	116.009.552,60	293.704.622,72
Remboursements	27.684.794,90	33.887.463,11	61.572.258,01
Total 2	205.379.865,02	149.897.015,71	355.276.880,73
Moyenne de référence de l'actif net total	817.371.486,32	959.090.481,95	890.255.541,22
Taux de rotation	29,71%	35,22%	65,22%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

6.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	145.969	521.151	58.655	252.792	794.434	2.684.344	3.478.778	41.844.756,93	37.987.663,43	16.768.387,05	18.349.501,62	396.068.579,19	268,75	68,01
2019	467.163	1.803.221	73.476	274.435	1.188.121	4.213.130	5.401.251	139.081.848,74	134.352.131,81	21.765.591,76	20.260.171,85	691.674.029,72	308,58	77,15
2020	543.212	1.752.071	91.836	370.446	1.639.497	5.594.755	7.234.252	161.547.982,36	129.996.783,44	27.401.411,53	27.323.209,51	963.028.251,80	319,24	78,58

Classe Life

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)			Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action	
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.	
2018	26.338	78.246	869.263	2.785.529,22	8.229.266,38	86.387.726,20	99,38	
2019	17.215	72.220	814.258	1.907.163,20	7.854.914,11	93.699.072,08	115,07	
2020	19.653	61.894	772.017	2.159.856,92	6.847.636,97	92.650.871,28	120,01	

6.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 31.03.94 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

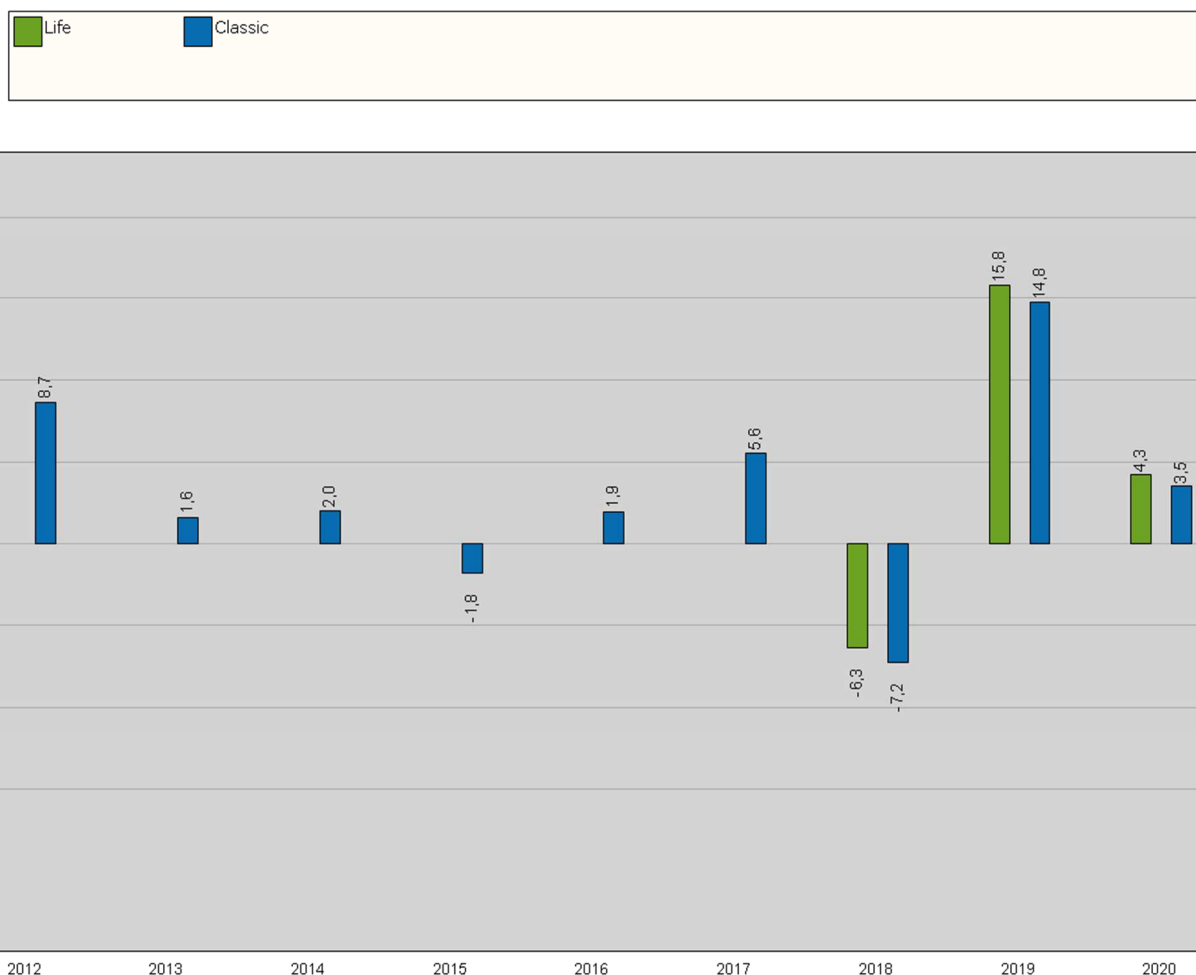


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	31.03.94	EUR	3,5%	3,3%	3,5%	2,1%
Life	03.01.17	EUR	4,3%	4,2%		

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuée de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

6.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution ; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants		
	Life	Classic
Cap.	1,02%	1,79%
Dis.	S/O	1,79%

6.4.7. Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs**

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 41,49% en faveur des gestionnaires et 58,51% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Coûts d'exploitation

Capitalisation

(en EUR)	Classic	Life
Rémunération due au dépositaire	116.787,34	24.615,94
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	5.370.601,03	543.634,43
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	635.686,72	93.892,36
Services et biens divers	0	0
Taxes	472.070,14	-92,20
Autres charges	302.790,60	39.461,15

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	101.711,62
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	4.644.053,51
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	548.997,72
Services et biens divers	0
Taxes	397.314,64
Autres charges	260.097,55

7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL SUSTAINABLE CONSERVATIVE

7.1. RAPPORT DE GESTION

7.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 31/03/1994 au prix de 5.000 BEF (123,94 EUR) par part.

7.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant au niveau mondial principalement dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations.

7.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Ces fonds sous-jacents devront avoir obtenu le label Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacents, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais conformément aux procédures applicables par la Société de gestion, avec un maximum de 10 jours.

Pour plus d'informations sur ce label, voir <https://www.febelfin.be/fr/professionnels/article/les-5-questions-les-plus-pertinentes-sur-la-norme-et-le-label-de-durabilite>.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence conservateur dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit :

- Actions : 0%
- Obligations : 100%
- Investissements alternatifs* : 0%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions ; 0% - 5%
- Obligations : 0% - 100%
- Investissements alternatifs* : 0% - 15%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 100%

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 50% Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Treasury (EUR) RI + 50% Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Corporate (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières, ou tout autre investissement éligible qui n'est pas classé dans l'une des autres catégories.

7.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début d'année optimiste en raison de perspectives de données économiques positives, la crise de COVID-19 a provoqué d'importantes incertitudes sur les marchés financiers. Dans ce contexte de rendements extrêmement faibles, nous avons maintenu nos positions sous-pondérées dans les obligations d'État tout au long de l'année. En outre, compte tenu du soutien monétaire important des banques centrales, nous gardons confiance en notre position dans le crédit « Investment Grade ». Dans ce contexte de soutien financier important, cette classe d'actifs est apparue plus attrayante en termes de prévisions de risque et de rendement.

7.1.5. Politique future

Les prévisions pour 2021 sont celles d'une reprise progressive, soutenue par des politiques monétaires particulièrement accommodantes qui devraient être maintenues, ainsi que par des taux à long terme demeurant faibles et un soutien budgétaire supplémentaire. À court terme, il existe encore des préoccupations au sujet de l'épidémie et des incertitudes sur les campagnes de vaccination, qui sont considérées comme les principaux risques.

7.1.6. Profil de risque et de rendement

3 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 2.

7.1.7. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,20 EUR contre remise du coupon n°26.

Date paiement : 21/04/2021.

7.2. BILAN

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	57.992.872,51	61.333.126,34
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	57.752.167,77	61.063.836,95
E. OPC à nombre variable de parts	57.735.139,40	61.015.422,27
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)		20.720,00
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	17.028,37	27.694,68
IV. Créances et dettes à un an au plus	-48.673,01	-67.088,00
A. Créances		
a. Montants à recevoir	321,92	18.494,18
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-48.421,35	-85.582,18
c. Emprunts (-)	-573,58	
V. Dépôts et liquidités	387.339,72	444.991,53
A. Avoirs bancaires à vue	387.339,72	434.211,33
C. Autres		10.780,20
VI. Comptes de régularisation	-97.961,97	-108.614,14
C. Charges à imputer (-)	-97.961,97	-108.614,14
TOTAL CAPITAUX PROPRES	57.992.872,51	61.333.126,34
A. Capital	58.131.702,12	61.266.714,08
B. Participations au résultat	-2.944,38	-28.971,87
C. Résultat reporté	-843.113,51	-1.959.132,77
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	707.228,28	2.054.516,90
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	4.184.916,69	11.278.889,56
A. Contrats à terme achetés	2.100.817,14	5.682.430,88
B. Contrats à terme vendus	2.084.099,55	5.596.458,68

7.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	1.314.067,97	2.653.253,73
E. OPC à nombre variable de parts	1.383.463,28	3.031.869,84
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-135.390,00	-199.255,00
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	175.440,16	-213.451,26
b. Autres positions et opérations de change	-109.445,47	34.090,15
II. Produits et charges des placements	-2.644,06	28.827,21
A. Dividendes		25.475,99
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	18,01	141,59
C. Intérêts d'emprunts (-)	-2.662,07	-6.603,12
F. Autres produits provenant des placements		9.812,75
III. Autres produits	0,41	0,64
B. Autres	0,41	0,64
IV. Coûts d'exploitation (*)	-604.196,04	-627.564,68
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-20.885,51	-21.498,70
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-16.518,90	-30.800,82
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-384.024,96	-400.090,97
b. Gestion administrative et comptable	-86.965,49	-77.002,04
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-52.444,23	-55.050,43
K. Autres charges (-)	-43.356,95	-43.121,72
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-606.839,69	-598.736,83
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	707.228,28	2.054.516,90
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	707.228,28	2.054.516,90
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-138.829,61	66.412,26
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	-843.113,51	-1.959.132,77
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	707.228,28	2.054.516,90
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-2.944,38	-28.971,87
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-251.975,05	-702.912,92
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	519.668,69	843.113,51
IV. (Distribution des dividendes)	-128.864,03	-206.612,85

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

7.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

7.4.1. Composition des actifs au 31.12.20

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold) EUR	2.100.817	EUR	1,22	17.028,37 17.028,37		0,03% 0,03%	0,03% 0,03%
<i>INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme</i>				17.028,37		0,03%	0,03%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS FUNDS QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	100.763	EUR	107,80	10.862.211,08	4,13%	18,81%	18,73%
BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	75.830	EUR	145,94	11.066.600,14	0,62%	19,16%	19,08%
BNPP SUSTAINABLE ENHANCED BOND 12M XCA	40.194	EUR	105,10	4.224.395,29	0,20%	7,31%	7,28%
DPAM L -BDS EMK	15.650	EUR	137,13	2.146.084,50	0,08%	3,72%	3,70%
Directive 2009/65/CE - FSMA				28.299.291,01		49,00%	48,79%
BNP PARIBAS OBLI ETAT 11C	91	EUR	55.204,53	5.023.612,23	2,29%	8,70%	8,66%
BNPP EASY CORP BD SRI FOSSIL FREE 9XC	103	EUR	109.326,10	11.227.790,16	1,41%	19,45%	19,36%
BNPP EASY EUR CP BD SRI FOS FREE 1-3 9XC	110	EUR	100.505,41	11.079.715,97	1,97%	19,18%	19,11%
BNPP EASY JPM EMBI GDIV COM TRK X CAP	16	USD	163.923,77	2.104.730,03	0,38%	3,64%	3,63%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				29.435.848,39		50,97%	50,76%
OPC-Obligations				57.735.139,40		99,97%	99,55%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				57.735.139,40		99,97%	99,55%
TOTAL PORTEFEUILLE				57.752.167,77		100,00%	99,58%
BP2S		EUR		362.559,72			0,63%
BP2S		USD		24.780,00			0,04%
Avoirs bancaires à vue				387.339,72			0,67%
DEPOTS ET LIQUIDITES				387.339,72			0,67%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-48.673,01			-0,08%
AUTRES				-97.961,97			-0,17%
TOTAL DE L'ACTIF NET				57.992.872,51			100,00%

7.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,97%
OPC-Obligations	99,97%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,03%
EUR	0,03%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

7.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	5.213.598,75	9.815.808,22	15.029.406,97
Ventes	7.163.344,24	12.367.729,06	19.531.073,30
Total 1	12.376.942,99	22.183.537,28	34.560.480,27
Souscriptions	3.985.377,89	2.439.517,41	6.424.895,30
Remboursements	5.455.538,48	4.810.226,08	10.265.764,56
Total 2	9.440.916,37	7.249.743,49	16.690.659,86
Moyenne de référence de l'actif net total	59.615.948,48	58.610.039,39	59.098.854,65
Taux de rotation	4,92%	25,48%	30,24%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

7.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	8.233	79.991	30.413	234.772	108.028	728.649	836.677	1.749.853,29	4.552.721,00	6.442.756,05	13.305.993,15	63.053.477,07	207,90	55,71
2019	10.913	111.011	19.943	142.040	98.998	697.620	796.618	2.344.088,51	6.368.338,98	4.245.413,49	8.101.866,65	61.333.126,34	214,99	57,41
2020	10.682	72.458	14.363	125.758	95.317	644.320	739.637	2.287.757,16	4.137.138,14	3.085.616,38	7.180.148,18	57.992.872,51	217,68	57,80

7.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 31.03.94 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

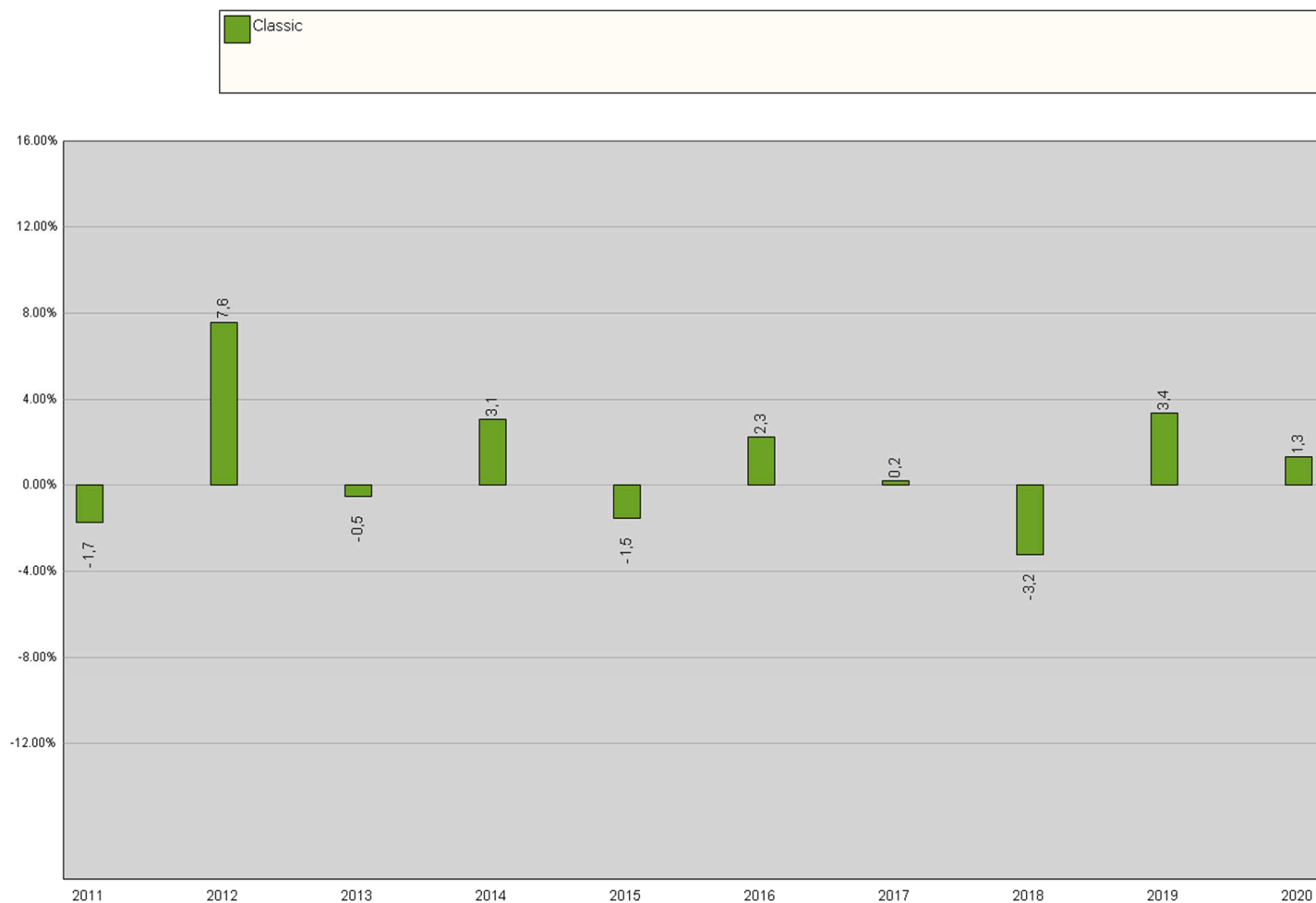


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	31.03.94	EUR	1,3%	0,4%	0,8%	1,0%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuée de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

7.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,15%
Dis.	1,15%

7.4.7. Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs**

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 40,76% en faveur des gestionnaires et 59,24% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Un dépassement des règles d'investissement indiquées dans le prospectus et/ou dans la loi et détaillé ci-dessous a été relevés au cours de la période :

Contrainte d'investissement dépassée :

- Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le compartiment peut investir au minimum 0% et au maximum 100% de ses actifs en obligations

Le dépassement a été régularisé entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation**Capitalisation**

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	5.765,50
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	134.465,67
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	30.468,13
Services et biens divers	0
Taxes	18.415,09
Autres charges	16.481,37

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	10.753,40
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	249.559,29
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	56.497,36
Services et biens divers	0
Taxes	34.029,14
Autres charges	26.875,58

8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL SUSTAINABLE DYNAMIC

8.1. RAPPORT DE GESTION

8.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 28/03/1997 au prix de 5.000 BEF (123,94 EUR) par part.

8.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant au niveau mondial principalement dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

8.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Ces fonds sous-jacents devront avoir obtenu le label Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacents, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais conformément aux procédures applicables par la Société de gestion, avec un maximum de 10 jours.

Pour plus d'informations sur ce label, voir <https://www.febelfin.be/fr/professionnels/article/les-5-questions-les-plus-pertinentes-sur-la-norme-et-le-label-de-durabilite>.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence dynamique dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 68,5%
- Obligations : 10,5%
- Investissements alternatifs : 21%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 40% - 90%
- Obligations : 0% - 40%
- Investissements alternatifs : 0% - 40%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 50%

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 9.5% STOXX Europe 600 (EUR) NR + 20% EURO STOXX (EUR) NR + 22% S&P 500 Composite (EUR) NR + 4% Topix 100 (EUR) RI + 13% MSCI Emerging Markets (EUR) NR + 5.25% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury (EUR) RI + 5.25% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (EUR) RI + 21% Cash Index EONIA (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières, ou tout autre investissement éligible qui n'est pas classé dans l'une des autres catégories.

8.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début d'année optimiste en raison de perspectives de données économiques positives, la crise de COVID-19 a provoqué d'importantes incertitudes sur les marchés financiers. Dans ce contexte de soutien financier important, tant au niveau budgétaire que monétaire, nous avons maintenu notre position surpondérée, en phase avec notre allocation stratégique à long terme sur l'exposition aux actions. Du côté des titres à revenu fixe, nous avons maintenu nos positions sous-pondérées dans les obligations d'État dans un contexte de rendements extrêmement faibles. En outre, compte tenu du soutien monétaire important des banques centrales, nous gardons confiance en notre position dans le crédit « Investment Grade ». Nous estimons que cette classe d'actifs est plus attractive concernant les prévisions de risque et de rendement.

8.1.5. Politique future

Les prévisions pour 2021 sont celles d'une reprise progressive, soutenue par des politiques monétaires particulièrement accommodantes qui devraient être maintenues, ainsi que par des taux à long terme demeurant faibles et un soutien budgétaire supplémentaire. À court terme, il existe encore des préoccupations au sujet de l'épidémie et des incertitudes sur les campagnes de vaccination, qui sont considérées comme les principaux risques.

8.1.6. Profil de risque et de rendement

5 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 6.

8.1.7. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 2,00 EUR contre remise du coupon n°23.

Date paiement : 21/04/2021.

8.2. BILAN

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	253.296.600,84	214.417.040,45
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	250.311.716,06	213.331.247,95
E. OPC à nombre variable de parts	250.311.716,06	213.323.956,73
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		7.291,22
IV. Créances et dettes à un an au plus	-9.025,47	381.975,24
A. Créances		
a. Montants à recevoir	236.456,22	645.636,50
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-245.481,69	-261.678,53
c. Emprunts (-)		-1.982,73
V. Dépôts et liquidités	3.523.221,69	1.167.211,17
A. Avoirs bancaires à vue	3.523.221,69	1.167.211,17
VI. Comptes de régularisation	-529.311,44	-463.393,91
C. Charges à imputer (-)	-529.311,44	-463.393,91
TOTAL CAPITAUX PROPRES	253.296.600,84	214.417.040,45
A. Capital	236.370.222,50	184.657.768,88
B. Participations au résultat	-1.988.088,03	2.511.947,35
C. Résultat reporté	6.883.662,37	-5.009.078,16
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	12.030.804,00	32.256.402,38
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)		2.055.200,90
A. Contrats à terme achetés		1.030.702,01
B. Contrats à terme vendus		1.024.498,89

8.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	15.526.152,69	35.171.547,92
E. OPC à nombre variable de parts	19.102.787,70	36.414.114,40
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme		-655.535,00
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	435.406,49	-21.245,14
b. Autres positions et opérations de change	-4.012.041,50	-565.786,34
II. Produits et charges des placements	55.785,37	81.732,77
A. Dividendes	64.556,69	54.835,38
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	408,23	2.489,63
C. Intérêts d'emprunts (-)	-28.179,79	-13.423,23
F. Autres produits provenant des placements	19.000,24	37.830,99
III. Autres produits	0,74	0,73
B. Autres	0,74	0,73
IV. Coûts d'exploitation (*)	-3.551.134,80	-2.996.879,04
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-92.825,73	-66.739,70
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-60.834,22	-94.527,52
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-2.723.858,32	-2.307.045,33
b. Gestion administrative et comptable	-315.901,38	-227.892,63
H. Services et biens divers (-)	-156,42	-708,42
J. Taxes	-206.767,05	-172.892,63
K. Autres charges (-)	-150.791,68	-127.072,81
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-3.495.348,69	-2.915.145,54
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	12.030.804,00	32.256.402,38
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	12.030.804,00	32.256.402,38
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	16.926.378,34	29.759.271,57
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	6.883.662,37	-5.009.078,16
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	12.030.804,00	32.256.402,38
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.988.088,03	2.511.947,35
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-6.492.716,62	-21.334.944,74
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-9.163.884,96	-6.883.662,37
IV. (Distribution des dividendes)	-1.269.776,76	-1.540.664,46

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

8.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

8.4.1. Composition des actifs au 31.12.20

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS EASY MSCI KLD 400 US SRI 9XC	272	USD	212.492,16	47.286.300,18	2,08%	18,88%	18,68%
BNP PARIBAS FUNDS GREEN TIGERS-XCAP	731	EUR	12.368,69	9.036.329,91	1,27%	3,61%	3,57%
BNPP EASY MSCI JAPAN SRI 9XC	68	EUR	127.487,67	8.732.905,53	0,94%	3,49%	3,45%
BNPP ENV ABS RET THEMAT EQTY XCA	24	USD	144.166,96	2.864.840,40	2,50%	1,14%	1,13%
BNPP EURO MULTI FACTOR EQUITY XCA	240	EUR	94.846,58	22.763.179,20	12,40%	9,09%	8,99%
BNPP FUNDS EUROPE MULTI FACTOR EQUITY XCA	35.332	EUR	106,79	3.773.104,28	0,96%	1,51%	1,49%
ISHARES AUTOMATION&ROBOTICS	237.300	USD	11,89	2.305.507,54	0,07%	0,92%	0,91%
ISHARES SMART CITY INFR USDA	502.500	EUR	5,07	2.545.665,00	3,55%	1,02%	1,01%
ISHARES SUST MSCI USA SRI	893.852	USD	10,72	7.827.734,20	0,18%	3,13%	3,09%
THEAM QUANT-EQUITY EUROPE CLI CARE XCA	444	EUR	10.875,27	4.828.619,88	2,40%	1,93%	1,91%
Directive 2009/65/CE - FSMA				111.964.186,12		44,72%	44,23%
BNP MSCI EUROP SR S-S 5C-XC	56	EUR	129.857,35	7.272.011,67	0,70%	2,91%	2,87%
BNPP AQUA X 3D PARTS	35.545	EUR	285,86	10.160.893,70	0,32%	4,06%	4,01%
BNPP EASY MSCI EMU SRI SRS 5pc CAP 9XC	134	EUR	108.475,72	14.535.745,86	3,04%	5,81%	5,74%
BNPPEASY LOW CARBN UCITS ETF	19.135	EUR	187,02	3.578.629,61	0,43%	1,43%	1,41%
ISHARES AGEING POPULATION	391.700	USD	7,16	2.291.359,36	0,73%	0,92%	0,90%
LGT SUSTNBL EQU MKT NEU-CEUR	1.890	EUR	1.049,28	1.983.139,20	1,46%	0,79%	0,78%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				39.821.779,40		15,92%	15,71%
OPC-Actions				151.785.965,52		60,64%	59,94%
BNP PARIBAS FUNDS GLOBAL ENVIRONMENT - XCA	54.524	EUR	181,84	9.914.644,16	0,44%	3,96%	3,91%
Directive 2009/65/CE - FSMA				9.914.644,16		3,96%	3,91%
BNP PARIBAS FUNDS REAL ESTATE SECURITIES WORLD CAP	84.742	EUR	148,60	12.592.691,07	10,86%	5,03%	4,97%
BNP PARIBAS MOIS-O	1.500	EUR	1.099,39	1.649.079,60	0,01%	0,66%	0,65%
BNPP EASY FTSE EPRA DEV EUR EX UK GR 9XC	49	EUR	96.207,94	4.714.189,14	1,43%	1,88%	1,86%
BNPPEASY MSCI EMMK SRI-TRK X	346	EUR	109.154,57	37.718.361,66	4,28%	15,06%	14,89%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				56.674.321,47		22,63%	22,37%
OPC-Mixtes				66.588.965,63		26,59%	26,28%
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO HIGH YIELD CAP	14.900	EUR	167,22	2.491.578,00	0,47%	1,00%	0,98%
BNP PARIBAS FUNDS QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	62.770	EUR	107,80	6.766.606,00	2,57%	2,70%	2,67%
BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	53.552	EUR	145,94	7.815.378,88	0,44%	3,12%	3,09%
DPAM L -BDS EMK	36.450	EUR	137,13	4.998.388,50	0,18%	2,00%	1,97%
Directive 2009/65/CE - FSMA				22.071.951,38		8,82%	8,71%
ALFRED BERG NOR INV GD-I NOK	195.319	NOK	106,86	1.992.263,68	0,11%	0,80%	0,79%
BNPP EASY CORP BD SRI FOSSIL FREE 9XC	26	EUR	109.326,10	2.842.478,52	0,36%	1,14%	1,12%
BNPP EASY EUR CP BD SRI FOS FREE 1-3 9XC	50	EUR	100.505,41	5.025.270,31	0,90%	2,01%	1,98%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				9.860.012,51		3,95%	3,89%
OPC-Obligations				31.931.963,89		12,77%	12,60%
BNP PP REAL ESTATE FD EUR	639	EUR	7,54	4.821,02	0,75%	0,00%	0,00%
Ne répondant pas à la Directive 2009/65/CE - Non FSMA				4.821,02		0,00%	0,00%
OPC-Immobiliers				4.821,02		0,00%	0,00%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				250.311.716,06		100,00%	98,82%
TOTAL PORTEFEUILLE				250.311.716,06		100,00%	98,82%
BP2S		EUR		3.499.549,09			1,38%
BP2S		USD		23.152,37			0,01%
BP2S		NOK		520,23			0,00%
Avoirs bancaires à vue				3.523.221,69			1,39%
DEPOTS ET LIQUIDITES				3.523.221,69			1,39%

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-9.025,47			0,00%
AUTRES				-529.311,44			-0,21%
TOTAL DE L'ACTIF NET				253.296.600,84			100,00%

8.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	100,00%
OPC-Actions	60,64%
OPC-Immobiliers	0,00%
OPC-Mixtes	26,59%
OPC-Obligations	12,77%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

8.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	73.837.549,90	67.788.658,58	141.626.208,48
Ventes	62.161.095,06	57.877.887,01	120.038.982,07
Total 1	135.998.644,96	125.666.545,59	261.665.190,55
Souscriptions	29.868.707,36	19.886.010,45	49.754.717,81
Remboursements	9.382.130,74	11.983.166,22	21.365.296,96
Total 2	39.250.838,10	31.869.176,67	71.120.014,77
Moyenne de référence de l'actif net total	206.866.603,82	232.227.523,67	219.909.362,60
Taux de rotation	46,77%	40,39%	86,65%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

8.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	26.353	25.515	33.999	64.255	367.582	555.553	923.135	6.013.627,56	3.290.785,88	7.774.746,58	8.323.048,84	142.860.703,03	210,24	118,04
2019	107.413	99.972	35.019	57.125	439.976	598.400	1.038.376	25.594.969,09	13.180.847,03	8.313.731,40	7.513.002,79	193.064.572,21	250,52	138,44
2020	149.620	103.117	45.022	66.629	544.574	634.888	1.179.462	35.406.989,00	13.310.353,97	10.781.147,38	8.763.795,29	231.728.997,36	261,11	141,03

Classe Life

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2018	5.138	21.337	197.708	556.706,11	2.304.112,94	19.736.664,87	99,83
2019	5.066	24.983	177.791	573.943,17	2.800.035,48	21.330.320,72	119,97
2020	9.025	15.948	170.868	1.037.374,84	1.820.354,29	21.544.691,95	126,09

Classe N

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2018	-	1.586	1.480	0,00	168.963,14	142.810,24	96,52
2019	-	1.286	194	0,00	139.989,11	22.147,52	114,35
2020	-	-	194	0,00	0,00	22.911,53	118,30

8.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 28.03.97 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

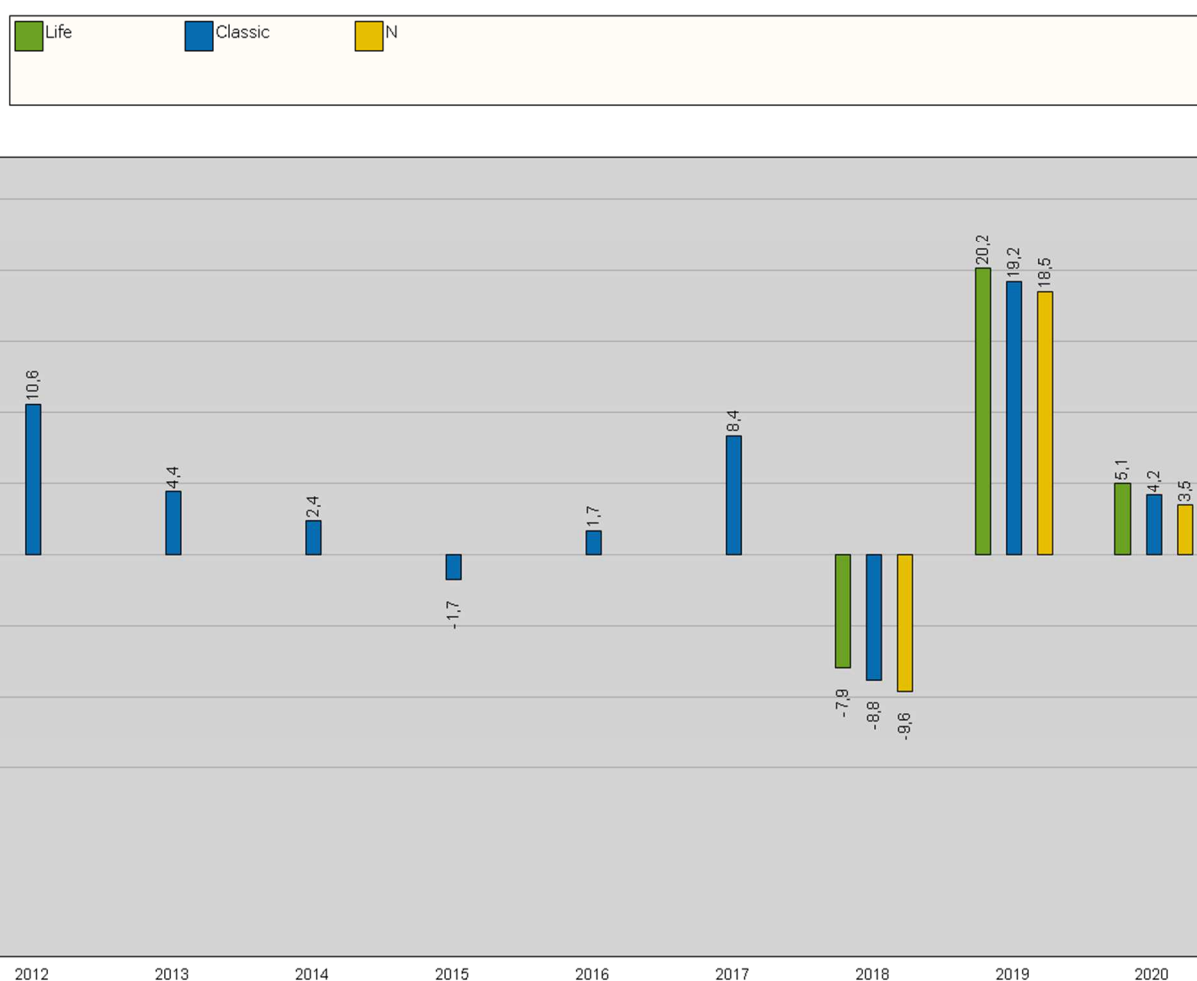


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	28.03.97	EUR	4,2%	4,2%	4,5%	2,8%
Life	03.01.17	EUR	5,1%	5,2%		
N	16.02.17	EUR	3,5%	3,5%		

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuée de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n
 n le nombre d'année (périodes)
 $P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période
 VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1
 VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t
 α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t
 $VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
 n le nombre de paiements de dividendes la période t

8.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants			
	Life	Classic	N
Cap.	1,05%	1,85%	2,60%
Dis.	S/O	1,85%	S/O

8.4.7. Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs**

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 43,27% en faveur des gestionnaires et 56,73% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Quelques dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus et/ou dans la loi et détaillés ci-dessous ont été relevés au cours de la période :

Contraintes d'investissement dépassées :

- Un organisme de placement collectif peut acquérir des parts visées à l'article 52, § 1er, 5° et 6°, à condition de ne pas placer plus de 20% de ses actifs dans les parts d'un même organisme de placement collectif. Chaque compartiment est, pour l'application du présent paragraphe, considéré comme un organisme de placement collectif distinct. Ces organismes de placement collectif, ne placent pas, au total, plus de 10% de leurs actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif

NOTE 5 - Coûts d'exploitation**Capitalisation**

(en EUR)	Classic	Life	N
Rémunération due au dépositaire	32.721,25	5.603,81	5,69
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	1.548.638,61	127.539,86	271,00
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	175.919,84	21.330,71	30,86
Services et biens divers	0	0	156,42
Taxes	126.821,69	21,58	21,19
Autres charges	85.401,29	8.968,69	14,50

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	22.503,47
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	1.047.408,85
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	118.619,97
Services et biens divers	0
Taxes	79.902,59
Autres charges	56.407,20

9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL SUSTAINABLE AGGRESSIVE

9.1. RAPPORT DE GESTION

9.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 12/05/2010 au prix de 90,82 EUR par part de capitalisation

Le 12/05/2010 au prix de 78,42 EUR par part de distribution

9.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant au niveau mondial principalement dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'actions et en investissements alternatifs*.

9.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire. Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Ces fonds sous-jacents devront avoir obtenu le label Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacents, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais conformément aux procédures applicables par la Société de gestion, avec un maximum de 10 jours.

Pour plus d'informations sur ce label, voir <https://www.febelfin.be/fr/professionnels/article/les-5-questions-les-plus-pertinentes-sur-la-norme-et-le-label-de-durabilite>.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence agressif dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 79%
- Obligations : 0%
- Investissements alternatifs : 21%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 45% - 100%
- Obligations : 0% - 25%
- Investissements alternatifs : 0% - 40%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 50%

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 10.5% STOXX Europe 600 (EUR) NR + 23% EURO STOXX (EUR) NR + 25.5% S&P 500 Composite (EUR) NR + 5% Topix 100 (EUR) RI + 15% MSCI Emerging Markets (EUR) NR + 21% Cash Index EONIA (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières, ou tout autre investissement éligible qui n'est pas classé dans l'une des autres catégories.

9.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début d'année optimiste en raison de perspectives de données économiques positives, la crise de COVID-19 a provoqué d'importantes incertitudes sur les marchés financiers. Dans ce contexte de soutien financier important, tant sur le plan budgétaire que monétaire, nous avons maintenu notre positionnement global, en phase avec notre allocation stratégique à long terme aux actions et aux placements alternatifs. Concernant le secteur des actions, nous n'avons pas de préférence régionale marquée.

9.1.5. Politique future

Les prévisions pour 2021 sont celles d'une reprise progressive, soutenue par des politiques monétaires particulièrement accommodantes qui devraient être maintenues, ainsi que par des taux à long terme demeurant faibles et un soutien budgétaire supplémentaire. À court terme, il existe encore des préoccupations au sujet de l'épidémie et des incertitudes sur les campagnes de vaccination, qui sont considérées comme les principaux risques.

9.1.6. Profil de risque et de rendement

5 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRII) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 6.

9.1.7. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 1,70 EUR contre remise du coupon n°11.

Date paiement : 21/04/2021.

9.2. BILAN

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	31.391.081,07	28.523.448,10
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	31.096.269,94	28.348.021,31
E. OPC à nombre variable de parts	31.096.269,94	28.342.724,43
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		5.296,88
IV. Créances et dettes à un an au plus	73.527,19	59.240,36
A. Créances		
a. Montants à recevoir	93.119,50	103.943,26
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-19.592,31	-44.702,90
V. Dépôts et liquidités	291.816,63	183.120,04
A. Avoirs bancaires à vue	291.816,63	183.120,04
VI. Comptes de régularisation	-70.532,69	-66.933,61
C. Charges à imputer (-)	-70.532,69	-66.933,61
TOTAL CAPITAUX PROPRES	31.391.081,07	28.523.448,10
A. Capital	29.317.258,24	23.681.374,72
B. Participations au résultat	-191.957,03	86.161,99
C. Résultat reporté	844.595,82	-177.581,84
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	1.421.184,04	4.933.493,23
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)		521.636,25
A. Contrats à terme achetés		263.591,43
B. Contrats à terme vendus		258.044,82

9.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	1.910.950,15	5.374.171,80
E. OPC à nombre variable de parts	2.389.723,02	5.408.600,47
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	49.909,60	29.399,41
b. Autres positions et opérations de change	-528.682,47	-63.828,08
II. Produits et charges des placements	-3.307,77	8.016,26
A. Dividendes		7.057,68
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	75,90	267,84
C. Intérêts d'emprunts (-)	-5.912,37	-2.608,80
F. Autres produits provenant des placements	2.528,70	3.299,54
III. Autres produits	0,32	0,20
B. Autres	0,32	0,20
IV. Coûts d'exploitation (*)	-486.458,66	-448.695,03
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-12.836,91	-8.442,76
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-7.773,59	-13.087,14
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-376.914,74	-350.241,76
b. Gestion administrative et comptable	-41.122,51	-32.717,75
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-28.266,83	-25.883,45
K. Autres charges (-)	-19.544,08	-18.322,17
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-489.766,11	-440.678,57
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	1.421.184,04	4.933.493,23
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	1.421.184,04	4.933.493,23
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	2.073.822,83	4.842.073,38
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	844.595,82	-177.581,84
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	1.421.184,04	4.933.493,23
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-191.957,03	86.161,99
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-953.488,46	-3.864.427,55
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-991.949,81	-844.595,82
IV. (Distribution des dividendes)	-128.384,56	-133.050,01

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

9.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

9.4.1. Composition des actifs au 31.12.20

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS EASY MSCI KLD 400 US SRI 9XC	34	USD	212.492,16	5.939.464,54	0,26%	19,11%	18,91%
BNP PARIBAS FUNDS GREEN TIGERS-XCAP	157	EUR	12.368,69	1.941.884,33	0,27%	6,24%	6,19%
BNPP EASY MSCI JAPAN SRI 9XC	12	EUR	127.487,67	1.593.595,90	0,17%	5,12%	5,08%
BNPP EURO MULTI FACTOR EQUITY XCA	39	EUR	94.846,58	3.744.353,29	2,04%	12,04%	11,92%
BNPP FUNDS EUROPE MULTI FACTOR EQUITY XCA	7.248	EUR	106,79	774.009,33	0,20%	2,49%	2,47%
ISHARES AUTOMATION&ROBOTICS	38.650	USD	11,89	375.507,24	0,01%	1,21%	1,20%
ISHARES SMART CITY INFR USDA	74.250	EUR	5,07	376.150,50	0,52%	1,21%	1,20%
ISHARES SUST MSCI USA SRI	221.358	USD	10,72	1.938.499,42	0,04%	6,23%	6,18%
THEAM QUANT-EQUITY EUROPE CLI CARE XCA	68	EUR	10.875,27	739.518,36	0,37%	2,38%	2,36%
Directive 2009/65/CE - FSMA				17.422.982,91		56,03%	55,51%
BNP MSCI EUROP SR S-S 5C-XC	9	EUR	129.857,35	1.104.306,91	0,11%	3,55%	3,52%
BNPP AQUA X 3D PARTS	4.056	EUR	285,86	1.159.448,16	0,04%	3,73%	3,69%
BNPP EASY MSCI EMU SRI SRS 5pc CAP 9XC	21	EUR	108.475,72	2.289.922,35	0,48%	7,36%	7,28%
BNPPEASY LOW CARBN UCITS ETF	3.788	EUR	187,02	708.432,14	0,08%	2,28%	2,26%
ISHARES AGEING POPULATION	64.300	USD	7,16	376.140,94	0,12%	1,21%	1,20%
LGT SUSTNBL EQU MKT NEU-CEUR	295	EUR	1.049,28	309.537,60	0,23%	1,00%	0,99%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				5.947.788,10		19,13%	18,94%
OPC-Actions				23.370.771,01		75,16%	74,45%
BNP PARIBAS FUNDS GLOBAL ENVIRONMENT -XCA	6.433	EUR	181,84	1.169.776,72	0,05%	3,76%	3,73%
Directive 2009/65/CE - FSMA				1.169.776,72		3,76%	3,73%
BNP PARIBAS FUNDS REAL ESTATE SECURITIES WORLD CAP	3.607	EUR	148,60	535.943,14	0,46%	1,72%	1,71%
BNP PARIBAS MOIS-O	389	EUR	1.099,39	427.410,65		1,37%	1,36%
BNPP EASY FTSE EPRA DEV EUR EX UK GR 9XC	2	EUR	96.207,94	240.519,85	0,07%	0,77%	0,77%
BNPPEASY MSCI EMMK SRI-TRK X	49	EUR	109.154,57	5.351.848,57	0,61%	17,22%	17,04%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				6.555.722,21		21,08%	20,88%
OPC-Mixtes				7.725.498,93		24,84%	24,61%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				31.096.269,94		100,00%	99,06%
TOTAL PORTEFEUILLE				31.096.269,94		100,00%	99,06%
BP2S		EUR		274.074,25			0,87%
BP2S		USD		17.742,38			0,06%
Avoirs bancaires à vue				291.816,63			0,93%
DEPOTS ET LIQUIDITES				291.816,63			0,93%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				73.527,19			0,23%
AUTRES				-70.532,69			-0,22%
TOTAL DE L'ACTIF NET				31.391.081,07			100,00%

9.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	100,00%
OPC-Actions	75,16%
OPC-Mixtes	24,84%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

9.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	7.170.562,22	7.432.629,19	14.603.191,41
Ventes	8.282.541,22	5.461.216,19	13.743.757,41
Total 1	15.453.103,44	12.893.845,38	28.346.948,82
Souscriptions	3.289.062,46	2.259.474,01	5.548.536,47
Remboursements	2.175.774,42	1.793.263,11	3.969.037,53
Total 2	5.464.836,88	4.052.737,12	9.517.574,00
Moyenne de référence de l'actif net total	26.763.669,73	29.051.802,91	27.940.423,94
Taux de rotation	37,32%	30,43%	67,39%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

9.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	16.878	4.492	15.326	6.812	162.367	68.995	231.362	2.043.426,54	381.800,41	1.848.517,23	575.208,42	23.216.185,55	110,28	76,96
2019	23.792	12.240	21.995	9.683	164.164	71.552	235.716	3.016.011,29	1.062.351,43	2.771.713,18	832.739,33	28.523.448,10	133,76	91,74
2020	33.489	16.217	22.946	12.249	174.707	75.520	250.227	4.189.885,30	1.358.651,17	2.936.310,66	1.032.726,87	31.391.081,07	139,37	93,24

9.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 12.05.10 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

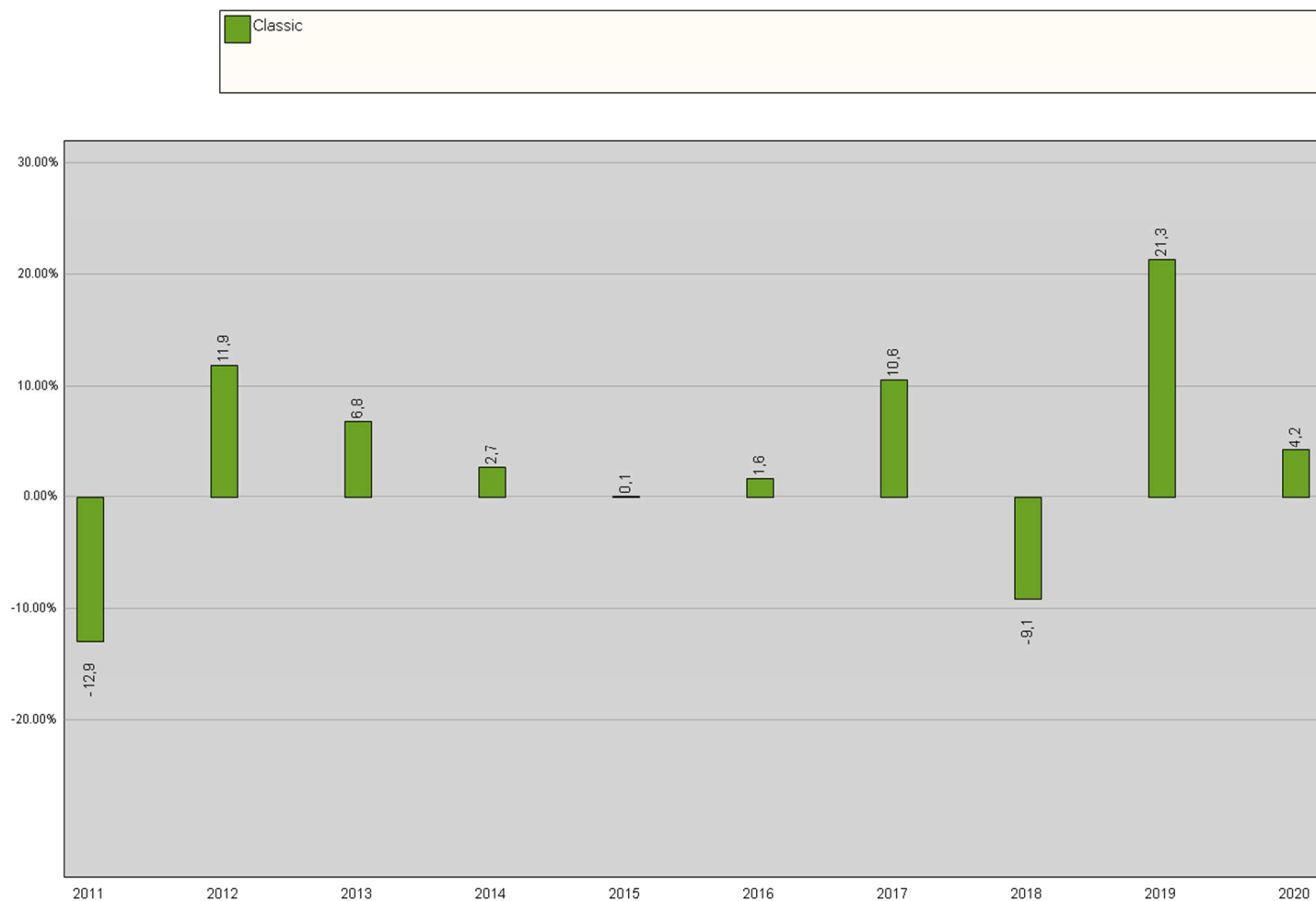


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	12.05.10	EUR	4,2%	4,7%	5,2%	3,3%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuée de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

9.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,94%
Dis.	1,94%

9.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 40,22% en faveur des gestionnaires et 59,78% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Quelques dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus et/ou dans la loi et détaillés ci-dessous ont été relevés au cours de la période :

Contraintes d'investissement dépassées :

- Un organisme de placement collectif peut acquérir des parts visées à l'article 52, § 1er, 5° et 6°, à condition de ne pas placer plus de 20% de ses actifs dans les parts d'un même organisme de placement collectif. Chaque compartiment est, pour l'application du présent paragraphe, considéré comme un organisme de placement collectif distinct. Ces organismes de placement collectif, ne placent pas, au total, plus de 10% de leurs actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif

Tous les dépassements ont été régularisés entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation**Capitalisation**

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	6.006,24
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	291.535,01
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	31.813,41
Services et biens divers	0
Taxes	22.022,10
Autres charges	15.117,05

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	1.767,35
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	85.379,73
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	9.309,10
Services et biens divers	0
Taxes	6.244,73
Autres charges	4.427,03

10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL SUSTAINABLE DEFENSIVE

10.1. RAPPORT DE GESTION

10.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 31/03/1994 au prix de 5.000 BEF (123,94 EUR) par part.

10.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant au niveau mondial principalement dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

10.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire. Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Ces fonds sous-jacents devront avoir obtenu le label Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacents, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais conformément aux procédures applicables par la Société de gestion, avec un maximum de 10 jours.

Pour plus d'informations sur ce label, voir <https://www.febelfin.be/fr/professionnels/article/les-5-questions-les-plus-pertinentes-sur-la-norme-et-le-label-de-durabilite>.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence défensif dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 21,5%
- Obligations : 68%
- Investissements alternatifs : 10,5%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 0% - 30%
- Obligations : 30% - 90%
- Investissements alternatifs : 0% - 30%
- Liquidités et instruments du marché monétaire: 0% - 70%

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 3.20% STOXX Europe 600 (EUR) NR + 6.30% EURO STOXX (EUR) NR + 6.50% S&P 500 Composite (EUR) NR + 1% Topix 100 (EUR) RI + 4% MSCI Emerging Markets (EUR) NR + 34.25% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury (EUR) RI + 34.25% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate (EUR) RI + 10.50% Cash Index EONIA (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières, ou tout autre investissement éligible qui n'est pas classé dans l'une des autres catégories.

10.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début d'année optimiste en raison de perspectives de données économiques positives, la crise de COVID-19 a provoqué d'importantes incertitudes sur les marchés financiers. Dans ce contexte de soutien financier important, tant au niveau budgétaire que monétaire, nous avons maintenu notre position surpondérée, en phase avec notre allocation stratégique à long terme sur l'exposition aux actions. Du côté des titres à revenu fixe, nous avons maintenu nos positions sous-pondérées dans les obligations d'État dans un contexte de rendements extrêmement faibles. En outre, compte tenu du soutien monétaire important des banques centrales, nous gardons confiance en notre position dans le crédit « Investment Grade ». Nous estimons que cette classe d'actifs est plus attractive concernant les prévisions de risque et de rendement.

10.1.5. Politique future

Les prévisions pour 2021 sont celles d'une reprise progressive, soutenue par des politiques monétaires particulièrement accommodantes qui devraient être maintenues, ainsi que par des taux à long terme demeurant faibles et un soutien budgétaire supplémentaire. À court terme, il existe encore des préoccupations au sujet de l'épidémie et des incertitudes sur les campagnes de vaccination, qui sont considérées comme les principaux risques.

10.1.6. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 4.

10.1.7. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,50 EUR contre remise du coupon n°26.

Date paiement : 21/04/2021.

10.2. BILAN

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	1.252.244.495,08	1.063.279.879,78
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	1.237.755.193,03	1.058.832.434,31
E. OPC à nombre variable de parts	1.237.755.193,03	1.058.275.424,07
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)		314.815,00
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		242.195,24
IV. Créances et dettes à un an au plus	-229.623,16	938.493,31
A. Créances		
a. Montants à recevoir	379.409,46	1.574.347,81
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-609.032,62	-633.573,63
c. Emprunts (-)		-2.280,87
V. Dépôts et liquidités	17.287.390,35	5.749.560,82
A. Avoirs bancaires à vue	17.287.390,35	5.588.999,92
C. Autres		160.560,90
VI. Comptes de régularisation	-2.568.465,14	-2.240.608,66
C. Charges à imputer (-)	-2.568.465,14	-2.240.608,66
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1.252.244.495,08	1.063.279.879,78
A. Capital	1.200.116.197,25	994.441.773,98
B. Participations au résultat	-2.876.008,83	17.184.057,92
C. Résultat reporté	22.634.144,87	-22.910.527,77
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	32.370.161,79	74.564.575,65
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)		155.401.732,51
A. Contrats à terme achetés		78.229.652,11
B. Contrats à terme vendus		77.172.080,40

10.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	49.300.384,72	87.519.949,82
E. OPC à nombre variable de parts	59.654.204,23	89.899.049,97
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	-2.077.510,00	-2.289.760,00
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	3.544.518,98	-1.326.475,08
b. Autres positions et opérations de change	-11.820.828,49	1.237.134,93
II. Produits et charges des placements	392.574,43	242.803,65
A. Dividendes	497.898,11	250.242,38
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	3.516,74	5.776,75
C. Intérêts d'emprunts (-)	-154.995,66	-84.252,37
F. Autres produits provenant des placements	46.155,24	71.036,89
III. Autres produits	1,46	2,29
B. Autres	1,46	2,29
IV. Coûts d'exploitation (*)	-17.322.798,82	-13.198.180,11
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-283.366,54	-307.961,36
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-314.951,02	-437.634,87
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-13.226.687,84	-9.916.736,35
b. Gestion administrative et comptable	-1.653.374,84	-1.059.528,08
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-1.062.861,57	-885.227,88
K. Autres charges (-)	-781.557,01	-591.091,57
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-16.930.222,93	-12.955.374,17
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	32.370.161,79	74.564.575,65
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	32.370.161,79	74.564.575,65
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	52.128.297,83	68.838.105,80
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	22.634.144,87	-22.910.527,77
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	32.370.161,79	74.564.575,65
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-2.876.008,83	17.184.057,92
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-12.495.586,10	-39.413.489,81
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-34.464.426,05	-22.634.144,87
IV. (Distribution des dividendes)	-5.168.285,68	-6.790.471,12

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

10.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

10.4.1. Composition des actifs au 31.12.20

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS FUNDS BOND EURO HIGH YIELD CAP	210.000	EUR	167,22	35.116.200,00	6,67%	2,84%	2,80%
BNP PARIBAS FUNDS QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	500.031	EUR	107,80	53.903.308,06	20,49%	4,35%	4,30%
BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	1.611.812	EUR	145,94	235.227.803,15	13,23%	19,01%	18,79%
BNPP SUSTAINABLE ENHANCED BOND 12M XCA	138.000	EUR	105,10	14.503.800,00	0,69%	1,17%	1,16%
DPAM L -BDS EMK	502.115	EUR	137,13	68.855.029,95	2,55%	5,56%	5,50%
Directive 2009/65/CE - FSMA				407.606.141,16		32,93%	32,55%
ALFRED BERG NOR INV GD-I NOK	3.565.347	NOK	106,86	36.366.807,13	1,95%	2,94%	2,90%
BNP PARIBAS OBLI ETAT 11C	1.583	EUR	55.204,53	87.388.770,99	39,77%	7,06%	6,98%
BNPP EASY CORP BD SRI FOSSIL FREE 9XC	904	EUR	109.326,10	98.830.791,69	12,45%	7,98%	7,90%
BNPP EASY EUR CP BD SRI FOS FREE 1-3 9XC	702	EUR	100.505,41	70.554.795,08	12,57%	5,70%	5,63%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				293.141.164,89		23,68%	23,41%
OPC-Obligations				700.747.306,05		56,61%	55,96%
BNP PARIBAS EASY MSCI KLD 400 US SRI 9XC	643	USD	212.492,16	111.740.778,93	4,92%	9,03%	8,93%
BNP PARIBAS FUNDS GREEN TIGERS-XCAP	1.218	EUR	12.368,69	15.065.064,42	2,11%	1,22%	1,20%
BNPP EASY MSCI JAPAN SRI 9XC	96	EUR	127.487,67	12.238.816,50	1,32%	0,99%	0,98%
BNPP ENV ABS RET THEMAT EQTY XCA	128	USD	144.166,96	15.060.619,37	13,12%	1,22%	1,20%
BNPP EURO MULTI FACTOR EQUITY XCA	387	EUR	94.846,58	36.705.626,46	19,99%	2,97%	2,93%
BNPP FUNDS EUROPE MULTI FACTOR EQUITY XCA	66.200	EUR	106,79	7.069.498,00	1,80%	0,57%	0,56%
ISHARES AUTOMATION&ROBOTICS	527.000	USD	11,89	5.120.111,56	0,16%	0,41%	0,41%
ISHARES SMART CITY INFR USDA	1.000.000	EUR	5,07	5.066.000,00	7,07%	0,41%	0,40%
THEAM QUANT-EQUITY EUROPE CLI CARE XCA	741	EUR	10.875,27	8.058.575,07	4,01%	0,65%	0,64%
Directive 2009/65/CE - FSMA				216.125.090,31		17,47%	17,25%
BNP MSCI EUROP SR S-S 5C-XC	240	EUR	129.857,35	31.185.502,61	3,01%	2,52%	2,49%
BNPP AQUA X 3D PARTS	38.424	EUR	285,86	10.983.884,64	0,35%	0,89%	0,88%
BNPP EASY MSCI EMU SRI SRS 5pc CAP 9XC	272	EUR	108.475,72	29.559.632,45	6,18%	2,39%	2,36%
BNPPEASY LOW CARBN UCITS ETF	35.360	EUR	187,02	6.613.030,74	0,79%	0,53%	0,53%
ISHARES AGEING POPULATION	870.000	USD	7,16	5.089.309,80	1,63%	0,41%	0,41%
LGT SUSTNBL EQU MKT NEU-CEUR	8.675	EUR	1.049,28	9.102.504,00	6,71%	0,74%	0,73%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				92.533.864,24		7,48%	7,40%
OPC-Actions				308.658.954,55		24,95%	24,65%
BNP PARIBAS FUNDS GLOBAL ENVIRONMENT - XCA	59.326	EUR	181,84	10.787.839,84	0,48%	0,87%	0,86%
Directive 2009/65/CE - FSMA				10.787.839,84		0,87%	0,86%
BNP PARIBAS FUNDS REAL ESTATE SECURITIES WORLD CAP	245.044	EUR	148,60	36.413.477,77	31,41%	2,94%	2,91%
BNP PARIBAS MOIS-O	67.689	EUR	1.099,39	74.416.366,03	0,64%	6,01%	5,94%
BNPP EASY FTSE EPRA DEV EUR EX UK GR 9XC	281	EUR	96.207,94	27.034.431,59	8,20%	2,18%	2,16%
BNPPEASY MSCI EMMK SRI-TRK X	730	EUR	109.154,57	79.682.836,10	9,03%	6,44%	6,36%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				217.547.111,49		17,57%	17,37%
OPC-Mixtes				228.334.951,33		18,44%	18,23%
BNP PP REAL ESTATE FD EUR	1.854	EUR	7,54	13.981,10	2,17%	0,00%	0,00%
Ne répondant pas à la Directive 2009/65/CE - Non FSMA				13.981,10		0,00%	0,00%
OPC-Immobiliers				13.981,10		0,00%	0,00%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				1.237.755.193,03		100,00%	98,84%
TOTAL PORTEFEUILLE				1.237.755.193,03		100,00%	98,84%
BP2S		EUR		17.221.506,75			1,38%
BP2S		USD		62.010,96			0,00%
BP2S		NOK		3.872,64			0,00%
Avoirs bancaires à vue				17.287.390,35			1,38%
DEPOTS ET LIQUIDITES				17.287.390,35			1,38%

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-229.623,16			-0,02%
AUTRES				-2.568.465,14			-0,20%
TOTAL DE L'ACTIF NET				1.252.244.495,08			100,00%

10.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	100,00%
OPC-Actions	24,95%
OPC-Immobiliers	0,00%
OPC-Mixtes	18,44%
OPC-Obligations	56,61%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

10.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	224.297.215,74	343.370.978,65	567.668.194,39
Ventes	134.105.645,41	301.791.242,13	435.896.887,54
Total 1	358.402.861,15	645.162.220,78	1.003.565.081,93
Souscriptions	173.902.149,49	96.964.201,87	270.866.351,36
Remboursements	47.852.140,56	59.629.286,17	107.481.426,73
Total 2	221.754.290,05	156.593.488,04	378.347.778,09
Moyenne de référence de l'actif net total	1.092.277.290,52	1.191.387.455,06	1.143.418.135,42
Taux de rotation	12,51%	41,01%	54,68%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

10.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	153.970	1.180.022	102.675	647.032	1.044.473	6.152.750	7.197.223	41.148.257,21	78.284.055,40	27.365.453,18	42.774.206,40	658.913.753,63	256,62	63,53
2019	399.164	3.355.403	117.801	711.696	1.325.836	8.796.457	10.122.293	109.740.657,97	226.883.070,21	32.166.598,13	47.817.130,95	978.564.824,41	280,62	68,95
2020	377.761	2.457.362	136.229	917.248	1.567.368	10.336.571	11.903.939	103.744.271,02	165.698.694,93	37.465.050,92	61.513.633,58	1.172.290.473,91	287,47	69,82

Classe Life

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)			Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action	
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.	
2018	23.885	101.888	862.020	2.458.075,90	10.435.994,13	85.545.357,92	99,24	
2019	13.264	100.858	774.426	1.406.565,97	10.666.273,07	84.715.055,37	109,39	
2020	13.435	79.833	708.028	1.423.385,41	8.502.742,23	79.954.021,17	112,93	

10.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 31.03.94 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

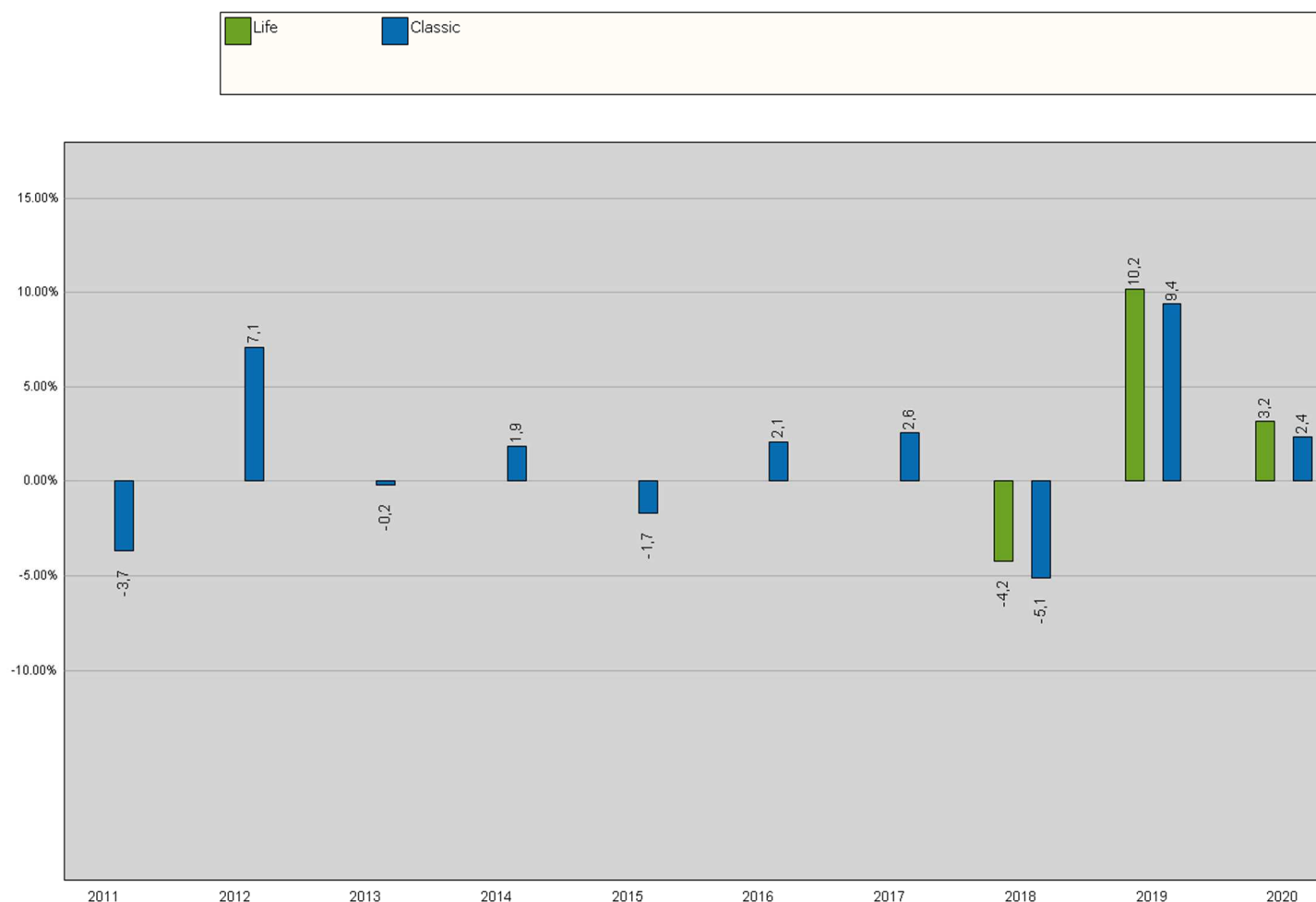


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	31.03.94	EUR	2,4%	2,1%	2,2%	1,4%
Life	03.01.17	EUR	3,2%	2,9%		

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuée de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

10.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants		
	Life	Classic
Cap.	1,00%	1,74%
Dis.	S/O	1,74%

10.4.7. Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs**

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 40,32% en faveur des gestionnaires et 59,68% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Quelques dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus et/ou dans la loi et détaillés ci-dessous ont été relevés au cours de la période :

Contraintes d'investissement dépassées :

- Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le compartiment peut investir au minimum 0% et au maximum 30% de ses actifs en actions
 - Un organisme de placement collectif peut acquérir des parts visées à l'article 52, § 1er, 5° et 6°, à condition de ne pas placer plus de 20% de ses actifs dans les parts d'un même organisme de placement collectif. Chaque compartiment est, pour l'application du présent paragraphe, considéré comme un organisme de placement collectif distinct. Ces organismes de placement collectif, ne placent pas, au total, plus de 10% de leurs actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif
- Tous les dépassements ont été régularisés entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation**Capitalisation**

(en EUR)	Classic	Life
Rémunération due au dépositaire	111.632,20	22.296,86
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	4.873.139,37	476.207,67
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	599.635,51	84.977,14
Services et biens divers	0	0
Taxes	405.106,54	-451,26
Autres charges	286.290,92	35.717,94

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	181.021,96
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	7.877.340,80
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	968.762,19
Services et biens divers	0
Taxes	658.206,29
Autres charges	459.548,15

11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE SUSTAINABLE DEFENSIVE

11.1. RAPPORT DE GESTION

11.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 20/01/2017 au prix de 100 EUR par part.

11.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

11.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire. Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Ces fonds sous-jacents devront avoir obtenu le label Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacents, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais conformément aux procédures applicables par la Société de gestion, avec un maximum de 10 jours.

Pour plus d'informations sur ce label, voir <https://www.febelfin.be/fr/professionnels/article/les-5-questions-les-plus-pertinentes-sur-la-norme-et-le-label-de-durabilite>.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence défensif dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 21,5%
- Obligations : 68%
- Investissements alternatifs : 10,5%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 0% - 30%
- Obligations : 30% - 90%
- Investissements alternatifs : 0% - 30%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 70%

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 16.5% MSCI Europe (NR) + 5% MSCI World (NR) + 68% Bloomberg Barclays Euro Aggregate (RI) + 10.5% Cash Index Eonia (RI) -- (EUR). Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

(*) Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type « Absolute Return » ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières, ou tout autre investissement éligible qui n'est pas classé dans l'une des autres catégories.

11.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début d'année optimiste en raison de perspectives de données économiques positives, la crise de COVID-19 a provoqué d'importantes incertitudes sur les marchés financiers. Au cours du premier semestre, alors que nous escomptions un endiguement rapide du virus, nous avons d'abord augmenté notre exposition aux actions. Suite à l'aggravation de la crise et à la poursuite des mouvements de ventes massives, nous avons préféré adopter une approche plus prudente en réduisant cette position. Au cours du second semestre, nous avons progressivement augmenté à nouveau notre exposition aux actions, devenant plus optimistes quant à l'amélioration des perspectives économiques et à la reprise post-pandémie. Du côté des titres à revenu fixe, nous avons maintenu nos positions sous-pondérées dans les obligations d'État dans un contexte de rendements extrêmement faibles. Début avril, compte tenu du soutien monétaire important des banques centrales, nous avons renforcé notre position dans le crédit « Investment Grade ». Dans ce contexte de soutien financier important, cette classe d'actifs est apparue plus attrayante en termes de prévisions de risque et de rendement. Vers la fin de l'année, nous avons réduit certaines de nos positions dans le crédit « Investment Grade », ce qui a permis de sécuriser certains bénéfices.

11.1.5. Politique future

Les prévisions pour 2021 sont celles d'une reprise progressive, soutenue par des politiques monétaires particulièrement accommodantes qui devraient être maintenues, ainsi que par des taux à long terme demeurant faibles et un soutien budgétaire supplémentaire. À court terme, il existe encore des préoccupations au sujet de l'épidémie et des incertitudes sur les campagnes de vaccination, qui sont considérées comme les principaux risques.

11.1.6. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 3.

11.1.7. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,60 EUR contre remise du coupon n°4.

Date paiement : 21/04/2021.

11.2. BILAN

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	341.962.618,83	390.782.740,86
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	336.080.649,68	390.088.376,82
E. OPC à nombre variable de parts	336.066.728,52	389.922.052,26
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	13.921,16	166.324,56
IV. Créances et dettes à un an au plus	-240.745,31	-173.286,79
A. Créances		
a. Montants à recevoir	24.579,92	88.212,77
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-265.325,23	-261.499,56
V. Dépôts et liquidités	6.852.824,67	1.740.041,25
A. Avoirs bancaires à vue	6.852.824,67	1.740.041,25
VI. Comptes de régularisation	-730.110,21	-872.390,42
C. Charges à imputer (-)	-730.110,21	-872.390,42
TOTAL CAPITAUX PROPRES	341.962.618,83	390.782.740,86
A. Capital	334.543.258,71	374.676.609,15
B. Participations au résultat	769.237,40	-1.035.110,79
C. Résultat reporté	4.066.261,95	-9.911.420,33
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	2.583.860,77	27.052.662,83
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	3.446.299,79	31.676.310,43
A. Contrats à terme achetés	1.729.982,52	15.917.053,54
B. Contrats à terme vendus	1.716.317,27	15.759.256,89

11.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	8.051.300,21	32.978.085,98
E. OPC à nombre variable de parts	8.680.307,54	34.083.593,09
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme		-1.313.690,00
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-113.772,89	586.438,10
b. Autres positions et opérations de change	-515.234,44	-378.255,21
II. Produits et charges des placements	-3.442,00	192.783,79
A. Dividendes		134.919,33
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	1.442,62	4.356,63
C. Intérêts d'emprunts (-)	-111.820,43	-15.456,92
F. Autres produits provenant des placements	106.935,81	68.964,75
III. Autres produits	0,76	0,81
B. Autres	0,76	0,81
IV. Coûts d'exploitation (*)	-5.463.998,20	-6.118.207,75
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-32.126,46	-35.458,62
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-100.167,06	-199.060,31
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-4.250.181,14	-4.751.647,70
b. Gestion administrative et comptable	-521.755,54	-497.650,77
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-311.347,94	-355.704,80
K. Autres charges (-)	-248.420,06	-278.685,55
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-5.467.439,44	-5.925.423,15
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	2.583.860,77	27.052.662,83
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	2.583.860,77	27.052.662,83
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	7.419.360,12	16.106.131,71
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	4.066.261,95	-9.911.420,33
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2.583.860,77	27.052.662,83
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	769.237,40	-1.035.110,79
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-1.246.781,37	-9.536.931,02
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-4.938.285,01	-4.066.261,95
IV. (Distribution des dividendes)	-1.234.293,74	-2.502.938,74

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

11.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

11.4.1. Composition des actifs au 31.12.20

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold) EUR	1.729.983	EUR	1,22	13.921,16 13.921,16		0,00% 0,00%	0,00% 0,00%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				13.921,16		0,00%	0,00%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS FUNDS SICAV - SUSTABLE BND EUR X XCA	504.900	EUR	133,16	67.232.484,00	9,54%	20,00%	19,67%
BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	148.550	EUR	145,94	21.679.387,00	1,22%	6,45%	6,34%
BNPP SUSTAINABLE ENHANCED BOND 12M XCA Directive 2009/65/CE - FSMA	531.000	EUR	105,10	55.808.100,00 144.719.971,00	2,66%	16,61% 43,06%	16,32% 42,33%
BNP PARIBAS OBLI ETAT 11C	655	EUR	55.204,53	36.158.967,15	16,45%	10,76%	10,57%
BNP PARIBAS OBLI RESPONS-M	314.000	EUR	133,06	41.780.840,00	14,55%	12,43%	12,22%
BNPP EASY CORP BD SRI FOSSIL FREE 9XC Directive 2009/65/CE - Non FSMA	83	EUR	109.326,10	9.121.732,23 87.061.539,38	1,15%	2,71% 25,90%	2,67% 25,46%
OPC-Obligations				231.781.510,38		68,96%	67,79%
BNP PARIBAS FUNDS CLIMATE IMPACT - XCA	92.000	EUR	167,15	15.377.800,00	0,69%	4,58%	4,50%
THEAM QUANT-EQUITY EUROPE CLI CARE XCA Directive 2009/65/CE - FSMA	1.287	EUR	10.875,27	13.996.472,49 29.374.272,49	6,97%	4,16% 8,74%	4,09% 8,59%
BNP MSCI EUROP SR S-S 5C-XC	73	EUR	129.857,35	9.467.250,19	0,91%	2,82%	2,77%
BNPP AQUA X 3D PARTS	13.050	EUR	285,86	3.730.473,00	0,12%	1,11%	1,09%
BNPP EASY MSCI JAPAN SRI SRS 5PC CAP 9UC	134.500	EUR	26,15	3.516.838,75	0,38%	1,05%	1,03%
BNPPEASY LOW CARBN UCITS ETF	57.500	EUR	187,02	10.753.655,75	1,28%	3,20%	3,14%
CROWN SIG-SUST EQTY EUR-C EU	11.775	EUR	1.255,19	14.779.862,25	11,52%	4,40%	4,32%
LGT SUSTNBL EQU MKT NEU-CEUR Directive 2009/65/CE - Non FSMA	4.000	EUR	1.049,28	4.197.120,00 46.445.199,94	3,10%	1,25% 13,83%	1,23% 13,58%
OPC-Actions				75.819.472,43		22,57%	22,17%
BNP PARIBAS EASY MSCI KLD 400 US SRI 9IL	150.000	USD	15,05	1.844.967,51	0,08%	0,55%	0,54%
BNP PARIBAS MOIS-O	4.650	EUR	1.099,39	5.112.146,76	0,04%	1,52%	1,49%
BNPP DEVELOPPEMENT HUMAIN 11C	598	EUR	17.955,61	10.738.729,63	0,85%	3,20%	3,14%
BNPP EASY FTSE EPRA DEV EUR EX UK GR 9XC Directive 2009/65/CE - Non FSMA	112	EUR	96.207,94	10.769.901,81 28.465.745,71	3,27%	3,20% 8,47%	3,15% 8,32%
OPC-Mixtes				28.465.745,71		8,47%	8,32%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				336.066.728,52		100,00%	98,28%
TOTAL PORTEFEUILLE				336.080.649,68		100,00%	98,28%
BP2S		USD		3.805.703,30			1,11%
BP2S		EUR		3.047.121,37			0,89%
Avoirs bancaires à vue				6.852.824,67			2,00%
DEPOTS ET LIQUIDITES				6.852.824,67			2,00%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-240.745,31			-0,07%
AUTRES				-730.110,21			-0,21%
TOTAL DE L'ACTIF NET				341.962.618,83			100,00%

11.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	100,00%
OPC-Actions	22,57%
OPC-Mixtes	8,47%
OPC-Obligations	68,96%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,00%
EUR	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

11.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	41.699.663,07	43.011.434,01	84.711.097,08
Ventes	112.505.147,72	33.769.810,35	146.274.958,07
Total 1	154.204.810,79	76.781.244,36	230.986.055,15
Souscriptions	8.571.178,79	3.510.183,63	12.081.362,42
Remboursements	29.739.718,80	31.242.687,68	60.982.406,48
Total 2	38.310.897,59	34.752.871,31	73.063.768,90
Moyenne de référence de l'actif net total	363.159.416,63	348.388.248,95	355.566.205,94
Taux de rotation	31,79%	12,06%	44,41%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

11.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	499.231	913.387	86.096	164.942	1.362.395	2.492.093	3.854.488	50.626.509,51	92.346.332,95	8.700.107,56	16.560.314,24	375.674.234,13	97,89	97,23
2019	186.441	275.936	182.661	377.180	1.366.175	2.390.849	3.757.024	18.961.300,54	27.716.585,72	18.769.466,68	38.327.681,79	390.782.740,86	104,85	103,54
2020	48.691	50.202	214.274	383.895	1.200.592	2.057.156	3.257.748	4.999.621,21	5.081.741,21	22.124.471,63	38.857.934,85	339.786.223,49	105,91	103,36

Classe I

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation						Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période		Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.			
24.04.20-31.12.20	2.000	-	-	-	2.000	-	2.000.000,00	-	0,00	-	2.176.395,34	-	1.088,20

11.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 20.01.17 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

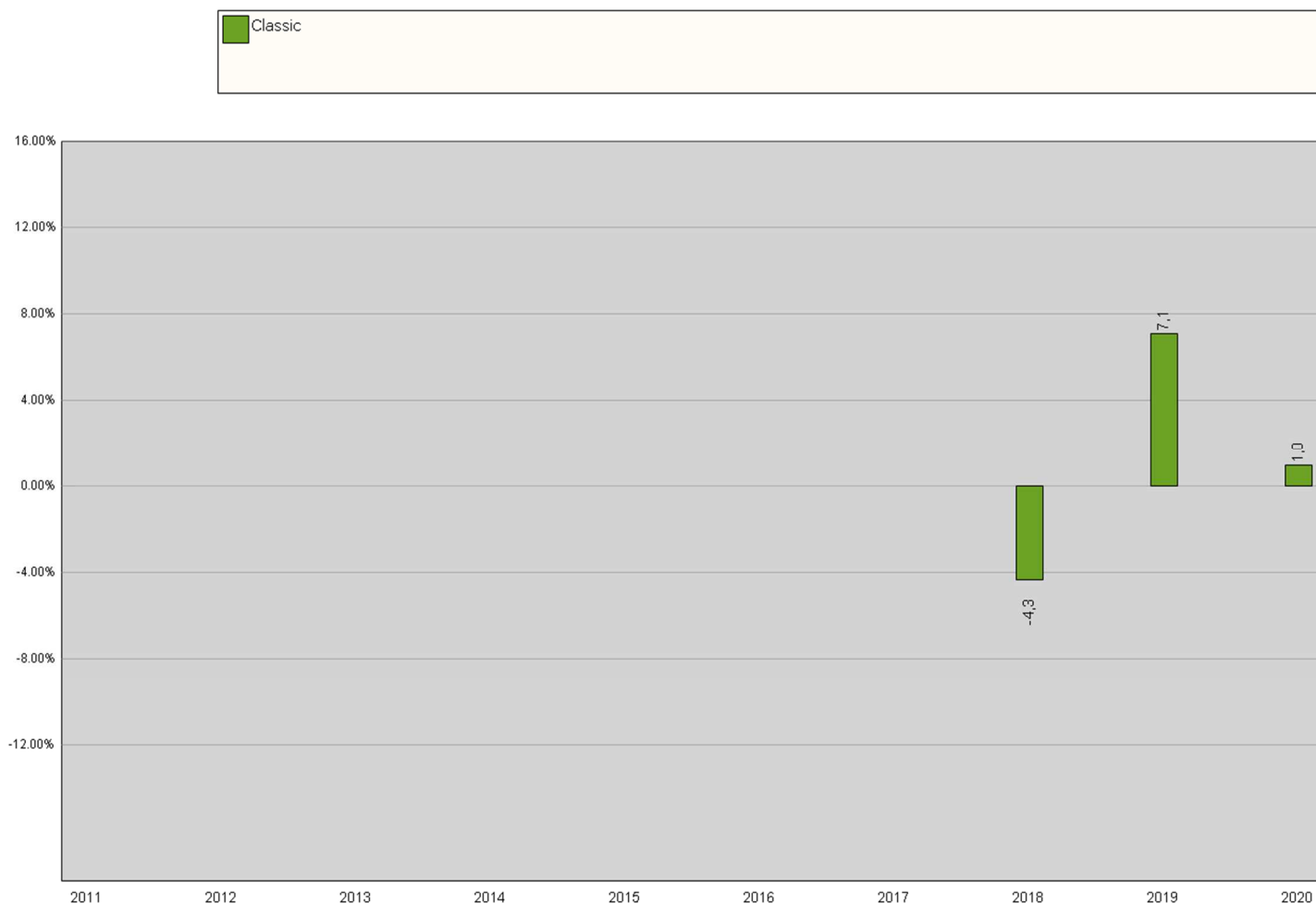


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans
Classic	20.01.17	EUR	1,0%	1,1%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

- P(t; t+n) la performance de t à t+n
- n le nombre d'année (périodes)
- P_t = [α x (VNI_{t+1} / VNI_t) - 1

avec

- P_t la performance annuelle pour la première période
- VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1
- VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t
- α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}}) \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

- D_t, D_{t2},...D_{tn} les montants du dividende distribué durant l'année t
- VNI_{ex_t}...VNI_{ex_{tn}} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
- n le nombre de paiements de dividendes la période t

11.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégataires (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants		
	Classic	I
Cap.	1,69%	0,76%
Dis.	1,69%	S/O

11.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,23% en faveur des gestionnaires et 65,77% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Quelques dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus et/ou dans la loi et détaillés ci-dessous ont été relevés au cours de la période :

Contraintes d'investissement dépassées :

- Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le compartiment peut investir au minimum 0% et au maximum 70% de ses actifs en liquidités et instruments du marché monétaire
- Un organisme de placement collectif peut acquérir des parts visées à l'article 52, § 1er, 5° et 6°, à condition de ne pas placer plus de 20% de ses actifs dans les parts d'un même organisme de placement collectif. Chaque compartiment est, pour l'application du présent paragraphe, considéré comme un organisme de placement collectif distinct. Ces organismes de placement collectif, ne placent pas, au total, plus de 10% de leurs actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif

Tous les dépassements ont été régularisés entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation

Capitalisation

(en EUR)	Classic	I
Rémunération due au dépositaire	37.021,88	312,83
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	1.577.329,86	5.702,84
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	193.383,20	1.612,91
Services et biens divers	0	0
Taxes	115.376,15	218,29
Autres charges	92.079,92	642,31

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	62.832,35
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	2.667.148,44
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	326.759,43
Services et biens divers	0
Taxes	195.753,50
Autres charges	155.697,83

12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE SUSTAINABLE DYNAMIC

12.1. RAPPORT DE GESTION

12.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 20/01/2017 au prix de 100 EUR par part.

12.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

12.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire. Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Ces fonds sous-jacents devront avoir obtenu le label Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacents, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais conformément aux procédures applicables par la Société de gestion, avec un maximum de 10 jours.

Pour plus d'informations sur ce label, voir <https://www.febelfin.be/fr/professionnels/article/les-5-questions-les-plus-pertinentes-sur-la-norme-et-le-label-de-durabilite>.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence défensif dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 68,5%
- Obligations : 10,5%
- Investissements alternatifs : 21%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 40% - 90%
- Obligations : 0% - 40%
- Investissements alternatifs : 0% - 40%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 50%

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 61.5% MSCI Europe (NR) + 7% MSCI World (NR) + 10.5% Bloomberg Barclays Euro Aggregate (RI) + 21% Cash Index Eonia (RI) -- (EUR). Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

(*) Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type « Absolute Return » ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières, ou tout autre investissement éligible qui n'est pas classé dans l'une des autres catégories.

12.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début d'année optimiste en raison de perspectives de données économiques positives, la crise de COVID-19 a provoqué d'importantes incertitudes sur les marchés financiers. Au cours du premier semestre, alors que nous escomptions un endiguement rapide du virus, nous avons d'abord augmenté notre exposition aux actions. Suite à l'aggravation de la crise et à la poursuite des mouvements de ventes massives, nous avons préféré adopter une approche plus prudente en réduisant cette position. Au cours du second semestre, nous avons progressivement augmenté à nouveau notre exposition aux actions, devenant plus optimistes quant à l'amélioration des perspectives économiques et à la reprise post-pandémie. Du côté des titres à revenu fixe, nous avons maintenu nos positions sous-pondérées dans les obligations d'État dans un contexte de rendements extrêmement faibles. Début avril, compte tenu du soutien monétaire important des banques centrales, nous avons renforcé notre position dans le crédit « Investment Grade ». Dans ce contexte de soutien financier important, cette classe d'actifs est apparue plus attrayante en termes de prévisions de risque et de rendement. Vers la fin de l'année, nous avons réduit certaines de nos positions dans le crédit « Investment Grade », ce qui a permis de sécuriser certains bénéfices.

12.1.5. Politique future

Les prévisions pour 2021 sont celles d'une reprise progressive, soutenue par des politiques monétaires particulièrement accommodantes qui devraient être maintenues, ainsi que par des taux à long terme demeurant faibles et un soutien budgétaire supplémentaire. À court terme, il existe encore des préoccupations au sujet de l'épidémie et des incertitudes sur les campagnes de vaccination, qui sont considérées comme les principaux risques.

12.1.6. Profil de risque et de rendement

5 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 5.

12.1.7. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 1,10 EUR contre remise du coupon n°4.

Date paiement : 21/04/2021.

12.2. BILAN

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	32.359.954,55	22.703.633,11
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	31.721.830,68	22.599.146,87
E. OPC à nombre variable de parts	31.720.504,86	22.594.765,62
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	1.325,82	4.381,25
IV. Créances et dettes à un an au plus	-1.357,93	19.003,37
A. Créances		
a. Montants à recevoir	7.189,57	33.806,92
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-8.547,50	-14.803,55
V. Dépôts et liquidités	693.983,66	137.804,83
A. Avoirs bancaires à vue	693.983,66	137.804,83
VI. Comptes de régularisation	-54.501,86	-52.321,96
C. Charges à imputer (-)	-54.501,86	-52.321,96
TOTAL CAPITAUX PROPRES	32.359.954,55	22.703.633,11
A. Capital	31.538.425,28	19.714.530,01
B. Participations au résultat	4.455,01	130.966,35
C. Résultat reporté	395.328,15	-469.581,71
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	421.746,11	3.327.718,46
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	328.219,03	431.351,92
A. Contrats à terme achetés	164.760,24	217.969,84
B. Contrats à terme vendus	163.458,79	213.382,08

12.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	765.430,21	3.663.812,29
E. OPC à nombre variable de parts	810.324,21	3.713.256,41
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme		-68.860,00
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-6.021,58	25.609,09
b. Autres positions et opérations de change	-38.872,42	-6.193,21
II. Produits et charges des placements	20.369,78	11.330,01
A. Dividendes	6.314,75	6.907,99
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	119,78	408,67
C. Intérêts d'emprunts (-)	-6.120,91	-2.355,90
F. Autres produits provenant des placements	20.056,16	6.369,25
III. Autres produits	11.748,10	0,14
B. Autres	11.748,10	0,14
IV. Coûts d'exploitation (*)	-375.801,98	-347.423,98
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.778,77	-4.515,53
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-6.524,64	-10.484,88
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-284.029,81	-270.947,12
b. Gestion administrative et comptable	-34.044,60	-26.212,33
H. Services et biens divers (-)	-11.747,92	
J. Taxes	-20.727,88	-20.585,17
K. Autres charges (-)	-15.948,36	-14.678,95
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-343.684,10	-336.093,83
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	421.746,11	3.327.718,46
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	421.746,11	3.327.718,46
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	821.529,27	2.989.103,10
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	395.328,15	-469.581,71
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	421.746,11	3.327.718,46
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	4.455,01	130.966,35
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-208.609,15	-2.451.887,09
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-553.481,47	-395.328,15
IV. (Distribution des dividendes)	-59.438,65	-141.887,86

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

12.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

12.4.1. Composition des actifs au 31.12.20

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devises	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold) EUR	164.760	EUR	1,22	1.325,82 1.325,82	0,00% 0,00%	0,00%	0,00%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				1.325,82	0,00%	0,00%	0,00%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS FUNDS CLIMATE IMPACT - XCA	7.800	EUR	167,15	1.303.770,00	0,06%	4,11%	4,03%
THEAM QUANT-EQUITY EUROPE CLI CARE XCA	363	EUR	10.875,27	3.947.723,01	1,97%	12,44%	12,20%
Directive 2009/65/CE - FSMA				5.251.493,01		16,55%	16,23%
BNP MSCI EUROP SR S-S 5C-XC	22	EUR	129.857,35	2.921.790,40	0,28%	9,21%	9,03%
BNPP AQUA X 3D PARTS	1.250	EUR	285,86	357.325,00	0,01%	1,13%	1,10%
BNPP EASY MSCI EUROPE SRI SRS 5PC CP 9UC	43.600	EUR	24,77	1.080.120,24	0,10%	3,40%	3,34%
BNPP EASY MSCI JAPAN SRI SRS 5PC CAP 9UC	12.500	EUR	26,15	326.843,75	0,04%	1,03%	1,01%
BNPPEASY LOW CARBN UCITS ETF	21.845	EUR	187,02	4.085.454,08	0,49%	12,88%	12,63%
CROWN SIG-SUST EQTY EUR-C EU	4.295	EUR	1.255,19	5.391.041,05	4,20%	17,00%	16,67%
LGT SUSTNBL EQU MKT NEU-CEUR	370	EUR	1.049,28	388.233,60	0,29%	1,22%	1,20%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				14.550.808,12		45,87%	44,98%
OPC-Actions				19.802.301,13		62,42%	61,21%
BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	8.280	EUR	145,94	1.208.383,20	0,07%	3,81%	3,73%
BNPP SUSTAINABLE ENHANCED BOND 12M XCA	42.400	EUR	105,10	4.456.240,00	0,21%	14,06%	13,77%
Directive 2009/65/CE - FSMA				5.664.623,20		17,87%	17,50%
BNP PARIBAS OBLI ETAT 11C	6	EUR	55.204,53	303.624,92	0,14%	0,96%	0,94%
BNP PARIBAS OBLI RESPONS-M	1.815	EUR	133,06	241.503,90	0,08%	0,76%	0,75%
BNPP EASY CORP BD SRI FOSSIL FREE 9XC	-	EUR	109.326,10	48.868,77	0,01%	0,15%	0,15%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				593.997,59		1,87%	1,84%
OPC-Obligations				6.258.620,79		19,74%	19,34%
BNP PARIBAS FUNDS GLOBAL ENVIRONMENT - XCA	4.280	EUR	181,84	778.275,20	0,03%	2,45%	2,41%
BNPP EASY MSCI EMER.MKT SRI TRK X CAP	-	USD	133.556,08	873,24	0,00%	0,00%	0,00%
Directive 2009/65/CE - FSMA				779.148,44		2,45%	2,41%
BNP PARIBAS EASY MSCI KLD 400 US SRI 9IL	13.100	USD	15,05	161.127,16	0,01%	0,51%	0,50%
BNP PARIBAS MOIS-O	543	EUR	1.099,39	596.966,82	0,01%	1,88%	1,84%
BNPP DEVELOPPEMENT HUMAIN 11C	163	EUR	17.955,61	2.926.764,43	0,23%	9,23%	9,04%
BNPP EASY FTSE EPRA DEV EUR EX UK GR 9XC	12	EUR	96.207,94	1.195.576,09	0,36%	3,77%	3,69%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				4.880.434,50		15,39%	15,07%
OPC-Mixtes				5.659.582,94		17,84%	17,48%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				31.720.504,86		100,00%	98,03%
TOTAL PORTEFEUILLE				31.721.830,68		100,00%	98,03%
BP2S		EUR		364.714,32			1,13%
BP2S		USD		329.269,30			1,02%
BP2S		SEK		0,04			0,00%
Avoirs bancaires à vue				693.983,66			2,15%
DEPOTS ET LIQUIDITES				693.983,66			2,15%

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-1.357,93			0,00%
AUTRES				-54.501,86			-0,18%
TOTAL DE L'ACTIF NET				32.359.954,55			100,00%

12.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	100,00%
OPC-Actions	62,42%
OPC-Mixtes	17,84%
OPC-Obligations	19,74%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,00%
EUR	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

12.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	2.940.007,55	14.382.021,12	17.322.028,67
Ventes	5.242.981,44	3.721.461,59	8.964.443,03
Total 1	8.182.988,99	18.103.482,71	26.286.471,70
Souscriptions	1.566.904,72	11.108.748,85	12.675.653,57
Remboursements	1.624.696,01	1.674.494,37	3.299.190,38
Total 2	3.191.600,73	12.783.243,22	15.974.843,95
Moyenne de référence de l'actif net total	20.716.163,42	27.006.275,90	23.950.350,81
Taux de rotation	24,09%	19,70%	43,05%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

12.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	57.893	26.982	10.351	3.801	122.982	57.887	180.869	6.041.853,16	2.794.921,40	1.061.683,76	392.424,43	17.341.819,23	96,45	94,66
2019	38.022	10.950	19.528	9.249	141.476	59.588	201.064	4.017.677,70	1.125.726,39	2.087.269,40	978.445,64	22.703.633,11	113,76	110,91
2020	19.722	4.237	21.365	9.790	139.833	54.035	193.868	2.076.725,42	430.928,15	2.285.334,38	1.013.856,00	21.640.538,36	113,27	107,37

Classe I

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation				Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)				
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période				de la classe	d'une action			
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.		Dis.			
16.09.20-31.12.20		10.168	-			10.168		10.168.000,00		0,00	10.719.416,19		1.054,23

12.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 20.01.17 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

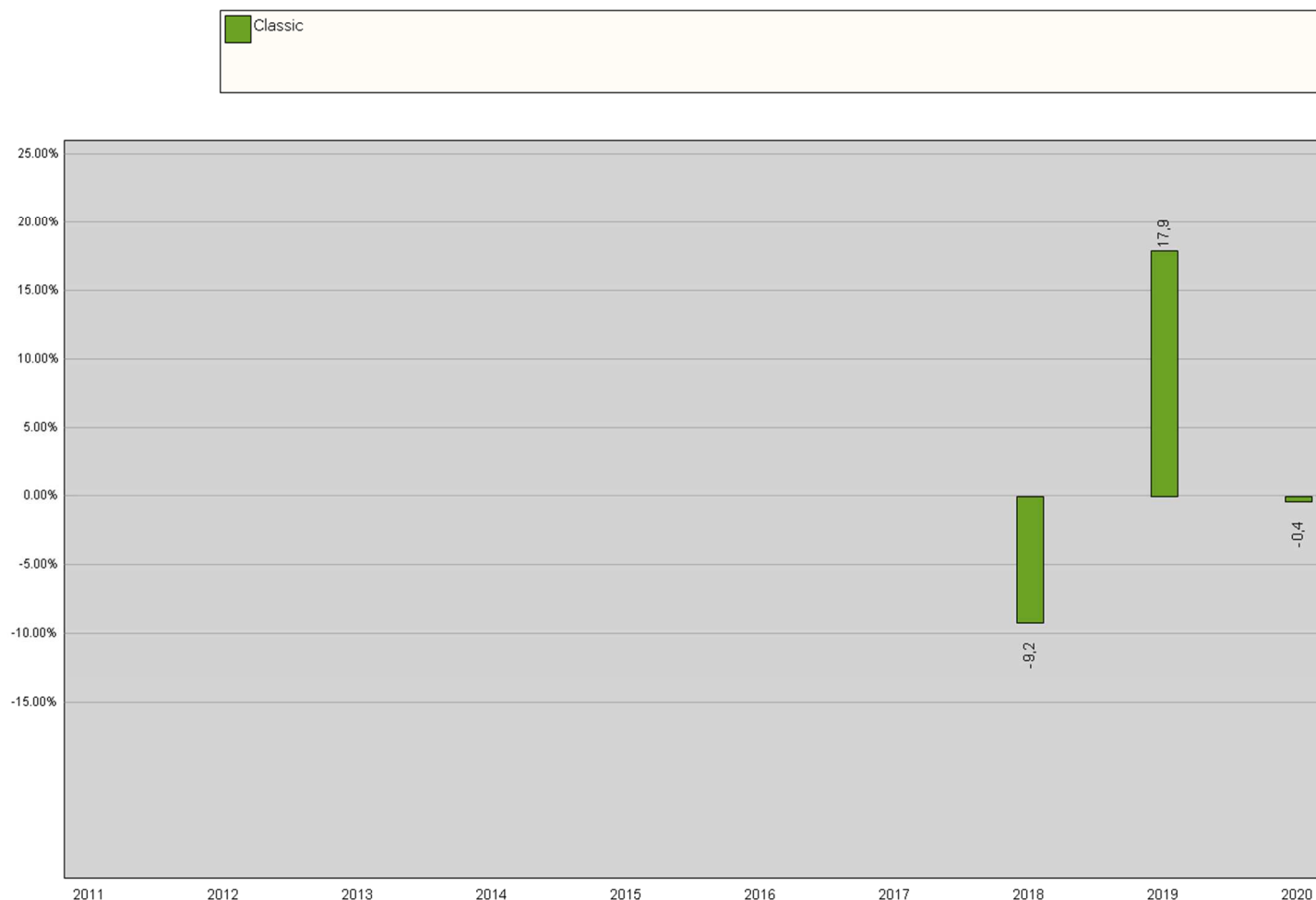


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans
Classic	20.01.17	EUR	-0,4%	2,2%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuée de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

12.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants		
	Classic	I
Cap.	1,86%	0,88%
Dis.	1,86%	S/O

12.4.7. Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs**

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,20% en faveur des gestionnaires et 65,80% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Coûts d'exploitation

Capitalisation

(en EUR)	Classic	I
Rémunération due au dépositaire	4.240,48	653,75
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	196.326,69	13.198,18
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	22.231,05	3.398,61
Services et biens divers	8.571,13	0
Taxes	14.386,29	1.076,94
Autres charges	10.580,09	1.353,41

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	1.630,41
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	74.504,94
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	8.414,94
Services et biens divers	3.176,79
Taxes	5.264,65
Autres charges	4.014,86

13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE SUSTAINABLE NEUTRAL

13.1. RAPPORT DE GESTION

13.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 20/01/2017 au prix de 100 EUR par part.

13.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

13.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire. Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Ces fonds sous-jacents devront avoir obtenu le label Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacents, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais conformément aux procédures applicables par la Société de gestion, avec un maximum de 10 jours.

Pour plus d'informations sur ce label, voir <https://www.febelfin.be/fr/professionnels/article/les-5-questions-les-plus-pertinentes-sur-la-norme-et-le-label-de-durabilite>.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence défensif dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 47%
- Obligations : 37%
- Investissements alternatifs : 16%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 25% - 65%
- Obligations : 15% - 55%
- Investissements alternatifs : 0% - 35%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 60%

Le compartiment est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 41% MSCI Europe (NR) + 6% MSCI World (NR) + 37% Bloomberg Barclays Euro Aggregate (RI) + 16% Cash Index Eonia (RI) -- (EUR). Cet indice sert à des fins de comparaison de performance.

(*) Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type « Absolute Return » ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières, ou tout autre investissement éligible qui n'est pas classé dans l'une des autres catégories.

13.1.4. Politique suivie pendant l'exercice

Après un début d'année optimiste en raison de perspectives de données économiques positives, la crise de COVID-19 a provoqué d'importantes incertitudes sur les marchés financiers. Au cours du premier semestre, alors que nous escomptions un endiguement rapide du virus, nous avons d'abord augmenté notre exposition aux actions. Suite à l'aggravation de la crise et à la poursuite des mouvements de ventes massives, nous avons préféré adopter une approche plus prudente en réduisant cette position. Au cours du second semestre, nous avons progressivement augmenté à nouveau notre exposition aux actions, devenant plus optimistes quant à l'amélioration des perspectives économiques et à la reprise post-pandémie. Du côté des titres à revenu fixe, nous avons maintenu nos positions sous-pondérées dans les obligations d'État dans un contexte de rendements extrêmement faibles. Début avril, compte tenu du soutien monétaire important des banques centrales, nous avons renforcé notre position dans le crédit « Investment Grade ». Dans ce contexte de soutien financier important, cette classe d'actifs est apparue plus attrayante en termes de prévisions de risque et de rendement. Vers la fin de l'année, nous avons réduit certaines de nos positions dans le crédit « Investment Grade », ce qui a permis de sécuriser certains bénéfices.

13.1.5. Politique future

Les prévisions pour 2021 sont celles d'une reprise progressive, soutenue par des politiques monétaires particulièrement accommodantes qui devraient être maintenues, ainsi que par des taux à long terme demeurant faibles et un soutien budgétaire supplémentaire. À court terme, il existe encore des préoccupations au sujet de l'épidémie et des incertitudes sur les campagnes de vaccination, qui sont considérées comme les principaux risques.

13.1.6. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 4.

13.1.7. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 1,30 EUR contre remise du coupon n°4.

Date paiement : 21/04/2021.

13.2. BILAN

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	189.692.138,55	192.029.111,93
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	186.295.431,96	191.124.552,82
E. OPC à nombre variable de parts	186.287.808,46	191.073.170,73
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	7.623,50	51.382,09
IV. Créances et dettes à un an au plus	-194.859,14	-25.740,94
A. Créances		
a. Montants à recevoir	96.492,11	163.361,37
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-291.351,25	-189.102,31
V. Dépôts et liquidités	4.004.563,76	1.364.566,76
A. Avoirs bancaires à vue	4.004.563,76	1.364.566,76
VI. Comptes de régularisation	-412.998,03	-434.266,71
C. Charges à imputer (-)	-412.998,03	-434.266,71
TOTAL CAPITAUX PROPRES	189.692.138,55	192.029.111,93
A. Capital	186.454.299,74	175.000.450,67
B. Participations au résultat	-94.394,66	714.521,24
C. Résultat reporté	3.250.274,75	-4.643.708,86
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	81.958,72	20.957.848,88
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	1.887.259,41	7.479.008,92
A. Contrats à terme achetés	947.371,38	3.765.111,98
B. Contrats à terme vendus	939.888,03	3.713.896,94

13.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.20 (en EUR)	Au 31.12.19 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2.842.296,54	23.756.013,20
E. OPC à nombre variable de parts	3.232.601,37	24.207.233,80
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme		-587.120,00
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-100.784,12	227.108,81
b. Autres positions et opérations de change	-289.520,71	-91.209,41
II. Produits et charges des placements	155.957,14	104.625,24
A. Dividendes	85.760,00	60.711,91
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	2.285,23	3.530,02
C. Intérêts d'emprunts (-)	-50.217,34	-10.346,11
F. Autres produits provenant des placements	118.129,25	50.729,42
III. Autres produits	0,80	0,88
B. Autres	0,80	0,88
IV. Coûts d'exploitation (*)	-2.916.295,76	-2.902.790,44
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-18.625,37	-27.625,12
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-51.099,55	-90.798,05
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-2.277.943,58	-2.256.108,25
b. Gestion administrative et comptable	-268.320,88	-226.994,89
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-172.640,56	-174.146,22
K. Autres charges (-)	-127.665,82	-127.117,91
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-2.760.337,82	-2.798.164,32
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	81.958,72	20.957.848,88
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	81.958,72	20.957.848,88
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	3.237.838,81	17.028.661,26
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	3.250.274,75	-4.643.708,86
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	81.958,72	20.957.848,88
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-94.394,66	714.521,24
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	7.780,57	-12.549.880,98
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-2.370.748,54	-3.250.274,75
IV. (Distribution des dividendes)	-874.870,84	-1.228.505,53

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

13.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

13.4.1. Composition des actifs au 31.12.20

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devises	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold) EUR	947.371	EUR	1,22	7.623,50 7.623,50		0,00% 0,00%	0,00% 0,00%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				7.623,50		0,00%	0,00%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS FUNDS CLIMATE IMPACT - XCA	54.064	EUR	167,15	9.036.797,60	0,41%	4,85%	4,76%
THEAM QUANT-EQUITY EUROPE CLI CARE XCA	1.508	EUR	10.875,27	16.399.907,16	8,17%	8,80%	8,65%
Directive 2009/65/CE - FSMA				25.436.704,76		13,65%	13,41%
BNP MSCI EUROP SR S-S 5C-XC	92	EUR	129.857,35	11.946.876,31	1,15%	6,41%	6,30%
BNPP AQUA X 3D PARTS	7.300	EUR	285,86	2.086.778,00	0,07%	1,12%	1,10%
BNPP EASY MSCI EUROPE SRI SRS 5PC CP 9DU	178.000	EUR	24,20	4.307.849,20	0,42%	2,31%	2,27%
BNPP EASY MSCI JAPAN SRI SRS 5PC CAP 9UC	73.500	EUR	26,15	1.921.841,25	0,21%	1,03%	1,01%
BNPPEASY LOW CARBN UCITS ETF	83.000	EUR	187,02	15.522.668,30	1,84%	8,33%	8,18%
CROWN SIG-SUST EQTY EUR-C EU	16.023	EUR	1.255,19	20.111.909,37	15,68%	10,80%	10,60%
LGT SUSTNBL EQU MKT NEU-CEUR	1.800	EUR	1.049,28	1.888.704,00	1,39%	1,01%	1,00%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				57.786.626,43		31,01%	30,46%
OPC-Actions				83.223.331,19		44,66%	43,87%
BNP PARIBAS FUNDS SICAV - SUSTABLE BND EUR X XCA	147.200	EUR	133,16	19.601.152,00	2,78%	10,52%	10,33%
BNP PARIBAS FUNDS SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	79.240	EUR	145,94	11.564.285,60	0,65%	6,21%	6,10%
BNPP SUSTAINABLE ENHANCED BOND 12M XCA	277.000	EUR	105,10	29.112.700,00	1,39%	15,64%	15,35%
Directive 2009/65/CE - FSMA				60.278.137,60		32,37%	31,78%
BNP PARIBAS OBLI ETAT 11C	67	EUR	55.204,53	3.687.662,60	1,68%	1,98%	1,94%
BNP PARIBAS OBLI RESPONS-M	71.000	EUR	133,06	9.447.260,00	3,29%	5,07%	4,98%
BNPP EASY CORP BD SRI FOSSIL FREE 9XC	14	EUR	109.326,10	1.571.781,30	0,20%	0,84%	0,83%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				14.706.703,90		7,89%	7,75%
OPC-Obligations				74.984.841,50		40,26%	39,53%
BNP PARIBAS FUNDS GLOBAL ENVIRONMENT - XCA	6.000	EUR	181,84	1.091.040,00	0,05%	0,59%	0,58%
Directive 2009/65/CE - FSMA				1.091.040,00		0,59%	0,58%
BNP PARIBAS EASY MSCI KLD 400 US SRI 9IL	80.000	USD	15,05	983.982,67	0,04%	0,53%	0,52%
BNP PARIBAS MOIS-O	6.368	EUR	1.099,39	7.000.892,60	0,06%	3,76%	3,69%
BNPP DEVELOPPEMENT HUMAIN 11C	661	EUR	17.955,61	11.866.341,94	0,94%	6,37%	6,26%
BNPP EASY FTSE EPRA DEV EUR EX UK GR 9XC	74	EUR	96.207,94	7.137.378,56	2,17%	3,83%	3,76%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				26.988.595,77		14,49%	14,23%
OPC-Mixtes				28.079.635,77		15,08%	14,81%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				186.287.808,46		100,00%	98,21%
TOTAL PORTEFEUILLE				186.295.431,96		100,00%	98,21%
BP2S		EUR		2.016.303,91			1,06%
BP2S		USD		1.988.259,83			1,05%
BP2S		SEK		0,02			0,00%
Avoirs bancaires à vue				4.004.563,76			2,11%
DEPOTS ET LIQUIDITES				4.004.563,76			2,11%

Dénomination	Quantité au 31.12.20	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-194.859,14			-0,10%
AUTRES				-412.998,03			-0,22%
TOTAL DE L'ACTIF NET				189.692.138,55			100,00%

13.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	100,00%
OPC-Actions	44,66%
OPC-Mixtes	15,08%
OPC-Obligations	40,26%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,00%
EUR	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

13.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	29.644.540,68	30.685.662,40	60.330.203,08
Ventes	48.307.789,42	19.748.025,26	68.055.814,68
Total 1	77.952.330,10	50.433.687,66	128.386.017,76
Souscriptions	14.753.176,66	10.534.038,01	25.287.214,67
Remboursements	12.765.101,04	13.712.540,20	26.477.641,24
Total 2	27.518.277,70	24.246.578,21	51.764.855,91
Moyenne de référence de l'actif net total	180.478.360,55	184.591.470,55	182.584.670,91
Taux de rotation	27,94%	14,19%	41,96%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

13.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2018	414.795	346.431	36.816	40.206	877.646	740.365	1.618.011	42.701.181,85	35.449.031,68	3.758.071,42	4.077.022,98	156.194.478,51	97,11	95,85
2019	245.137	139.362	106.736	127.118	1.016.047	752.609	1.768.656	25.548.121,09	14.195.954,05	11.242.976,03	13.159.262,39	192.029.111,93	109,44	107,40
2020	206.988	34.355	139.629	113.986	1.083.406	672.978	1.756.384	21.767.137,36	3.520.077,31	14.796.295,85	11.681.345,39	189.692.138,55	109,54	105,52

13.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 20.01.17 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

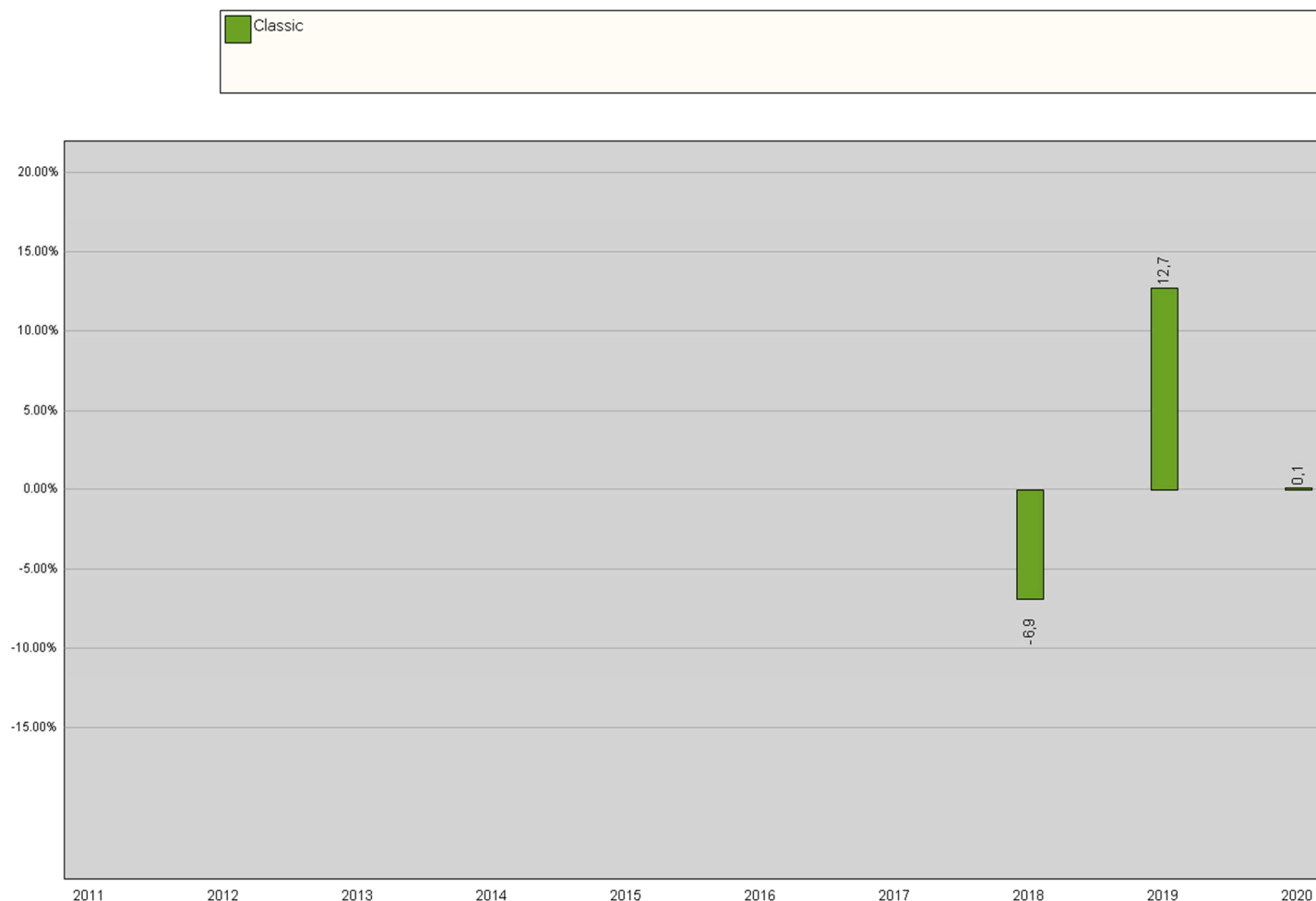


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans
Classic	20.01.17	EUR	0,1%	1,6%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n
n le nombre d'année (périodes)
 $P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période
 VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1
 VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t
 α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t
 $VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n le nombre de paiements de dividendes la période t

13.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,78%
Dis.	1,78%

13.4.7. Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs**

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,00% en faveur des gestionnaires et 66,00% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Un dépassement des règles d'investissement indiquées dans le prospectus et/ou dans la loi et détaillé ci-dessous a été relevés au cours de la période :

Contrainte d'investissement dépassée :

- Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le compartiment peut investir au minimum 0% et au maximum 60% de ses actifs en liquidités et instruments du marché monétaire

Le dépassement a été régularisé entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation

Capitalisation

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	30.783,85
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	1.381.838,32
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	162.981,21
Services et biens divers	0
Taxes	107.798,32
Autres charges	77.446,26

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	20.315,70
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	896.105,26
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	105.339,67
Services et biens divers	0
Taxes	64.842,24
Autres charges	50.219,56



**BNP PARIBAS B STRATEGY SA
(SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE)**

**Rapport du commissaire à l'assemblée générale des
actionnaires sur les comptes annuels pour l'exercice clos
le 31 décembre 2020**

Le 17 mars 2021



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE BNP PARIBAS B STRATEGY SA(SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de BNP Paribas B Strategy SA (SICAV publique de droit Belge) (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 12 avril 2018, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 22 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un actif net globalisé qui s'élève à EUR 4.060.645.734,70 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice globalisé de l'exercice de EUR 79.599.913,45. Un aperçu de l'actif net et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous:

Compartiment	Devise	Actif Net	Résultat
Europe Conservative	EUR	53.999.371,92	728.172,49
Europe Defensive	EUR	493.698.784,86	-3.539.014,89
Europe Dynamic	EUR	44.711.517,77	-2.026.649,52
Europe Neutral	EUR	253.617.175,64	-8.238.388,85
Europe Sustainable Defensive	EUR	341.962.618,83	2.583.860,77
Europe Sustainable Dynamic	EUR	32.359.954,55	421.746,11
Europe Sustainable Neutral	EUR	189.692.138,55	81.958,72
Global Sustainable Aggressive	EUR	31.391.081,07	1.421.184,04
Global Sustainable Conservative	EUR	57.992.872,51	707.228,28
Global Sustainable Defensive	EUR	1.252.244.495,08	32.370.161,79
Global Sustainable Dynamic	EUR	253.296.600,84	12.030.804,00
Global Sustainable Neutral	EUR	1.055.679.123,08	43.058.850,51

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique (et plus particulièrement l'Arrêté Royal du 10 novembre 2006).



Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable aux organismes de placement collectifs en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société de gestion désignée;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le conseil d'administration à cesser l'exploitation de la Société;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.



Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux organismes de placement collectifs en Belgique;
- La répartition des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux dispositions légales et statutaires;
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Woluwe-Saint-Etienne, le 17 mars 2021

Le Commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Walgrave'.

Damien Walgrave
Reviser d'Entreprises



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde qui
change